Le Courrier
DE SAINT-HYACINTHE • Hebdo de l'année

144e année Numéro 47 Mercredi 5 mars 1997 64 pages 1$

CAHIER INFO Détente

B-1 *Un claveciniste maskoutain avec La La La Human Steps*

La Dame de Coeur courtisée par Walt Disney B-6

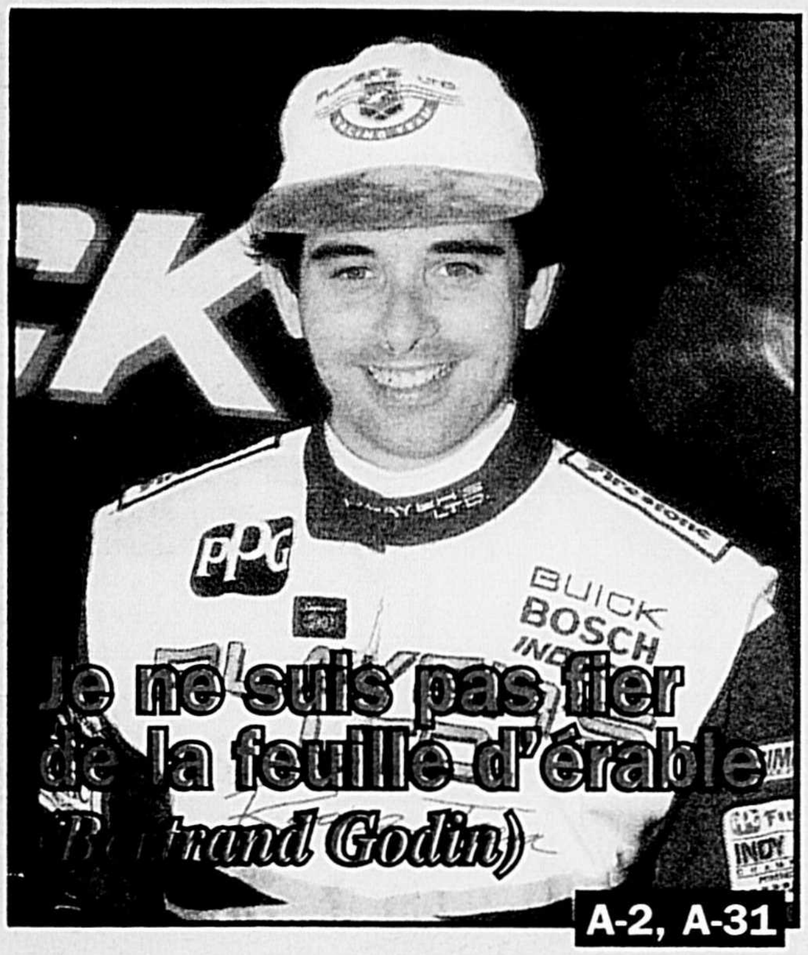

Je ne suis pas fier de la feuille d'érable

Bertrand Godin)

A-2, A-31

La Yamaska rend gorge de 30 tonnes de déchets

A-5

St-Hugues paie encore son ex-secrétaire

A-7

Les comptoirs de partage, de plus en plus fréquentés

A-21

Simon Désautels, premier instructeur des Gaulois Midget AAA

A-27

Des chroniques pour tous les goûts

A-2

Des employés payés au noir et congédiés

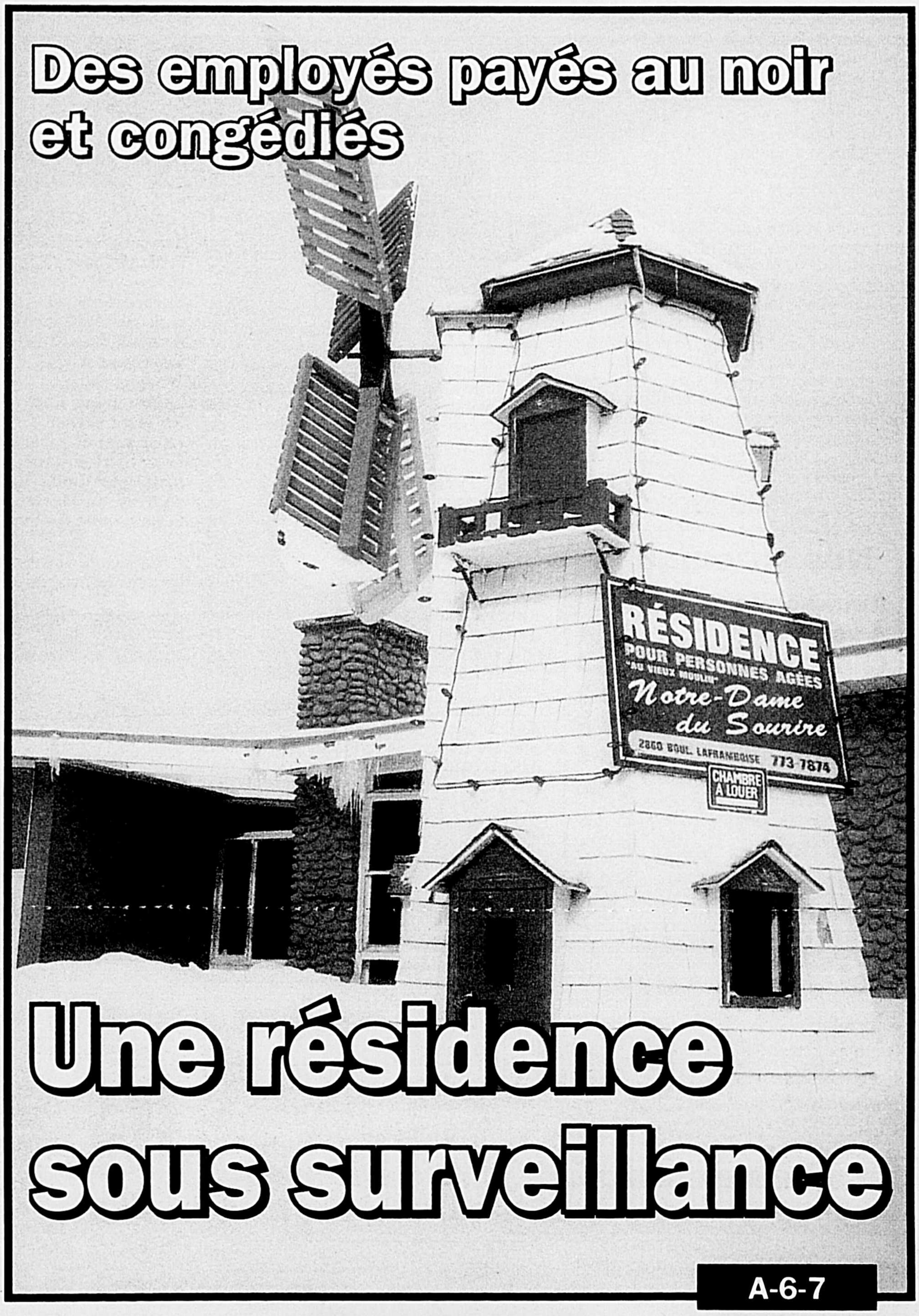

Une résidence sous surveillance

A-6-7

AGÉNA
CLUB VOYAGES
2670 rue Ste-Anne
(Secteur Bourg-Joli)
773-5557

Ouest canadien & STAMPEDE
- Circuit de 11 jours de Calgary à Vancouver.
- Départ de Saint-Hyacinthe.
- Date: du 8 au 18 juillet '97.

Profitez de nos "réservez-tôt"

Ouest canadien & Parc Yellowstone
- Circuit de 16 jours dans tout l'Ouest canadien ainsi que dans le nord-ouest des États-Unis.
- Départ de Saint-Hyacinthe.
- Date: du 28 juin au 13 juillet '97

0241915

«Je ne suis pas trop fier de porter la feuille d'érable »

- Bertrand Godin

■ MICHEL LAMARCHE

Toujours jovial, Bertrand Godin? Détrompez-vous! Le sympathique pilote automobile maskoutain est capable de tenir un langage cinglant. C'est le cas lorsqu'il parle du projet de loi du gouvernement fédéral sur la publicité des produits du tabac.

Les intentions du ministre David Dingwall atteignent une corde très sensible chez Godin. C'est vrai que c'est son gagne-pain et le rêve de toute une vie qui sont menacés.

C'est un détail, d'ailleurs, qu'il avait l'intention de rappeler aux porte-parole du gouvernement, hier à Ottawa, lors d'une rencontre spéciale réunissant d'autres pilotes canadiens, dont Greg Moore.

«Je ne suis pas trop fier de porter la Feuille d'érable sur mon uniforme de course. Jamais le gouvernement ne m'a aidé pour avancer dans mon sport. Pourtant, il envisage instaurer un projet de loi qui va briser le rêve de ma vie. Il n'est pas question que j'accepte une telle situation. Si ce projet de loi est adopté, je vais prendre les mesures nécessaires pour me faire entendre. Je poursuivrai le gouvernement», a-t-il lancé, lors d'une conversation téléphonique, dimanche soir.

Godin assure que sa position sur le controversé projet de loi ne vient pas de l'équipe qui l'a embauché en formule Atlantique et ouvert les portes en formule Indy Lights, il y a deux ans. Aussi, ses opinions ne sont pas seulement dictées par ses intérêts personnels.

«Je vous jure sur la bible que ce point de vue est le mien et qu'il n'a pas été dicté par quiconque chez Player's. C'est un projet de loi hypocrite, qui va à l'encontre de la charte des droits et libertés individuelles. Aussi, s'il est adopté, le projet de loi va signifier, dès cette année, la fin des Grand Prix du Canada et de Trois-Rivières. En fait, on ne pourra même plus voir de courses de formule 1 à la télé, à cause de l'interdiction de publicité des produits de cigarette. C'est également une législation qui va envenimer la situation de toute la population. Je songe non seulement aux hôteliers et propriétaires de restaurants qui bénéficient des retombées économiques d'événements comme le Grand Prix du Canada ou le Festival de jazz, mais aussi aux jeunes Québécois qui, comme moi, se sont donné comme rêve de devenir pilote et de représenter leur pays un peu partout dans le monde», a poursuivi Godin.

Ce dernier admet que sa saison n'est pas menacée. Toutefois, son avenir est très incertain.

«Pour rester en formule Atlantique l'an prochain, ça prend un million et demi de dollars, et cinq millions si jamais je gradue en formule Indy. Je me demande d'ailleurs si le gouvernement serait prêt à avancer une telle somme...»

Non-fumeur lui-même, le pilote maskoutain n'ira jamais jusqu'à suggérer au bon peuple d'adopter la cigarette. Il demande seulement au gouvernement de faire la part des choses.

«David Dingwall dit qu'il travaille en fonction de la santé des gens. Si c'était le cas, il bannirait totalement la cigarette. C'est le produit qui est dangereux pour la santé, pas la publicité. Pour l'instant, la cigarette est légale et par le fait même, les compagnies devraient avoir le droit de publiciser leur produit. La course automobile s'avère un excellent moyen pour le faire.»

Godin n'est pas certain que d'autres types de grandes entreprises pourraient prendre la place des compagnies de tabac dans la commandite de la course automobile. Son vécu, dit-il, en fournit une certaine preuve.

«On parle de plusieurs millions de dollars. Ça ne se remplace pas du jour au lendemain. Quand je suis revenu de France, j'ai acheminé 200 demandes de commandite et j'ai reçu autant de réponses négatives.»

Alerte aux intégristes anti-tabac

Je précise tout de suite que je n'ai jamais fumé et que la fumée des autres me dérange parfois. Et je ne suis pas un partisan de la course automobile. Toutefois, assez, c'est assez.

Quand les ayatollahs anti-tabac s'infiltrent comme une fumée pernicieuse dans les poumons du gouvernement et le font exhaler un projet de loi interdisant la publicité du tabac, partout, y compris sur les automobiles de course comme celle de Bertrand Godin, je débarque. La croisade contre le tabac est devenue une Inquisition et je me méfie des ex-fumeurs cachés sous des capes de Torquemada.

Le tabac tue, mais pas tous ceux qui fument. L'automobile aussi tue et souvent, des innocents. La vie aussi, finit par tuer.

Mais la publicité ne tue pas. Par contre le fascisme des intégristes de la lutte anti-tabac, déguisés en preux chevaliers du combat pour la santé, tue le bon sens, assassine la liberté.

Si le tabac est si dangereux, qu'on l'interdise et qu'on cesse au gouvernement de faire hypocritement de l'argent avec les taxes qu'il rapporte. Mais de grâce, soyons logiques, arrêtons de tirer sur le messager ou sur la publicité.

Jean Vigneault

Rumeurs et indiscrétions

On croit savoir que lors de l'encan chinois au profit du centre Expression le 8 avril, on voudra s'arracher à prix d'or les aphorismes et pensées philosophiques du célèbre Béru, alias Sylvain Auger. On ne parle pas d'une somme théologique, mais de quelques feuillets. Préface de Claire Marchesseault.

***

On ignore encore au moment d'aller sous presse si le conseiller municipal responsable de la bibliothèque T.A. St-Germain, participera à un panel sur Emile Nelligan, Réjean Ducharme ou Marie-Claire Blais durant la quinzaine du livre en avril.

***

Parlant de St-Germain, l'inventeur Jean prétend qu'avec un oeuf spécial, il pourrait guérir le cancer. Il perd de l'argent par sa faute.

***

Les conservateurs locaux ne le crient pas trop haut, mais si les libéraux adoptent la loi Dingwall, surnommée Dingdong, la prochaine lutte électorale se fera à deux et le parti de Jean Chrétien se contenterait d'un rôle de figurant.

***

TQS a l'heure JMP. Il semble bien que Câble 11 à Saint-Hyacinthe a le quart d'heure AB. C'est ainsi qu'il faudra bientôt baptiser la période de questions de la séance publique du conseil municipal si le citoyen André Brodeur continue d'y sévir.

Le saviez-vous ?

Ce sont Décoration Simon Huard et Groupe Construction S. Leblanc qui ont remporté chacun un prix de 5 500$ lors d'un tirage pour la Maison L'Alcôve.

***

L'Opération-Participation bat son plein dans la paroisse Précieux-Sang de La Providence. Les marguilliers ont fixé la cotisation annuelle à 75$ tout en spécifiant que tous les dons seront acceptés.

***

Gérard Leblanc et Norbert St-Martin forment un redoutable duo de quilleurs. Ces deux athlètes d'expérience, l'expérience va avec les années, accumulent les triples de 600 et plus avec régularité. À quand une présence à la télé? Ou à quand un match contre Guy Roy et Mario Chapados?

***

C'est le ministre Guy Chevrette qui sera l'invité d'honneur d'une soirée tenue dans le cadre de la campagne de financement du Parti Québécois dans le comté de Saint-Hyacinthe le jeudi 13 mars. L'invitaion du député Léandre Dion inique que les gens pourront le questionner sur l'exportaion, les reouusrces naturelles et le développement des régions. Mais ocmme l'événement a lieu au centre Expression, sans doute que les invités pourront lui demander pourquoi sa région a profité de 13 millions de dollars de rénovation pour des salles de spectacles alors que nous n'avons rien à Saint-Hyacinthe.

Nos chroniques

Automobile	A-25
À vos livres	B-4
Chron. télé	B-3
Cinéma	B-2
Coin des jeunes	B-8
Disques	B-5
Histoire d'ici	B-10
Nos écoles	B-18
Nutrition	B-13
Santé	B-13
Voyage	B-8

Sommaire

Agriculture	A-22
Annonces classées	B-21
Carnet de l'âge d'or	B-14
Carrières et professions	B-27
CLSC	B-14
Économie	A-18
Éditorial	A-8
Films à l'affiche	B-2
Horaire TV	B-19-20
Lettres ouvertes	A-9
Horoscope	B-24
Justice et faits divers	A-4
Loisirs	B-15
Loteries	A-16
Mots cachés	B-23
Mots croisés	B-26
Nécrologie	B-31
Services à la communauté	B-14
Sports	A-27
Tour des municipalités	A-12

Vaut mieux en rire

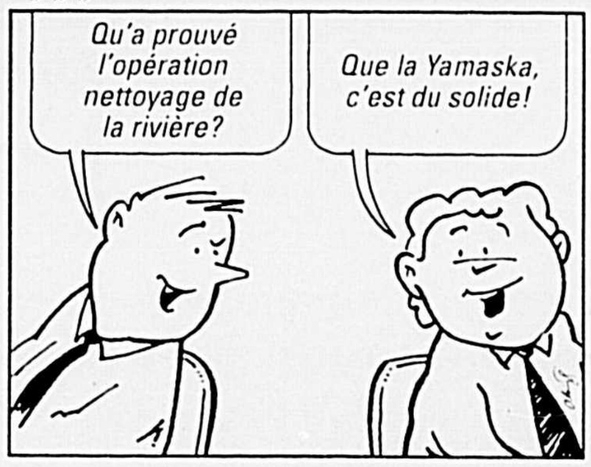

LES HEBDOS DU QUÉBEC

le réseau Sélect
LES HEBDOS SÉLECT DU QUÉBEC INC.

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec (c) 239971

Abonnement: Camelot, 1$ la semaine - 43$ par année
Poste: au Canada, 43$ par année
À l'extérieur du Canada, 175$ par année
plus taxes s'il y a lieu

Toute reproduction des annonces ou des informations est interdite.

5,00$ 5,00$ 5,00$ 5,00$ 5,00$ 5,00$

PAGETTE PAGETTE

SPÉCIAL SHAW MobileComm

PAGETTE NUMÉRIQUE

2 pour 1 = 19,99$

*5,00$ par mois

*Achat de pagette

Zone Québec un numéro sans frais inclus.
Détails en magasin.

JEAN-MARC DARSIGNY TV Inc.

Là où le service est toujours compris à bien meilleur prix

892, Des Cascades, Saint-Hyacinthe
(coin Brodeur)
Tél.: (514)773-1988
Fax: (514)773-2487

0239436

Le Courrier
DE SAINT-HYACINTHE • Hebdo de l'année
Le doyen des journaux français d'Amérique
Fondé en 1853

Lucien Martel et associés
Docteurs en optométrie
1-800-335-8587
773-2210
IRIS
OPTOMÉTRISTES • OPTICIENS
Les gens d'abord pour vos yeux!
PLUS DE 80 CENTRES IRIS AU QUÉBEC
Galeries St-Hyacinthe
0239659

Dossier Loisirs

«D'ici le printemps, le dossier devra être réglé»

■ ROGER LAFRANCE

La Ville de Saint-Hyacinthe ne le dit pas ouvertement mais sa dernière offre dans le dossier des loisirs est à prendre ou à laisser. Les huit municipalités ne disposent plus que de quelques semaines pour l'accepter ou la refuser.

«D'ici le printemps, tout ce dossier devra être réglé, a déclaré le maire Claude Bernier le 28 février lors d'un point de presse. Il faut réaliser que les négociations ont commencé en mars 1996, il y a un an.»

M. Bernier se dit prêt à accepter certains accommodements, mais pas question de changer quoi que ce soit aux principes de base de la proposition. La Ville veut ainsi faire partager 20% des coûts de ses infrastructures de loisirs aux 23 autres municipalités de la MRC. Pour les huit municipalités faisant partie de la «deuxième couronne», la contribution demandée s'élève à 145 000 $, soit à peine 5% des coûts.

La Ville a grandement modifié sa proposition en la basant sur le nombre d'utilisateurs, et non plus sur la population. Elle propose de hausser de 50% les tarifications pour les non-résidants, répondant ainsi au principe d'utilisateur/payeur cher aux huit municipalités. Par contre, elle demande toujours aux municipalités d'assumer une partie des coûts d'infrastructures à même leur budget d'opération.

Pour les municipalités, la facture varie entre 4 176 $ pour le Village de Saint-Damase et 29 229 $ pour Saint-Dominique. Toutefois, son impact demeure minime sur les budgets des municipalités puisqu'il s'agit de hausses moyennes de 1,5%.

Les élus de Saint-Hyacinthe semblent bien déterminés à maintenir leur proposition. Entourant le maire Claude Bernier, on reconnaît les conseillers Normand Bergeron et Réjean Pion. (Patrick Deslandes/Photo P.P.M.)

Et en plus, la Ville maintient l'échelonnement de la facture, soit 70% la première année, 85% la deuxième et 100% la troisième année.

Pour le conseiller Réjean Pion, les sommes demandées ne sont pas exorbitantes:

«On ne parle pas de 100 000 $ pour une municipalité, a-t-il soutenu. Et cela laisse la possibilité à chacune des municipalités de facturer ses utilisateurs.»

«Nous, on pense que c'est une proposition très différente de celle de l'an dernier, soutient Claude Bernier. On pense que c'est une excellente proposition.»

Un principe d'équité

Pour les élus de Saint-Hyacinthe, la proposition s'appuie sur un principe d'équité: d'abord envers la population maskoutaine qui paie pour des infrastructures qu'utilisent des non-résidants, ensuite envers les cinq municipalités périphériques qui ont signé une première entente en 1995.

Devant les réactions plutôt négatives formulées par les maires concernés, Claude Bernier espère qu'ils changeront d'opinion lorsqu'ils étudieront le dossier avec leurs conseillers et leurs citoyens. De son côté, le conseiller Normand Bergeron ne croit pas aux menaces de boycottage émises par certains.

«Croyez-vous que les gens vont s'empêcher de faire leurs emplettes à Saint-Hyacinthe parce que leurs élus leur ont dit de le faire? a-t-il rétorqué. C'est absolument impossible. D'ailleurs, nous avons l'appui de la Chambre de commerce et de la Corporation de développement économique. On ne ferme pas la porte mais si les municipalités ne veulent pas y entrer, ça les regarde.»

Qu'adviendra-t-il en cas de rupture des négociations? M. Bernier refuse de se laisser aller sur ce terrain glissant, affirmant que ce sera au conseil de décider au moment venu. Toutefois, on peut présumer que Saint-Hyacinthe fermerait les portes aux résidants de ces municipalités.

Les élus de Saint-Hyacinthe semblent donc bien déterminés à tenir leur bout. Ça passe ou ça casse, comme on dit.

- *Claude Bernier*

Une facture minime

	1re année	3e année	% budget*
La Présentation	18 801 $	26 859 $	2,1%
Saint-Dominique	20 460 $	29 229 $	2,6%
Par. Saint-Damase	7 030 $	10 044 $	1,3%
Vill. Saint-Damase	2 923 $	4 176 $	0,4%
Par. Saint-Pie	15 009 $	21 442 $	1,5%
Vill. Saint-Pie	12 086 $	17 267 $	1,2%
Vill. Sainte-Madeleine	12 244 $	17 492 $	1,6%
Sainte-Marie-Madeleine	13 192 $	18 847 $	1,9%

* Pourcentage sur le budget de la municipalité la 3e année.

Un médiateur dans le dossier des loisirs?

«Les loisirs, ce n'est pas un luxe, mais un besoin prioritaire pour les gens de tous les groupes d'âge».

À partir de cette constatation, le président de la Chambre de commerce de la MRC des Maskoutains, Roland Cordeau, souhaite vivement que Saint-Hyacinthe et ses banlieues en viennent à un accord le plus rapidement possible sur la question des loisirs, quitte à recourir aux services d'un médiateur.

Tout d'abord, le président de la Chambre veut que l'on pense aux gens pris entre deux feux. Il mentionne entre autres les personnes âgées qui pourraient être privées de l'accès à la bibliothèque ou à des activités conçues spécialement pour elles. Et il parle spécifiquement des jeunes que des chicanes d'élus peuvent mener tout droit sur le chemin de la délinquance si on leur interdit la pratique des sports et loisirs.

Partisan de la régionalisation, M. Cordeau estime aussi que le dossier des loisirs est un pas dans une bonne direction, mais qui actuellement freine l'avancement d'autres dossiers.

Enfin, M. Cordeau insiste sur le fait que nous devons rendre la région de Saint-Hyacinthe comparable à celle des voisins de Granby et St-Jean, deux villes de plus grande taille.

«Dans un esprit de CONCERTATION entre des gens à l'esprit ouvert, il faut régler ce problème des loisirs au plus tôt et passer à autre chose», affirme-t-il.

Tout en se rangeant derrière le principe de l'utilisateur-payeur, M. Cordeau rappelle que c'est normal qu'une collectivité assume des dépenses qui ne profitent pas également à tous ses membres. Sans le dire ouvertement, il laissait sous-entendre que les municipalités de banlieue pourraient acquitter la facture avant de la refiler ensuite, en tout ou en partie, aux utilisateurs.

PROSTATOL • ENRAYE ET PRÉVIENT L'HYPERTROPHIE DE LA PROSTATE

Propriétés:
* Augmente le débit et la force du jet urinaire.
* Élimine les besoins fréquents d'uriner

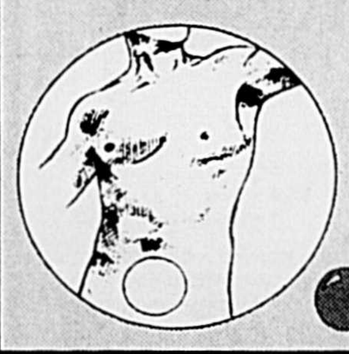

Nutripur

PROSTATOL tonifie et renforce toutes les voies génito-urinaires

PROSTATOL supprime l'inflammation de la prostate

MARCHÉ DE SANTÉ NATURISTE
Alimentation & médication naturelle
1772 Des Cascades, Saint-Hyacinthe 773-4243

Pour plus d'informations, écoutez notre émission
"Solution Santé"
sur les ondes de CFEI 106,5 FM
avec Marc Goyer N.D. tous les samedis de 9h à 10h.

0234429

À cause d'un arrêt oublié

Ginette Lafrance de Sainte-Rosalie a subi des blessures importantes au visage le 28 février en voulant éviter une automobile qui avait omis de faire son arrêt à l'angle de la rue Petitclerc et du bd Laurier à Saint-Hyacinthe. La petite Fiero a alors foncé à l'arrière d'un camion-remorque de la compagnie Métro-Richelieu. Il a fallu l'aide des pinces de décarcération pour sortir la conductrice de son véhicule. (Photo Roger Lafrance)

Quatre accusations contre une policière

(RL) - Une policière du service de police de Saint-Hyacinthe, Josée Hamel, a été suspendue sans solde de ses fonctions durant toute la durée des procédures judiciaires qui pèsent contre elle.

L'affaire a été mise à jour lundi soir dernier, le 3 mars, lors de la réunion du conseil municipal alors que les membres du conseil ont accepté la suspension de la policière.

Selon le responsable des enquêtes criminelles du service, l'inspecteur Serge Gosselin, l'enquête a été effectuée conjointement avec la Sûreté du Québec, à la suite d'informations logées par des citoyens.

Il a révélé que quatre accusations seraient portées contre la policière, le 10 mars prochain au Palais de justice de Saint-Hyacinthe. Il s'agit d'accusations d'entrave à la justice.

Il a cependant été impossible d'en connaître davantage sur la nature des gestes commis par la policière.

Auto incendiée

Il s'en est fallu de peu pour que cette voiture ne cause des dommages importants à cette résidence du 2985 Lamarche à Saint-Hyacinthe le 27 février dernier. Un incendie s'est en effet déclaré dans le tableau de bord de l'auto mais heureusement, les flammes ont été limitées à l'intérieur du véhicule. (Patrick Deslandes/Photo P.P.M.)

Faits divers

Accident: accusation

(RL) - La conductrice qui a provoqué l'accident à l'intersection du bd Laurier et de la rue Petitclerc à Saint-Hyacinthe le 28 février dernier, sera accusée de conduite dangereuse en cour municipale. Elle a omis de faire son arrêt sur la rue Petitclerc, causant la perte de contrôle d'une automobile qui circulait sur le bd Laurier et des blessures importantes à sa conductrice.

Nintendo volé

Un jeune homme a rapporté aux policiers qu'il avait été attaqué par deux autres jeunes alors qu'il rapportait un système de jeu Nintendo à un club vidéo, le 3 mars vers 17 h 40, dans le secteur Saint-Joseph. Les deux jeunes l'auraient assailli par derrière avant de s'emparer de l'appareil de jeu.

Des fossés trop pleins

Malgré la pluie et le temps chaud de la fin de semaine dernière, la rivière Yamaska n'est pas sortie de son lit, bien que le niveau de l'eau ait augmenté. Toutefois, les fossés ont débordé à quelques endroits dimanche, notamment sur la rue Des Pins à Saint-Thomas d'Aquin, à Sainte-Marie-Madeleine et sur la route 235 à Paroisse Notre-Dame.

Un gros trou

Les temps sont durs pour les routes. En fin de semaine dernière, un gros trou sur la chaussée de l'autoroute 20, à la hauteur de la halte routière de Sainte-Madeleine, a causé des dommages à plusieurs véhicules qui n'avaient pas pu l'éviter à temps.

Chicoine: le 19 mars

Éric Chicoine reviendra en cour le 19 mars prochain pour fixer la date de son procès. Il est accusé d'avoir causé la mort d'un résidant de Mont-Saint-Hilaire, Bernard Lavigne, le 21 février alors qu'il faisait du pouce sur le bd Laurier à Saint-Hyacinthe. Chicoine avait happé l'autostoppeur alors qu'il conduisait avec des facultés affaiblies.

Poursuite en ville

Les policiers ont arrêté un cambrioleur, Patrick Pomerleau, 21 ans, qui venait de s'emparer d'une fourgonnette Chevrolet Lumina dans le stationnement Calixa-Lavallée. Une courte poursuite s'est engagée sur la rue Saint-Louis et s'est terminée à l'intersection des rues Des Seigneurs et De la Concorde où l'individu a perdu la maîtrise de son véhicule.

Vols d'outils

Deux chantiers de construction ont été visités par des cambrioleurs dans la nuit du 26 au 27 février à Saint-Hyacinthe. Au 2720 Bourdages, ils ont emporté de l'équipement de plomberie (tuyaux, toilettes, etc.) alors que dans trois nouvelles résidences sur la rue Hubert, divers outils ont été subtilisés.

À la pointe du revolver

Un individu armé d'un revolver a commis un vol à main armée au Dépanneur Couche-Tard du 3105 Dessaulles à Saint-Hyacinthe le 25 février vers 23 h15. Juste auparavant, il avait tenté de voler un autre dépanneur dans le même secteur. Il a pris la fuite à bord d'une automobile Hyundai rouge. Sa description: 20 ans, 1,73 m, 63 kg, cheveux bruns, yeux bruns, casquette noire arborant les lettres NY et cache-cou gris.

Saisie de 17 000 $ en cocaïne à Upton

(RL) - La GRC et la Sûreté municipale de Saint-Hyacinthe ont réalisé un beau coup de filet le 28 février dernier en saisissant une quantité importante de cocaïne.

Les policiers ont effectué deux perquisitions, l'une au bar de danseuses Bar Upton sur la route 116, l'autre dans une résidence privée. Selon les policiers, les deux endroits sont associés au groupe de motards Evil One's.

À ces deux endroits, les policiers ont trouvé 125 sachets de cocaïne prêts à la consommation ainsi que 47 grammes de cocaïne qui pourrait être pure. Le tout est évalué à quelque 17 000 $.

Les policiers ont procédé à une arrestation. Jacques Jolicoeur, 47 ans, d'Upton a comparu lundi dernier, le 3 mars, pour faire face à des accusations de trafic de stupéfiants. Il a été remis en liberté sous certaines conditions.

VOUS PRÉVOYEZ DES CHANGEMENTS DANS VOTRE SALLE DE BAIN

BAIN MAGIQUE

EST À VOTRE SERVICE

INSTALLATION PROFESSIONNELLE "EN MOINS DE 2 HEURES"

0241924

INSTALLÉ DANS VOTRE BAIN SANS DÉRANGER LA PLOMBERIE ET LES TUILES ENVIRONNANTES

VISA MasterCard

BAIN MAGIQUE RIVE-SUD 1-800-463-7687

Johanne Paradis O.O.D.

OPTICIENNE D'ORDONNANCES

2570, rue Vanier, Saint-Hyacinthe

(Québec) J2S 6L7

Venez faire l'essai de différents produits de basse vision

- Verres de contact
- Lunetterie
- Loupes spécialisées

JOURNÉE PORTES OUVERTES

MARDI 11 MARS 1997

de 9h à 17h

SI VOTRE VISION BA ISS E...

(514) 773-8188

0242904

Nettoyage des berges de la rivière Yamaska

Quinze tonnes de déchets à Saint-Hyacinthe

■ MARTIN BOURASSA

Par leur insouciance, les Maskoutains ont généreusement contribué au succès de l'Opération nettoyage de la Yamaska. Bravo et merci!

Le Conseil régional de l'environnement (CRE) de la Montérégie vient en effet de dévoiler les résultats du grand nettoyage des berges de la rivière Yamaska effectué, l'été dernier, entre Saint-Hyacinthe et Cowansville.

L'équipe du CRE a exploré les berges de dix municipalités sur une distance de 180 kilomètres entre les mois de juillet et novembre 1996.

L'équipe du Conseil régional de l'environnement de la Montérégie a ramassé 30,9 tonnes de déchets sur les berges de la rivière Yamaska. (Photothèque LE COURRIER)

Au terme de son pèlerinage, elle a ramassé 4 947 objets divers et 30,9 tonnes de déchets. Elle a ensuite procédé à la plantation de 3 460 arbres et de dix nichoirs.

C'est à Saint-Hyacinthe où l'action des dépollueurs a été la plus bénéfique.

Les berges maskoutaines ont généré à elles seules pas moins de 15,2 tonnes de déchets, soit presque la moitié des ordures totales récupérées.

Les autres municipalités riveraines de la MRC des Maskoutains ont été passablement généreuses. À la paroisse Notre-Dame-de-Saint-Hyacinthe, 2,2 tonnes de déchets ont été sorties avec fierté des berges vaseuses.

La paroisse Saint-Damase a quant à elle collaboré pour 3 tonnes.

À Saint-Pie, où les élus municipaux se sont fait tirer l'oreille une bonne partie de l'été avant de se décider à collaborer au projet, les employés ont soulagé les berges de la Yamaska d'une bonne grosse tonne de déchets.

Autopsie des sacs verts

Le pôpa Ti-Mé de la Petite Vie aurait eu un orgasme en voyant les 561 sacs verts qui ont été nécessaires pour récupérer toutes ces ordures.

Au département des pièces automobiles, les nettoyeurs ont ramassé assez de matériel pour faire vivre une cour à scrap pendant 10 ans.

On rapporte, entre autres, 132 pneus, 22 batteries, 5 moteurs, 1 radiateur, 6 silencieux et 7 enjoliveurs de roues.

Dans ses temps libres, le réparateur Maytag pourra faire un saut au dépotoir où reposent désormais en paix 11 laveuses, 1 réfrigérateur, 2 cuves de laveuses, 2 tambours de sécheuses, 1 four à micro-ondes et 1 grille-pain.

Ceux qui songent à rénover leur demeure au printemps devront faire une croix sur le lavabo, la cuvette de toilette et les 6 fenêtres qu'on a fait disparaître.

Les courailleux de marchés aux puces seront sûrement peinés d'apprendre qu'il ne pourront pas revoir en pédalo les 11 bicyclettes, l'escalier en fer, les 2 balançoires d'enfants, les 3 fers à repasser, les 2 pots à biscuits, les 26 souliers, le cabaret de restaurant, les 3 téléviseurs, les 4 divans, les 1080 bouteilles et 200 canettes sans messages de détresse et le téléphone retrouvés au cours de l'opération.

Les nettoyeurs ont aussi mis la main sur un sac de couchage vide. Faut croire que le Hells Angels concerné a pu se libérer de ses pantoufles en ciment.

Parlant de grosses bibittes à poil, on a aussi retrouvé une chenille... de motoneige!

Un grand total de 132 pneus ont été retrouvés sur les berges entre Saint-Hyacinthe et Cowansville. Tu parles d'un endroit pour faire une crevaison! (Photothèque LE COURRIER)

Les échos du conseil municipal

Les camions sur Yamaska

(RL) - La Ville de Saint-Hyacinthe procédera ces jours-ci à un sondage auprès de tous les camionneurs qui empruntent la rue Yamaska afin de connaître leur provenance et leur destination, a confié la conseillère Johanne Tanguay-Delage. La Ville envisage sérieusement d'interdire le trafic lourd sur cette artère.

Subventions: changement

Le conseil municipal a adopté lundi dernier une nouvelle politique pour l'attribution de subventions aux organismes. Parmi ces changements, mentionnons que les organismes financés à 30% et plus par les programmes gouvernementaux seront exclus et que les demandes devront être adressées à la Ville les 1er mars et 1er juin de chaque année.

Visibilité sur la 20

Le conseil envisage d'installer deux enseignes lumineuses en bordure de l'autoroute 20. Ces enseignes indiqueront aux automobilistes que Saint-Hyacinthe est une technopole agroalimentaire et indiqueront les événements à venir dans la cité maskoutaine.

École Jacques-Cartier

Le conseiller Bernard Barré est revenu à la charge au sujet du stationnement de l'école Jacques-Cartier en demandant à la commission scolaire d'y enlever la neige accumulée. Ce n'est pas la première fois que la Ville demande à la commission scolaire de régler cette situation qui incite les élèves à stationner dans les rues environnantes.

137 candidats

Pas moins de 137 candidats ont postulé le poste d'opérateur à l'usine d'épuration de la Ville de Saint-Hyacinthe, dont 37 Maskoutains. Patrick Labrie de Saint-Hyacinthe a obtenu le poste.

OBLIGATIONS MUNICIPALES
Ville de Saint-Hyacinthe

8 avril 2002
5.60%
semi annuel

LÉVESQUE BEAUBIEN GEOFFRION
1690 Girouard Ouest
St-Hyacinthe
Tél.: 774-5354
Mtl: 990-1690
1-800-474-5354

Maintenant sur Internet!
La source d'information la plus complète sur le RER:
http://www.lbg.ca

Membre FCPE

0235318

CEGEP UNIQUE
MULTISERVICES GRAPHI TEXT

•IMPRIMERIE
•Cartes d'affaires
•En-têtes de lettre
•Enveloppes
•Brochures
•Factures NCR
•Billets numérotés
•Certificats cadeaux
•Auto-collants
•Affiches
•Menus, etc.

•INFOGRAPHIE
•Conception graphique
•Épreuve graphique
•Sortie laser / couleur
•Création logo
•Montage de factures, dépliants publicitaires, cartes d'affaires, menus, etc.

•RELIURE
•Spirale

•PLASTIFIAGE

•LAMINAGE

•"SCAN"
•Photo, logo, etc
•Noir & blanc
•Couleur

•TRAITEMENT DE TEXTE
•Travaux académiques
•Curriculum vitae
•Rédaction de lettres
•Étiquettes

•PHOTOCOPIES
•Noir & blanc
•Couleur

•COMMUNICATION
•Envoi et réception de "fax"
•Envoi postal (mailing)
•Messagerie (local & ext.)

•TRADUCTION
•Français & anglais

•COMPTABILITÉ
•Tenue de livre informatisé

CUEILLETTE & LIVRAISON

Danielle Fournier

0241902

Nathalie Shink

Édifice Langelier
2500 boul. Casavant O. Suite 100
St-Hyacinthe Qc J2S 7R8
Tél.: 514.778.0958
Télec.: 514.778.7084

Le Croissant d'or
RESTAURANT

DÉCOUVREZ LA BOÎTE À LUNCH
DU CROISSANT D'OR
DU LUNDI AU VENDREDI ENTRE 11 H ET 14 H

CHOIX DE 3 TRIPLES RÉGALS
SUR LIVRAISON SEULEMENT

Choix 1. Mini pizza + frites + boisson gazeuse.
Choix 2. Spaghetti + pain à l'ail + boisson gazeuse.
Choix 3. Ailes(6) + césar + boisson gazeuse.
Dessert surprise inclus.

773-6677 • 774-6677
2045, BOUL. LAFRAMBOISE, ST-HYACINTHE

0240056

Ex-employée de la Résidence Notre-Dame du Sourire

Sans salaire depuis les Fêtes, elle est remerciée par son nouveau patron

■ MARTIN BOURASSA

Johanne Charron est dans la misère jusqu'au cou. Elle a accepté l'intolérable et écouté son coeur plutôt que sa raison. On a abusé de sa bonté, de sa naïveté. On l'a exploitée. Elle se retrouve aujourd'hui les mains vides.

Mme Charron a travaillé pendant quatre ans à la Résidence pour personnes âgées Notre-Dame du Sourire à Saint-Hyacinthe. Une récente dispute entre les anciens propriétaires, Gilles Gagné et Emile Massicotte, et la créancière principale, Yvonne Bourgeois, vient de lui faire perdre son emploi et ses espoirs.

Elle a été remerciée par la nouvelle gestionnaire le 16 février.

Ses anciens employeurs se sont volatilisés sans lui payer les six semaines de salaire qu'ils lui devaient quand Mme Bourgeois a repris ses droits sur la bâtisse.

Cette dernière refuse de reconnaître les dettes du duo Massicotte et Gagné qui sont techniquement toujours propriétaires de la résidence du boulevard Laframboise.

La porte

À son arrivée à la mi-février, Yvonne Bourgeois a fait le grand ménage parmi le personnel qui n'avait pas été payé depuis le 1er janvier dernier.

Plusieurs employés sont sans recours car la grande majorité du personnel de la Résidence Notre-Dame du Sourire travaillait au noir.

Tous les employés dans cette situation ont été remerciés illico presto.

Johanne Charron ne travaillait pas au noir, mais elle a été congédiée à son tour. Elle a toutefois reçu un chèque de paie couvrant ses deux dernières semaines sous l'administration Bourgeois. Un chèque sans indemnité de départ.

Malheur, Johanne Charron n'a pas de relevé de cessation d'emploi.

Elle conserve aussi peu d'espoirs de récupérer les sommes que lui devaient les anciens propriétaires. Même son de cloche du côté des autres employés.

L'avocat de Mme Bourgeois, Me Gilles Pinard, a affirmé au COURRIER avoir lui-même adressé les chèques aux anciens employés en précisant que ceux qui n'avaient rien reçu étaient sans doute dans l'illégalité.

«Ma cliente n'est pas responsable des dettes des anciens propriétaires. Elle n'assume qu'une gestion technique de gestionnaire puisque la bâtisse est toujours la propriété de messieurs Gagné et Massicotte. C'est à eux de fournir les cessations d'emplois. Je ne peux rien faire de plus que de transmettre les coordonnées des anciens propriétaires aux employés concernés.»

Un cauchemar

Johanne Charron n'est pas au bout de ses peines.

Gilles Gagné aurait pris la fâcheuse habitude de payer ses employés, même ceux en règle, en argent comptant.

«C'était ça ou rien pantoute, a confié Mme Charron. Nous n'avions pas le choix. À force de se faire r'virer de bord à la Caisse avec des chèques sans provision, on sautait sur l'argent quand il passait. Comme ça n'arrivait parfois qu'une fois par mois, nous étions mal placés pour refuser cet argent-là.»

Mme Charron n'a donc ni talon de paie couvrant les 26 dernières semaines, ni relevé de cessation d'emploi qui pourraient assurer son existence prochaine. Sans ces papiers officiels, on lui refuse temporairement l'accès à l'assurance-emploi et au bien-être social puisqu'on ne peut établir avec exactitude le montant de ses prestations.

Elle a déposé une plainte aux normes du travail et sait qu'un inspecteur du bureau de chômage devrait aussi se pencher prochainement sur son dossier.

Comme ces démarches s'annoncent longues et ardues, et qu'elle est sans revenu depuis deux mois, elle ne sait plus pendant combien de temps elle pourra tenir.

En désespoir de cause, la dame a frappé à la porte du Mouvement Action-Chômage de Saint-Hyacinthe où Yvan Boulay lui assure un soutien moral et technique.

Au Groupe Action-Chômage, Yvan Boulay tente d'aider Johanne Charron à faire valoir ses droits malgré le peu de collaboration de son ancien employeur.

Il ne peut que l'appuyer dans ses démarches et tenter lui aussi de faire bouger les choses. «J'en ai vu des histoires ici, mais je trouve ça épouvantable de voir une personne aussi démunie, a commenté M. Boulay. On a abusé d'elle carrément et on la force à vivre dans la misère. En plus, elle doit se battre pour toucher presque rien. À trente heures semaines au salaire minimum, ça ne fait pas un gros chèque d'assurance-chômage ça.»

Manque de nourriture, de chauffage et cas de négligence

Résidence Notre-Dame du Sourire: rien d'un Club Med

■ MARTIN BOURASSA

Au cours des dernières semaines, LE COURRIER a eu vent à au moins deux reprises de possibles cas de négligence et d'abus commis à l'endroit des personnes âgées de la résidence Notre-Dame du Sourire à Saint-Hyacinthe.

À une occasion, LE COURRIER a été à même de constater sur place des lacunes évidentes au niveau des installations et de déplorer le peu de soins apportés à un bénéficiaire logé dans des conditions exécrables.

En entrevue, Johanne Charron, une ex-employée de la résidence, a corroboré les allégations décrivant les conditions pitoyables offertes par les anciens propriétaires, messieurs Gilles Gagné et Émile Massicotte, à la quinzaine de résidants.

Selon ses dires, la situation n'a cessé de se détériorer au cours des derniers mois pour atteindre les bas-fonds en décembre et janvier dernier.

Parmi les problèmes rapportés, signalons le peu et la mauvaise qualité de la nourriture, les problèmes fréquents de chauffage, le manque de ressources humaines et financières pour veiller à la bonne marche de la résidence et l'absence de soins appropriés apportés aux personnes en perte d'autonomie.

La faute des employés?

Rejoint par LE COURRIER, Yvonne Bourgeois, la nouvelle gestionnaire, dit avoir été estomaquée de voir le piteux état des lieux et le peu de considération qu'on accordait à la clientèle. Elle veut ramener l'ordre à Notre-Dame du Sourire.

Elle confirme d'ailleurs les problèmes de nourriture, de chauffage et de soins, mais rejette tout le blâme sur le dos des anciens employés qu'elle a congédiés.

«J'ai fait le ménage dans les employés car ils travaillaient tous au noir et abusaient du système. Je n'ai jamais toléré une pratique comme ça et ne comptez pas sur moi pour payer les salaires de ces fraudeurs. Ils ont mis la santé des bénéficiaires en jeu par leur négligence. Ils auraient pu prévenir l'ancien propriétaire.»

Quant à savoir comment un propriétaire de résidence pour personnes âgées digne de ce nom pourrait faire pour ignorer ce qui se passe chez lui, Mme Bourgeois a été à court d'explications. «Comme on dit: quand le chat n'est pas là, les souris dansent.»

Mme Bourgeois ne sait pas non plus pourquoi le chat était si souvent absent.

«Les employés n'ont pas fait leur travail et Mme Charron la première. Il n'y a pas d'union ici, je suis libre d'engager qui je veux.»

La peur de parler

Quant à l'ancienne employée, elle explique que les employés préféraient se taire plutôt que de s'exposer à de possibles représailles.

«On a essayé d'améliorer le sort des gens de notre mieux, mais nous étions rendus à bout. En partant, nous n'aurions jamais touché l'argent qu'on nous devait et nous aurions laissé les gens dans la grosse misère. On a même dû se cotiser pour acheter de la nourriture et du lait. Il n'y avait parfois que de la nourriture périmée ou du lait en poudre à servir aux repas. Nous avons même conduit des gens à l'hôpital pour qu'ils reçoivent les soins appropriés. À la fin, nous ne restions pas là par plaisir, mais par amour et par obligation morale pour les personnes démunies. Quelqu'un s'est enfin décidé à dénoncer tout ça. Merci mon Dieu», a conclu Johanne Charron.

RÉSIDENCE
POUR PERSONNES ÂGÉES

• Excellente nourriture (faite maison)
• Bien chauffée
• Toilette privée
• Infirmière sur place
• Sonnerie d'urgence jour et nuit
• Chambres privées ou occupation double.

1 chambre disponible

BIENVENUE AUX VISITEURS
sur rendez-vous

LE CHÂTEAU MASKA
Pour plus de renseignements, contacter:
Francine Gadbois
2400, rue St-Pierre, Saint-Hyacinthe
Tél.: 771-2400
0242098

CLINIQUE CAPILLAIRE
HAIRFAX
R.P.L.
TOUT POUR LE CHEVEU
CONSULTATION GRATUITE
SANS OBLIGATION
2685, boul. Casavant Ouest
suite 265, St-Hyacinthe
773-9191
0242624

NOUVELLE ADRESSE
Garage
Guy Gaudreault enr.
Mécanique générale - Injection -
Électrique - Pose de pneus -
Balancement électronique
Échappement - Amortisseur - etc.
Tél.: 771-1616
4785, boul. Laurier (Secteur Douville)
Saint-Hyacinthe, Québec J2S 3V3

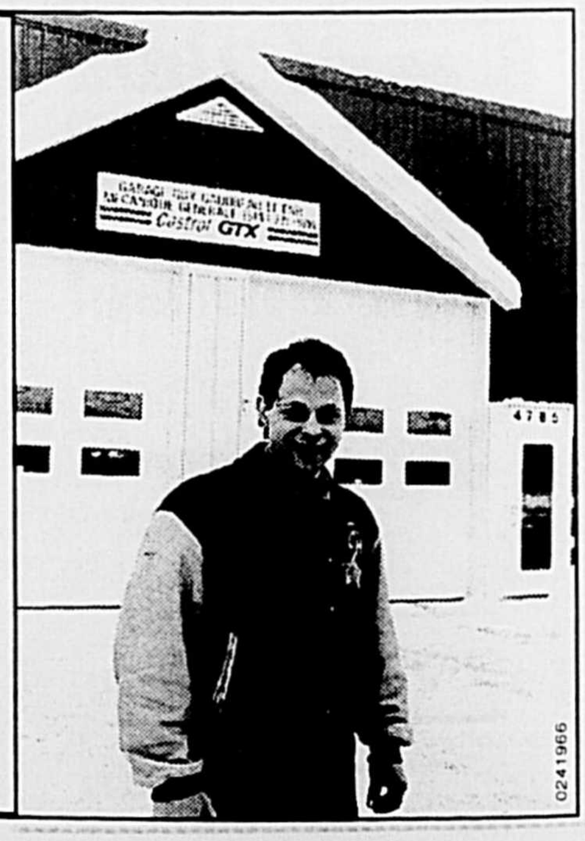

0241966

Gracieuseté du maire Bernard Benoit

Saint-Hugues verse 1 150 $ à ex-secrétaire-trésorière

■ MARTIN BOURASSA

On la croyait morte et enterrée depuis le mois d'août 1995, mais voilà que l'histoire du renvoi de l'ex-secrétaire-trésorière de Saint-Hugues, Nicole St-Pierre, revient hanter le maire Bernard Benoit. Un fantôme de 1 150 $.

La municipalité de Saint-Hugues vient de verser à Mme St-Pierre, par l'intermédiaire de sa compagnie d'assurances, la jolie somme de 1 150 $.

Cette compensation financière vise à réparer les torts moraux et les inconvénients qui lui auraient été causés par une sortie publique du maire Benoit.

Selon ce que LE COURRIER a appris, Nicole St-Pierre aurait fait parvenir une mise en demeure au maire de Saint-Hugues, le 12 décembre dernier.

Elle reprochait au premier magistrat d'avoir contrevenu aux termes de l'entente à l'amiable conclue, le 11 août 1995, entre elle et la municipalité, une entente visant à mettre un terme à la saga provoquée par son renvoi cavalier survenu en février 1995.

Elle rappelait qu'à l'époque, les deux parties s'étaient engagées à respecter la confidentialité de l'entente et à ne plus commenter publiquement le différend.

Une clause que n'aurait pas respectée Bernard Benoit, le 20 novembre dernier.

En réaction à une lettre anonyme qui avait circulé dans la municipalité, M. Benoit avait profité du discours du maire pour revenir sur l'affaire.

«En ce qui concerne le dossier de l'ex-secrétaire-trésorière, cette décision fut prise en outre pour garantir le respect des individus et des intervenants dans ce dossier. Cette décision permettait aussi d'assurer aux gens de Saint-Hugues un retour à un climat plus serein, une préoccupation prioritaire et constante de la majorité des membres du conseil», écrivait, entre autres, le maire Benoit dans la lettre distribuée à l'ensemble des contribuables et publiée dans le journal municipal.

Des excuses et des $$$

Dans sa mise en demeure, Nicole St-Pierre demandait à Bernard Benoit de faire publier à l'Hôtel de ville et de distribuer à chaque adresse civique de la municipalité, une lettre d'excuses à son endroit.

Elle réclamait du même coup la somme de 3 000 $ à titre de dommages et intérêts.

Vérification faite, la lettre d'excuses n'aurait pas été publiée. Les deux parties auraient plutôt convenu d'une entente à l'amiable.

Le 31 janvier dernier, la compagnie d'assurances de la municipalité a fait parvenir un chèque de 1 150 $ à Nicole St-Pierre. Les deux parties auraient à nouveau convenu de ne plus revenir sur ce dossier.

Rappelons qu'à l'été 1995, la municipalité de Saint-Hugues avait accepté de verser 36 000 $ en dommages et intérêts à son ex-secrétaire-trésorière congédiée, qui, faut-il le rappeler, est aussi l'ex-épouse du maire Bernard Benoit.

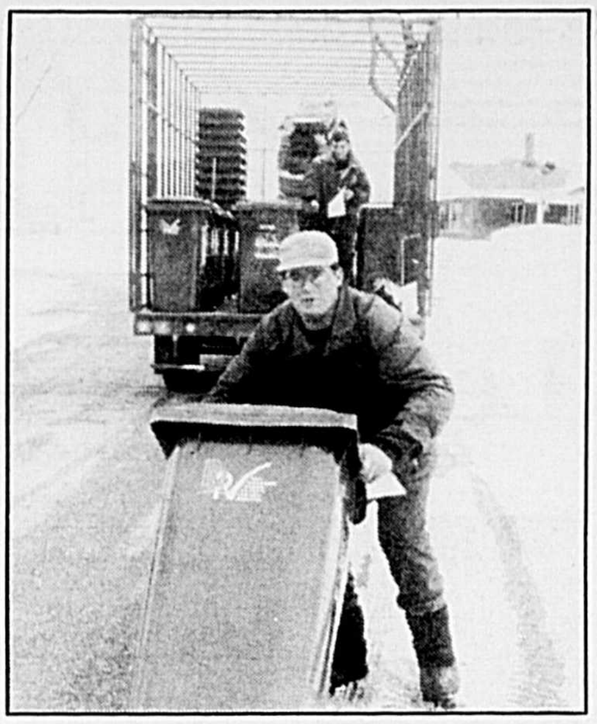

Distribution des bacs

La Régie des déchets a amorcé samedi dernier à Saint-Hyacinthe la distribution des bacs destinés à la collecte sélective. Chaque foyer de Saint-Hyacinthe recevra un bac au cours des prochaines semaines. La collecte sélective doit débuter le 31 mars dans la région et le 7 avril à Saint-Hyacinthe. (Patrick Deslandes/Photo P.P.M.)

Intervention rapide de la Régie régionale

(MB) - LE COURRIER a appris que c'est une employée de la Résidence Notre-Dame du Sourire qui a sonné l'alerte générale en déposant une plainte au CLSC des Maskoutains. Ce dernier a ensuite communiqué l'information à la Régie de la santé et des services sociaux de la Montérégie.

Un inspecteur de la Régie, Sylvain Tessier, s'est rendu à la Résidence Notre-Dame du Sourire, le 6 février dernier, pour vérifier les plaintes relatives au manque de nourriture, au personnel et au niveau d'autonomie des résidants.

Cette visite éclair lui a permis de constater qu'il y avait beaucoup de turbulence et d'insécurité provoquées par la transition au niveau de la direction.

«Il y avait de la nourriture, pas en quantité industrielle, mais en quantité suffisante et quelques employés. Je n'ai rien vu qui nécessitait une action immédiate. Le minimum acceptable était assuré lors de ma petite visite surprise.»

Sylvain Tessier est retourné sur place pour un examen plus poussé le 19 février.

«Il y avait une forte odeur d'huile et on s'est aperçu que le réservoir coulait. On l'a fait changer. Trois personnes malades n'étaient plus là, Mme Bourgeois avait fait le nécessaire pour qu'elles reçoivent les soins appropriés. C'est un bon point pour elle. L'état général des lieux s'était déjà amélioré. J'ai aussi rencontré individuellement tous les bénéficiaires et aucun n'a manifesté l'idée de partir. Par contre, ils sont encore très inquiets par toute cette instabilité.»

L'inspecteur de la Régie régionale confirme qu'il a l'intention d'avoir cette résidence à l'oeil pour éviter qu'on ne revienne aux vieilles habitudes.

«Il va falloir continuer de suivre ça de près. Cette résidence mérite d'être suivie. Quant à la nouvelle gestionnaire, c'est bon qu'elle se sente surveillée.»

De son côté, Yvonne Bourgeois se préparait à prendre les bouchées doubles pour refaire le nom, l'image et la crédibilité de la Résidence Notre-Dame du Sourire.

«Ça va me prendre des mois pour remettre ça sur la mappe. Je n'aurais certainement pas réussi en gardant les anciens employés. J'ai d'ailleurs un petit conseil pour eux: quand on est de basse classe et qu'on ne connait pas la loi, on se la ferme!»

Bars érotiques

Saint-Hyacinthe abandonne son projet de règlement

(RL) - La Ville de Saint-Hyacinthe retire son projet de règlement qui voulait restreindre les nouveaux bars érotiques dans une zone du parc industriel Théo-Phénix, au nord de la rue Martineau.

Le 17 février dernier, les industriels demandaient au conseil municipal de réviser son projet, craignant que ce type d'établissements ne cause une augmentation de la criminalité dans leur secteur. Des membres du conseil ont rencontré ces propriétaires mais aucun argument ne put les convaincre: ceux-ci s'opposent toujours à ce type de commerces dans leur voisinage.

Selon le maire Claude Bernier, le conseil n'avait d'autre choix que d'abandonner son projet de règlement puisque les propriétaires étaient suffisamment nombreux pour s'y objecter lors d'un référendum.

«On va se donner quelque temps pour revoir un autre site ou pour permettre cet usage-là sur l'ensemble du territoire de la Ville,» a indiqué M. Bernier au COURRIER.

La Ville possède déjà un règlement qui interdit tout nouveau bar érotique sur son territoire mais celui-ci serait jugé illégal s'il devait être contesté en cour par un promoteur.

D'ailleurs, l'automne dernier, la Ville n'avait pu s'objecter à l'arrivée d'un établissement de ce genre sur la rue Des Cascades, le Club L'Entre-Nous.

•Armoires B.M.•
Cuisines et salles de bain
mélamine, thermos, bois
•Meubles sur mesure

Germain Gagné
représentant
778-1206
Perspective par ordiateur
0241350

LE PARVIS
FINE CUISINE
1295, Girouard O., Saint-Hyacinthe
774-0007
VENDREDI SOIR
TABLE D'HÔTE
1/2 PRIX POUR LES DAMES
Les vendredis et samedis à la salle à manger
le chansonnier Réal Picard
jusqu'au 30 mars
Brunch le dimanche
Chaud & froid 14,95$
Salle gratuite
Service de traiteur
Ouvert 7 jours sur 7
0242909

Une aubaine pour fêter le dégel
On y va en 4X4
TOYOTA
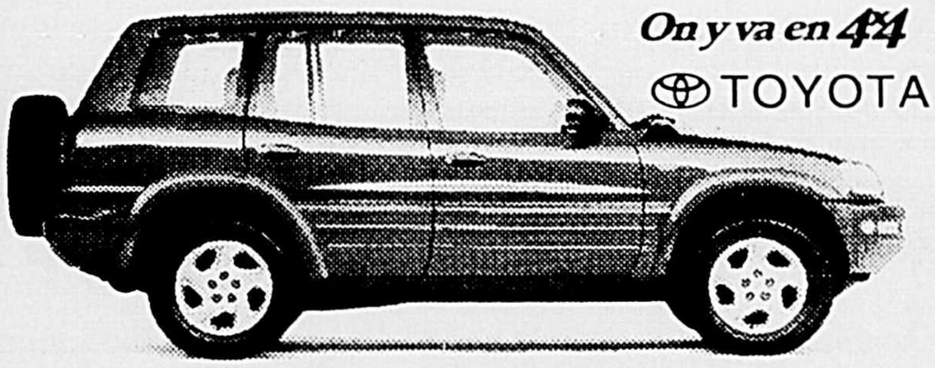
RAV4 4 portes de Toyota Location à compter de 297$* /mois (48 mois)
Modèle à traction intégrale et transmission automatique
Versement initial de seulement 1 250$. Frais de transport et de préparation inclus. On y va en 4X4. Pour à peine 297$ par mois, vous aurez le plaisir de conduire l'excitant RAV4 4 portes, à traction intégrale. Pas étonnant que le modèle 1997 ait été proclamé «automobile de l'année» par la revue Automobile Magazine! Le RAV4 est aussi offert en version 2 portes, à traction avant. Allez vite choisir votre modèle chez votre concessionnaire Toyota et profitez-en pour faire un essai routier!
ANGERS TOYOTA
3395, boul. Laframboise, Saint-Hyacinthe
774-9191
Programmes de location-bail de Crédit Toyota. Approbation du crédit requise. Immatriculation, assurances et taxes en vigueur en sus. Maximum de 700$ alloué pour frais de transport et de préparation. *Mensualité calculée à partir d'une location-bail de 48 mois (modèle RAV4 HP10VP-A à transmission automatique) avec versement initial de 1 250$ ou valeur de reprise nette équivalente. Première mensualité et dépôt de garantie de 350$ à verser à la livraison. Coût total de la location: 15 506$. Valeur de l'option d'achat (13 201,92$) établie en fonction d'un maximum de 96 000 kilomètres. Supplément de 0,10$ par kilomètre additionnel, s'il y a lieu. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Modèle présenté avec des équipements en option. Voyez un concessionnaire participant pour tous les détails.
0239474

ÉDITORIAL

Les deux solitudes

Jean Vigneault

Non, ne vous inquiétez pas, il n'est pas question ici de la nature des liens culturels entre Flin Flon et St-Pie ou des divergences politiques entre Lucien Bouchard et Jacques Parizeau. Plus prosaïquement, nos deux solitudes s'appellent Saint-Hyacinthe et sa banlieue.

Curieusement, et traditionnellement, ce qui divise Saint-Hyacinthe, ce sont les loisirs. Quand Alvin Toffler et ses comparses futurologues évoquaient la société des loisirs, ils envisageaient un homme libéré de ses soucis du travail et possédant plus de temps pour se distraire. Ils avaient oublié que depuis l'ère des cavernes, l'homo sapiens affectionne se battre et lutter.

Plus sérieusement, il semble bien que les élus de la MRC des Maskoutains occupent leurs loisirs à se chicaner sur l'accès de leurs commettants aux loisirs organisés. Pourtant, une bonne partie du chemin a été faite. De part et d'autre, on s'entend sur le principe. Les utilisateurs des services de loisrs doivent défrayer la facture par le biais de leur compte de taxes s'ils résident à Saint-Hyacinthe, ou par une facturation spéciale s'ils vivent en banlieue.

Ça dérape quand arrive le moment de s'entendre sur la manière de récupérer les cotisations des «étrangers» à Saint-Hyacinthe. Les maires de banlieue privilégient la solution de l'utilisateur-payeur qui paie SES loisirs à Saint-Hyacinthe au moment de s'inscrire. Le conseil de ville de Saint-Hyacinthe, le nouveau étant à l'image de l'ancien sur cette question, exige que chaque ville paie une quote-part globale, quitte à la refiler à leurs citoyens sur la base de... l'utilisateur-payeur.

Cette facture globale représente un très faible pourcentage du budget annuel de chaque municipalité. Ce n'est donc pas seulement une question d'argent qui oppose les belligérants. Même si personne ne l'avouera, ce dossier recèle une très forte charge politique.

Dans un contexte de discusions sur les fusions, dans un climat de négociations sur d'autres secteurs de mise en commun de services, la question des loisirs constitue un test. En somme, c'est un bras-de-fer que se disputent M. Bernier et ses homologues.

Malheureusement, au centre, se trouvent des gens, enfants et adultes, qui seront peut-être privés de certains loisirs organisés.

En juin dernier, nous proposions un vrai dialogue basé sur le respect et non sur la force. Ce souhait reste d'actualité.

Commentaires

Les règlements antidrogue

Tolérance zéro pour la drogue à l'école. Le consommateur écope sévèrement, le vendeur est banni. C'est comme ça que ça se passe à Saint-Hyacinthe. Ailleurs, ça se ressemble, avec des degrés variables dans l'intensité des sanctions.

Les écoles affichent clairement leur règlement, les jeunes et leurs parents n'ont aucune excuse de n'être pas informés. En théorie, pas moyen de contester. Mais dans la pratique quotidienne?

Les tribunaux manifestent, à tort ou à raison, plus de clémence que les écoles. Les juges envoient-ils un mauvais signal en fermant les yeux, du moins temporairement sur certaines infractions? Donnent-ils l'impression que consommer ou vendre de la drogue ne constitue qu'un accroc sans importance?

Quand une école expulse un étudiant vers une autre école ou pire, une autre commission scolaire, elle solutionne en partie son propre problème. Pas celui de l'étudiant. Au pire durant une année, elle échange des cas difficiles avec ses voisins qui lui refile leurs propres «indésirables».

Ce message de fermeté s'adresse à ceux qui restent. Il me semble que l'on endure plus facilement et plus longtemps les enseignants incompétents.

J.V.

En marge

Le Québec s'apprête encore à gaspiller notre argent en enquêtant sur la police. C'est une honte de laisser penser que la SQ commet des erreurs et qu'elle cache des Richard Barnabé dans ses placards.

Quand un corps de police a eu Jocelyn Turcotte à la tête de son syndicat, il est automatiquement compétent, dévoué, au-dessus de tout soupçon.

C'est certain qu'il arrive des cas où des justiciables se tirent sur les murs, se cassent des côtes en éternuant trop brutalement, assomment une dizaine de policiers avant d'être maîtrisés avec parfois un surplus d'énergie ou essaient de compromettre de braves gardiens de la loi.

Mais tout cela ne vaut pas une enquête publique. La SQ est magnanime au point de passer l'éponge sur ces bavures et les baveux qui les ont commises. Profitons de sa générosité et ne laissons pas des civils forcément incompétents enquêter sur des événements banals qui n'intéressent que les journalistes.

Le taciturne

Dessine-moi un mouton

Le Petit Prince demandait simplement qu'on lui dessine un mouton. Avec une reproduction, il pouvait rêver, sentir une présence.

Maintenant le Petit Prince de l'an 2 000 exigera qu'on lui clone un mouton, qu'on lui en «photocopie» un, pour de vrai. Et on aura des moutons qui se ressembleront en tous points, des moutons qui ressembleront de plus en plus à un troupeau de moutons.

Le clonage, c'est bon pour la recherche. Mais pour les humains? Pour nous multiplier en copies conformes?

La beauté réside dans la diversité, dans le caractère unique de chaque être, pas dans la multiplication et dans l'uniformité.

Peut-être que le mouton du Petit Prince marchait sur des pattes croches. Mais il était unique. Il n'était pas objectivement le plus beau. Mais pour le Petit Prince, il était Son mouton.

Cloner la beauté la rendrait fade. Contentons-nous de la célébrer.

Albatros des mers

Le Courrier de Saint-Hyacinthe - Hebdo de l'année

Éditeur: Denis Lacasse

Rédacteur en chef: Jean Vigneault

Journalistes: Marie-Chantale Bergeron, Martin Bourassa, Jean-Marie Fontaine, Roger Lafrance, Michel Lamarche

Secrétaire: Josée Bachand

Directeur de la publicité: Guy Roy

Publicitaires: Gérald Arsenault, Michel A. Chagnon, Gérard Leblanc, Paul Paradis, Norbert Saint-Martin

Adjointe aux ventes: Danielle Lemieux

Secrétaire: Linda Douville

Directeur des services de soutien: Jacques Aubin

Assistant à la production: Alain St-Sauveur

Directeur technique: Normand Gonneville

Contrôleur: Monique Laliberté

Directeur du tirage: Claude Gaudreau

Le Courrier de Saint-Hyacinthe
Hebdomadaire publié par **DBC Communications Inc.**

Président directeur général: Denis Lacasse

Vice-président: Benoît Chartier

655 Avenue Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5G4.
Tél.: 773-6028; télécopieur: 773-3115.
Imprimé par: Imprimerie Transmag, Ville d'Anjou.
"Société canadienne des postes - Envois de publications canadiennes - Contrat de vente de produit no 421898"

LETTRES OUVERTES

Un autre palier de gouvernement

M. Jean Vigneault
Rédacteur en chef
Le Courrier de Saint-Hyacinthe

Je crois qu'il est nécessaire d'apporter une mise au point sur une lettre ouverte que vous avez publiée la semaine dernière et qui laissait entendre que le bureau du député Yvan Loubier avait négligé une demande d'aide venant d'une personne qui se disait victime d'injustice de la part de la CSST.

Cette personne a effectivement déposé une lettre à notre bureau, le 6 janvier dernier, sans émettre d'autres commentaires. Cette lettre contenait deux phrases et était adressée au Gouvernement du Canada. Il est important d'ajouter qu'il n'y avait ni adresse ni numéro de téléphone permettant de rejoindre la personne en question.

Cela étant dit, vous n'êtes pas sans savoir que la CSST (Commission de la santé et de la sécurité au travail) est un organisme régi par un autre palier de gouvernement, Québec, et que de ce fait notre pouvoir d'intervention s'en trouve d'autant restreint. Par ailleurs, il est vrai que nous sommes venus en aide à plusieurs occasions à des gens qui, en dernier recours, se sont adressés à M. Loubier même si leur dossier ne concernait en rien la compétence fédérale. Nous n'avons jamais refusé un service public que nous étions en mesure de donner.

En dernier lieu, je m'étonne que vous ayez publié cette lettre sans avoir pris la peine de vérifier les faits auprès du principal intéressé, M. Loubier, d'autant plus qu'elle ne contenait pas les coordonnées du signataire, dérogeant ainsi de votre propre politique éditoriale.

Paul-Henri Frenière
responsable des communications
Bureau du député Yvan Loubier

NDLR:Au bénéfice des lecteurs, clarifions quelques points. Tout d'abord, nous possédons les coordonnées de M. Marcotte. Mais jamais nous ne publions ou ne divulguons ces renseignements. Nous voulons nous assurer de l'identité d'une personne, pas communiquer ouvertement des renseignments de nature privée.

Surtout, nous savons que le problème de M. Marcottre avec la CSST ne peut absolument pas se régler par l'entremise d'un député fédéral. C'est au bureau du député provincial qu'il revient d'aider, s'il y a lieu, les gens qui ont des difficultés avec des organismes de juridiction provinciale.

En publiant cette lettre qui ressemblait à un appel à l'aide, nous avons seulement montré comment un citoyen pouvait se sentir démuni face à la grosse machine gouvernementale ou face à des organisations bureaucratiques comme la CSST.

Enfin, nous ne savions pas qu'il n'avait pas laissé son adresse au bureau de M. Loubier, ce qui rendait non avenu son post-scriptum.

Le rédacteur en chef

Bravo pour ces 85 ans

M. Denis Lacasse
Le Clairon Régional
de Saint-Hyacinthe

Au nom du conseil d'administration et de tous les membres des Hebdos du Québec, il me fait plaisir de vous féliciter chaleureusement à l'occasion du 85e anniversaire du journal Le Clairon Régional de Saint-Hyacinthe.

Cet événement important témoigne de la vitalité de votre journal qui est à l'écoute de sa région depuis plus de huit décennies déjà.

Bravo à vous et à votre équipe pour cette belle réussite et bon succès pour l'avenir.

Avec notre amitié et nos meilleures salutations.

Renel Bouchard
président

Des sanctions trop sévères?

Les écoles expulsent pour au moins le reste de l'année, les étudiants surpris à vendre de la drogue. Elles suspendent ceux qui en consomment et ne les réintègrent qu'après une rencontre avec les parents. Êtes-vous d'accord avec cette attitude? Faites parvenir vos réponses signées, avec numéro de téléphone et adresse au journal Le Courrier, 655 ave. Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe, J2S 5G4.

Le programme international, c'est loin d'être banal...

Pour la première fois cette année, une classe de sixième de La Petite Académie vit le défi de l'éducation internationale. Ce programme enrichi s'adresse aux élèves qui présentent une facilité d'apprentissage et qui font preuve d'ouverture d'esprit. En plus de parfaire leur connaissance de la langue anglaise et de s'initier à l'espagnol, les enfants sont sensibilisés aux divers problèmes internationaux. Ils sont aussi invités à prendre part au volet "service communautaire" du programme. En devenant bénévoles, à raison d'une demi-journée par mois, les élèves apprennent à mettre leurs multiples talents au service de la communauté.

L'organisation de notre programme de service communautaire a nécessité de nombreuses requêtes auprès des organismes du milieu. Si le jeune âge des élèves a soulevé quelques réticences, nos démarches ont tout de même été fructueuses. Dès le début de novembre, les enfants se sont donc retrouvés, par équipe de deux ou de quatre, auprès de "clientèles" qu'ils ont eux-mêmes choisies. Il s'avérait important de respecter les préférences des élèves dans le choix des différents milieux. Nous avons finalement opté pour une maternelle et une prématernelle, une garderie, une "popote roulante", un comptoir de vêtements usagés et un centre pour personnes âgées.

Si les enfants étaient un peu intimidés lors de leur première visite, ils se sont rapidement intégrés grâce à l'accueil chaleureux des gens du milieu. Chaque mois, il se voient confier diverses tâches dont ils s'acquittent avec sérieux et dynamisme. Les élèves ont aussi la possibilité de faire montre d'initiative en organisant et animant des activités. Ils apprécient cette marque de confiance et disent avoir l'impression de se rendre utiles.

À la suite de chaque demi-journée de bénévolat, les élèves sont invités à consigner leurs impressions dans leur "carnet de service communautaire", ce qui leur permet de garder des traces de leur cheminement.

Si certains remettent en question la pertinence du programme d'éducation internationale, lui reprochant d'encourager un certain élitisme, il n'en demeure pas moins que ce sont ceux qui l'instaurent qui lui donnent l'orientation souhaitée. À travers le service communautaire, nos élèves deviennent conscients de la réalité qui les entoure et développent leur capacité de s'ouvrir aux autres. Ce qui ne fait certes pas d'eux des "élites", simplement des êtres un peu plus humains...

Nathalie Beauregard
enseignante
La Petite Académie

Vaut mieux en rire

Manon Rouleau
propriétaire

AGENCE DE VOYAGE ABS LUE

GROUPE Départ Garanti

GRAND TOUR DE TURQUIE

DÉPART LE 21 SEPTEMBRE 1997

DURÉE: 16 JOURS AVEC POSSIBILITÉ DE PROLONGATION DE 2 NUITS À ISTANBUL

En février j'ai découvert la Turquie, pour moi ce fût un voyage à travers le temps. "Au-delà du pays il y a ses gens" un peuple extraordinaire et surtout un sens de l'hospitalité hors du commun. Mes coups de coeur: la région du Cappadoce avec ses villages souterrains et son décor surréaliste, le summum c'est de se trouver sur le balcon d'une cour intérieure du Palais de Topkapi et d'entendre résonner dans toute la ville d'Istambul l'appel à la prière. C'est magique!

Chaînon entre l'Asie et l'Europe, la Turquie offre tous les mystères de l'Orient et tous les charmes de l'Occident. Les cités antiques côtoient les plages chaudes. Les mosquées (accessible aux étrangers) et les palais des Sultans avec leur harem, s'inscrivent dans des paysages féeriques.

La Turquie un joyau à découvrir!

Le circuit comprend: Vol aller-retour avec KLM.
Les transferts entre l'aéroport et les hôtels.
Autocar privé de Rêvatours.
Guide unilingue francophone durant tout le circuit.
Les frais d'entrée durant les visites.
Hôtel 4 Étoiles.
Un total de 25 repas.
14 petits déjeuners/11 soupers.
Les taxes et frais de services.

*Réservez avant le 5 avril 1997 et épargnez 150,00$ par couple.

En collaboration avec Rêvatours

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à me contacter, je me ferai un plaisir de vous donner tous les renseignements qui feront de votre voyage une réussite!

2320, Ste-Anne, Saint-Hyacinthe, 771-2003, 1-800-338-2003

0242657

Date limite d'inscription, le 28 mars

Les Prix de la famille

■ JEAN-MARIE FONTAINE

«C'est le 15 mai dans le cadre de la Journée internationale de la famille et de la Semaine québécoise de la famille que seront attribués les prix. Les formulaires de mise en candidature des Prix de la famille sont disponibles dans les caisses populaires de la région et auprès de Mme Johanne Boisvert, à l'évêché de Saint-Hyacinthe. La date limite d'inscription est le 28 mars», rappelle Mme Isabelle Lizée, de passage à Saint-Hyacinthe lundi en matinée pour faire la promotion de l'événement.

La Fédération des unions de familles, de concert avec le mouvement des caisses populaires Desjardins, parraine cette seizième édition. «La famille est une des priorités du mouvement Desjardins et à la Fédération, c'est une de nos priorités, puisque tous les projets qui ont un lien avec la famille sont en tête de lice. Nos caisses appuient tous ceux et celles qui veulent faire grandir la famille dans le territoire, puisqu'elle est source d'épanouissement, un élément essentiel de notre société», avance M. Claude Marchesseault, de la Fédération des caisses populaires Desjardins de Richelieu-Yamaska.

«Ces prix ont été institués pour rendre hommage à des individus, à des groupes, à des familles, à des municipalités et à des entreprises qui, de par de petits efforts et des initiatives concrètes, ont un impact positif sur la qualité de vie des familles», soutient Mme Lizée.

Les candidatures sont acceptées dans quatre catégories: famille, personne ou organisme; municipalités; entreprises; et médias. «Les lauréats reçoivent une oeuvre d'art en plus d'une reconnaissance publique. Dans la première catégorie, une bourse de 2 000$ est ajoutée», précise l'agente de promotion du concours.

Joe Bocan et Charles Biddle présideront le jury de sélection. «Les critères d'attribution reposent sur des réalisations qui ont une influence sur le vécu des familles et comportant des actions facilement transposables dans d'autres milieux; des expériences témoignant d'un esprit de solidarité au sein de la communauté; et des actions qui démontrent une certaine stabilité et une portée prospective», met en lumière Mme Isabelle Lizée.

Les Maisons de la famille, les services d'aide aux parents, les horaires d'activités municipales adaptés aux besoins des familles, les services de garde en milieu de travail et les congés parentaux, sont autant de réalisations qui ont intérêt à être véhiculées. «La Montérégie et l'Estrie sont deux régions qui participent activement et si des Maisons de la famille poussent à travers le Québec, c'est parce que le besoin se fait sentir», dévoile Mme Lizée.

«La cellule familiale aide au développement des individus et elle constitue un élément essentiel au niveau de l'économie d'une région. La famille est une force à soutenir et je souhaite que des initiatives heureuses de notre région seront reconnues sur la scène nationale», conclut M. Claude Marchesseault.

Isabelle Lizée, responsable de la promotion, et Claude Marchesseault, de la Fédération des caisses populaires Desjardins de Richelieu-Yamaska, dévoilent les grandes lignes du concours des Prix de la famille 1997. (Photo Patrick Deslandes/P.P.M.)

La Journée de la jonquille

Le Dr Lise Faucher, présidente d'honneur

Médecin dermatologue au Réseau Santé Richelieu-Yamaska, le docteur Lise Faucher présidera la neuvième Journée de la jonquille à se tenir à Saint-Hyacinthe, au profit de la Société canadienne du cancer.

Quand on sait comment les cancers de la peau ont progressé au cours des dernières années, on ne s'étonnera pas que le docteur Faucher ait choisi de s'engager pleinement dans cette campagne de souscription dont l'objectif a été fixé à 25 000$, ce qui représente la vente de 20 000 jonquilles.

Il faut savoir que la gestion de la Société canadienne du cancer est parmi les plus rigoureuses qui soit: 84 p.cent de l'argent recueilli va à la recherche, à l'éducation populaire et à des services rendus aux personnes atteintes de cancer et à leur famille.

C'est du 3 au 6 avril inclusivement que des bénévoles offriront ces traditionnelles fleurs jaunes. Incidemment, le comité organisateur a besoin de bénévoles pour assurer la livraison et la vente des fleurs dans 1200 points de vente et les volontaires peuvent téléphoner au 773-1003.

Dr Lise Faucher, dermatologue, présidente d'honneur de la neuvième Journée de la jonquille. (Photo Patrick Deslandes / P.P.M.)

Conditionnement physique depuis 1985

Spécial "Printemps 97"

10 jours seulement ou les 100 premiers membres

22.95$ par mois*

* sur abonnement annuel
* évaluation de départ et taxes en sus
* se termine le 12 mars 97

Danse aérobique à volonté pour un an

On fête l'arrivée de 4 nouvelles succursales

CONCEPT Nautilus Cardio

3050 boul. Choquette, Saint-Hyacinthe
778-5757
Près de Casavant, à côté de G. Lebeau
0242548

VOUS VOULEZ RAJEUNIR VOTRE DÉCOR? ALORS DÉCOUVREZ VOTRE SUPER MAGASIN DE STORES

DIRECTEMENT DU FABRICANT!

STORES VERTICAUX
- Verticaux en PVC imprimé, gravé, etc.
- Verticaux en aluminium
- Verticaux en tissu
- Verticaux laminés

STORES HORIZONTAUX
- Choix de lattes de largeur
- Matériaux
- Matériaux de fabrication
- Matériaux en bois
- Choix de couleurs

STORES VERTICAUX

STORES HORIZONTAUX

STORES PLISSES

TOILES de FENETRES

- PLUS BAS PRIX GARANTIS ...à TOUS les jours!
- 15,000 STYLES et COULEURS
- PRÊTS EN MOINS DE 24 hres

Le plus grand fabricant au PAYS!

DIRECTEMENT DU FABRICANT!

STORES PLISSÉS
- Stores à plis simple
- Stores à plis double
- Stores cellulaires en tissu luxueux
- Plusieurs options disponibles

TOILES DE FENÊTRES
- Stores à enroulement en tissus décoratifs
- Stores [illegible]
- [illegible]
- [illegible]

ET BEAUCOUP PLUS!

DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER

Succ No 26 2626 boul. Casavant O. • 771-4266
À ST HYACINTHE près de Choquette voisin de Vidéotron

40 SUPER MAGASINS ...donc un près de chez vous!

Prévention des toxicomanies

Le CLSC des Maskoutains fait marche arrière

■ MARTIN BOURASSA

Fidèle partenaire du programme de prévention des toxicomanies Satellite, le CLSC des Maskoutains a mis un terme à sa collaboration avec les parents-bénévoles chargés de sensibiliser les élèves de 6e année du primaire.

L'établissement de santé ne prêtera plus les services d'une infirmière et d'un travailleur social aux bénévoles de Satellite qui devront dorénavant donner seuls, la partie des ateliers jadis assumée par ces professionnels qualifiés.

En tout et partout, c'est une quarantaine d'interventions d'une vingtaine de minutes chacune que n'auront plus à offrir aux élèves des écoles de la Commission scolaire Saint-Hyacinthe, ces spécialistes de la santé à la solde du CLSC.

Les parents devront maintenant prendre leur relève.

Chez Satellite, on déplore le désengagement du CLSC des Maskoutains.

«Nous recherchions le plus grand partenariat possible et nous croyions essentielle l'implication de l'infirmière scolaire et du travailleur social que nous présentions aux élèves comme des références, des amis sûrs, des personnes-ressources supplémentaires en cas de besoin. Nous perdons un allié important. C'est dommage pour les élèves», constate Sylvie Leblanc, coordonnatrice de Satellite.

L'organisme communautaire sait très bien que les CLSC sont de plus en plus sollicités, qu'ils sont en pleine transformation et qu'ils sont durement frappés par les compressions budgétaires, mais cela n'empêche pas Satellite de trouver un peu douteuse la récente orientation prise par le CLSC des Maskoutains.

Un choix douloureux

Au CLSC des Maskoutains, Nicole Levreault, coordonnatrice du module enfance-famille-jeunesse, explique que ce n'est pas de gaieté de coeur qu'on a dû se résoudre à abandonner Satellite.

Les compressions budgétaires et l'accumulation de nouveaux mandats, dont la vaccination contre l'hépatite, ont finalement eu raison du projet. Le personnel ainsi libéré sera appelé à intervenir à d'autres niveaux où les besoins sont aussi criants.

«Si nous avions tout l'argent nécessaire, nous serions encore avec eux, mais nous avons eu des choix à faire. En voilà un qui fut assez difficile. Nous savions par contre que notre retrait temporaire n'entrainerait pas la chute du programme. Les parents pourront très bien prendre la relève. C'est d'ailleurs un des buts du programme que d'arriver à impliquer la communauté dans la prévention des toxicomanies.»

On en arrive presque à considérer le retrait du CLSC au projet Satellite comme un vote de confiance accordé au milieu. On insiste d'ailleurs pour rappeler que le retrait n'est que temporaire et qu'une décision définitive sera bientôt prise.

«Si nous n'étions pas convaincus de la valeur du programme, nous n'aurions pas été associés à Satellite pendant cinq ans, commente Denis Blanchard, directeur général du CLSC des Maskoutains. Nous sommes toujours prêts à leur accorder notre soutien technique ou logistique et à les accommoder de notre mieux.»

Il confesse que les décisions prises par les administrateurs ont été très difficiles.

«L'éventail de services que nous offrons est très large, alors arrive un temps où nous devons revoir nos priorités. Il faut regarder où nous pouvons être le plus utiles compte tenu des besoins à combler et de ce qui existe déjà. Avec des compressions de 340 000 $, nous ne pouvons plus être partout. Quand nous sommes dans une école à parler de prévention des toxicomanies, nous ne sommes pas ailleurs.»

Denis Blanchard précise qu'il n'est pas dans l'intention du CLSC des Maskoutains d'abandonner son volet prévention et promotion.

Pour perdre du poids naturellement

Le fruit Garcinia Cambogia

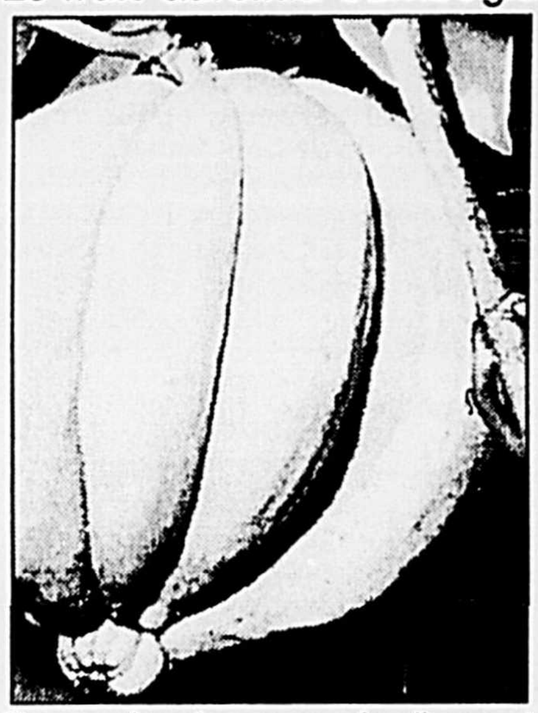

Des recherches approfondies ont démontré que le HCA, un extrait naturel du fruit Garcinia Cambogia, aide à perdre du poids en réduisant l'appétit et en gênant la production de gras du corps. Il a été également démontré que des personnes ayant absorbé du HCA pendant deux mois ont perdu en moyenne 11 livres. Puisque le HCA est naturel, vous pouvez perdre du poids en toute confiance en évitant les effets secondaires causés par les coupe-faim chimiques. Vous retrouverez la marque Citrimax,™ la meilleure source certifiée de HCA, dans les produits de la gamme Minima. Perdez du poids avec le programme Minima... naturellement!

Comme en témoignent Mme Linda Rondeau et un homéopathe

MiNiMA

«Minima...ça marche»

«Je me trouvais un peu trop grasse pour ma grandeur et je désirais perdre juste un peu de poids. J'ai pris Minima et dès la première semaine, j'ai perdu 7 livres et par la suite j'ai perdu trois autres livres. Ce qu'il y a de merveilleux, c'est qu'après avoir fini de prendre ce produit, je n'ai pas repris de poids. De plus, Minima n'est pas dispendieux et j'ai conservé une alimentation saine et normale en continuant simplement à prendre des marches quotidiennes habituelles.»

- Linda Rondeau, Shawinigan

«Des résultats assurés!»

«Prises simplement au déjeuner les herbes amazoniennes Minima de Ben Weider permettent aux hommes et aux femmes qui ont un excédent de poids d'atteindre un poids idéal sans avoir à suivre un régime draconien. Minima est disponible en capsules ou en poudre, il n'est pas dispendieux. Les résultats sont concluants puisque 99% des personnes qui ont utilisé Minima ont perdu de 6 à 7 livres, la première semaine» explique un homéopathe qui soutient qu'une perte de 6 à 7 livres touche dans le système une sorte de déblocage permettant aux personnes d'atteindre de bons résultats.

Disponible chez:

Jean Coutu

1295 Des Cascades Ouest
2665 Ste-Anne
1100, boul. Casavant Ouest
Saint-Hyacinthe

EN SPÉCIAL CETTE SEMAINE 19,99$ / un

Prix Rég.: 24,99$ / un

0242801

Étudiants bien branchés Student Connection

CÉGEP DE SAINT-HYACINTHE
3000, RUE BOULLÉ, SAINT-HYACINTHE
QUÉBEC J 2 S 1 H 9

Quand vous songez à vous brancher sur Internet, savez-vous par où commencer et que faire exactement ?

Si vous êtes déjà branché, savez-vous vraiment comment exploiter le plein potentiel d'Internet ?

Trouvez-vous qu'Internet est un fouillis plutôt que la source d'information qu'on vous a vantée ?

Grâce au programme *Étudiants bien branchés* — une initiative d'*Industrie Canada* et de l'*Association des collèges communautaires du Canada* — vous pouvez vous joindre aux gens d'affaires qui tirent profit d'Internet.

Pour seulement 150$, vous pouvez bénéficier d'une formation de 15 heures adaptée à vos besoins.

Communiquez avec le *Service de placement du cégep de Saint-Hyacinthe* au 773-6800 (Rive-Sud 875-4445) poste 120 ou envoyez votre courrier électronique à jgalarneau@cegepsth.qc.ca pour participer au programme *Étudiants bien branchés*.

Industrie Canada
Industry Canada

Association des collèges communautaires du Canada

PARTENAIRES POUR GRANDIR
Corporation de développement économique et industriel de la région de Saint-Hyacinthe inc.

LA CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE SAINT-HYACINTHE

Développement des ressources humaines Canada

Human Resources Development Canada

CENTRE DES TECHNOLOGIES TEXTILES — TEXTILE TECHNOLOGY CENTER

L'Internet, votre nouveau partenaire en affaires!

0242721

Saint-Hugues va modifier son règlement «bonnes manières»

(MB) - Normand Dupré a perdu ses élections, mais il a gagné une bataille. Il vient de forcer la municipalité de Saint-Hugues à modifier son règlement 150 qui fixait depuis janvier les règles de régie interne, les procédures des sessions délibérantes et les règles pour la période de questions.

À la séance régulière de lundi dernier, le conseiller Roger Morin a proposé qu'un avis de motion soit déposé pour modifier prochainement le fameux règlement.

Le conseil songe ainsi à revoir certains points jugés litigieux par quelques personnes, dont l'ex-candidat défait à la mairie, Normand Dupré.

On se rappellera qu'il a récemment fait appel aux avocats pour entreprendre des procédures légales à l'endroit de la municipalité.

Il contestait particulièrement six articles du règlement 150, dont ceux empêchant l'enregistrement vidéo et audio des séances publiques du conseil municipal.

En modifiant son règlement, le conseil espère pouvoir éviter d'éventuelles poursuites qui pourraient s'avérer aussi inutiles que dispendieuses pour les contribuables.

On recherchera plutôt un terrain d'entente à l'amiable qui pourra satisfaire les deux parties concernées. Voilà qui semble plus facile à dire qu'à faire.

Rejoint mardi matin, Normand Dupré disait en effet douter des bonnes intentions du maire Bernard Benoit. Avant de crier victoire, il compte demander qu'on lui fournisse des engagements formels que la municipalité abolira les articles contestés.

Le maire de Saint-Hugues n'a pas retourné l'appel logé par LE COURRIER.

Dans nos municipalités

Saint-Hyacinthe-le-Confesseur

Le règlement d'emprunt de l'aqueduc a été adopté lors du dernier conseil de la municipalité de Saint-Hyacinthe-le-Confesseur. Les procédures sont enclenchées et une entente sera prise éventuellement avec la ville de Saint-Hyacinthe pour raccorder l'aqueduc au système maskoutain.

Saint-Marcel

Dame Nature n'a pas épargné le village de Saint-Marcel au cours des dernières semaines. C'est pourquoi la municipalité tient à souligner le travail d'Hydro-Québec. Avec une quarantaine de poteaux cassés, certains s'attendaient au pire: un bon trois à quatre jours sans électricité. Pourtant, le courant a été rétabli en quelques heures.

Village de Sainte-Madeleine

La municipalité avise tous ses citoyens que c'est le 6 mars que la Régie intermunicipale de gestion des déchets de la région maskoutaine distribuera les bacs de récupération. Pour savoir quand aura lieu la première cueillette, les gens n'ont qu'à consulter le calendrier qu'ils ont reçu par la poste.

Saint-Barnabé-Sud

Le conseil municipal de Saint-Barnabé-Sud demande à la Sûreté du Québec d'effectuer une surveillance accrue dans le village, surtout aux abords de l'école primaire. Les élus appuient ainsi la démarche de certains contribuables qui se plaignent de la vitesse excessive des automobilistes.

Saint-Dominique

La Caisse populaire de Saint-Dominique tiendra son assemblée générale annuelle dimanche prochain le 9 mars au Pavillon des Loisirs de la localité. L'assemblée débutera à 11 h et un goûter sera servi aux membres présents.

Saint-Jude

Les loisirs de Saint-Jude présenteront le film Basket Spatial le 9 mars prochain à compter de 13 h 30 au Centre communautaire. Basket Spatial fera la joie de tous les enfants puisqu'il met en scène des personnages de dessins animés dont Bugs Bunny et le joueur de basket-ball Michael Jordan.

Saint-Hugues

Mme Annette Gauthier, une bénévole reconnue et appréciée à Saint-Hugues, vient de se voir attribuer le Prix du gouverneur général pour l'entraide, un honneur visant à reconnaître et à récompenser son engagement communautaire. Mme Gauthier est un rouage important de sa communauté où on l'appelle affectueusement «Ma tante Annette». Son dévouement pour la vie pastorale et les organismes communautaires est connu de tous. Elle devrait recevoir son certificat honorifique lors d'une cérémonie toute particulière cet été.

L'actualité en bref

Récupération de peinture

(RL) - Le programme de récupération de peinture offert conjointement par les quincailleries RO-NA et les COOP a donné de très bons résultats: depuis le 1er mai dernier, pas moins de 6 000 kilos de peinture ont été récupérés pour recyclage. La Régie des déchets a recueilli de son côté 8 000 autres kilos par le biais de ses collectes de résidus domestiques dangereux.

MARCHÉ Viand-O-bec inc.
• Charcuterie • Pâtisserie • Épicerie
Texte prévaut en tout temps
plus qu'une Boucherie
Valide du 3 au 9 mars 1997

Rôti de porc frais, bout des côtes, environ 3 1/2 lbs — 1,49$ lb — 3,29$ kg
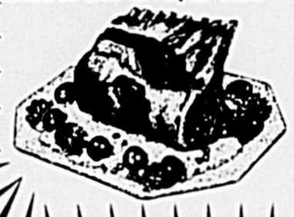
Côtelettes de porc frais — 2,49$ lb — 5,49$ kg

Chou de Bruxelles, contenant 10 on., produit É.U. — 99¢ ch.

Raisins rouges Flame ou verts Thompson, sans noyaux, produit du Chili — 1,49$ lb — 3,29$ kg

BOUCHERIE & CHARCUTERIE

Rôti de porc frais, bout du filet, environ 3 1/2 lbs — 1,69$ lb — 3,73$ kg	Côtelettes de porc désossé Papillons — 4,49$ lb — 9,90$ kg
Gros poulet frais, grade "A", 5 à 6 lbs — 1,59$ lb — 3,51$ kg	Rôti de longe de porc désossé — 3,99$ lb — 8,80$ kg
Souvlaki de porc — 89¢ ch.	Roulé aux oeufs à la viande — 6/2,29$
Côtes levées de porc à l'ail — 3,99$ lb — 8,80$ kg	Poulet aux ananas — 3,99$ lb — 8,80$ kg
Jambon Parisien, Tour Eiffel — 4,99$ lb — 11,00$ kg	Poulet pressé La Gaspésienne — 1,99$ lb — 4,39$ kg
Salami à la dinde — 4,19$ lb — 9,24$ kg	Creton de porc maison — 2,99$ lb — 6,59$ kg

FRUITS & LÉGUMES

Oranges Sunkist, grosseur 88, sans noyaux, produit de Californie, pqt de 6 — 1,89$	
Asperges, produit du Mexique — 3,49$ lb — 7,70$ kg	
Pommes jaunes Délicieuse, grosseur 125, produit É.U. — 89¢ lb — 1,96$ kg	
Concombres, grosseur 72, Super Select, produit É.U. — 3/99¢	
Poires Bartlett, grosseur 120, produit de l'Argentine — 99¢ lb — 2,18$ kg	
Laitue Boston vivante ou laitue frisée vivante, produit du Québec — 1,69$ ch.	
Mandarines importées du Maroc — 1,89$ lb — 4,17$ kg	
Patates rouges ou blanches, sac de 10 lbs, produit du Québec — 1,69$ ch.	

FROMAGES & PRODUITS CUISINÉS

Mini danoises, saveurs assorties, 75 gr ch., paquet de 6 — 2,29$ ch.	
Rôti de porc cuit à l'ail, maison — 6,99$ lb — 15,41$ kg	
Macaroni chinois au poulet — 2,29$ lb — 5,05$ kg	
Riz frit chinois aux légumes — 2,19$ lb — 4,89$ kg	

CARREFOUR DES CASCADES
HEURES D'OUVERTURE:
Lundi, mardi, mercredi: 8 h 30 à 19 h
Jeudi, vendredi: 8 h 30 à 21 h
Samedi: 8 h 30 à 17 h - Dimanche: 8 h 30 à 17 h
1245, rue des Cascades, Saint-Hyacinthe
774-5404
MARCHÉ Viand-O-bec inc. plus
0239375

Parti Libéral: Fontaine ne sera pas candidat

(RL) - L'avocat Guy Fontaine a annoncé qu'il ne sera pas candidat à l'investiture du Parti Libéral du Canada dans le comté de Saint-Hyacinthe-Bagot aux prochaines élections fédérales.

M. Fontaine avait contacté l'association libérale et avait fait mention de son intérêt à se porter candidat.

«Après mûres réflexions, j'ai pris la décision de ne pas poser ma candidature pour l'instant,» a-t-il confié au COURRIER.

M. Fontaine invoque des considérations personnelles et familiales pour expliquer sa décision. Ses enfants sont encore jeunes et il ne pourrait leur accorder tout le temps nécessaire s'il était élu député à la Chambre des communes.

Toutefois, l'avocat maskoutain ne ferme pas la porte à une éventuelle candidature. Il avoue avoir la politique dans le sang, surtout que son grand-père, Joseph Fontaine, fut député fédéral du comté de Saint-Hyacinthe entre 1945 et 1957 sous la bannière libérale.

TOUJOURS 2 ANS SANS INTÉRÊT

CINÉMA MAISON HAUT DE GAMME
SONY
MONITEUR TRINITRON V 35"
Trinitron noir intense améliorant le contraste et absorbant la lumière ambiante de la pièce • Image sur image à 2 syntonisateurs • Menu sophistiqué à l'écran avec Program Palette • Guide de réglage simplifié • Haut-parleurs en chambre acoustique dynamique accentuant la puissance qualité audio (2x10 W) • Télécommande compatible avec la plupart des magnétoscopes • Lumisponder règle la luminosité en analysant les conditions d'éclairage de la pièce • Tableau de commande sur le dessus • Modèle no. KV35V45
2199,84$ OU
91,66$ par mois SANS INTÉRÊT

GoldStar
MONITEUR 26" STÉRÉO
Câblosélecteur 181 canaux • son stéréo IMTS • affichage à l'écran • commande multifonction.
499,92$ OU
20,83$ par mois SANS INTÉRÊT

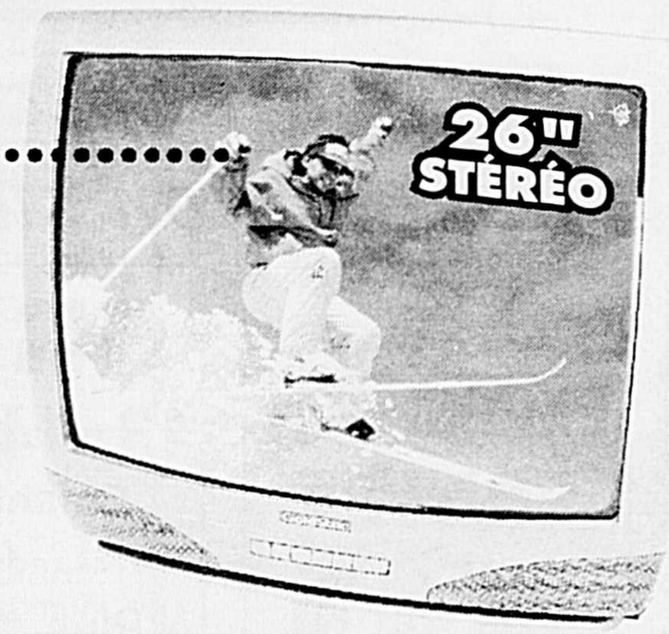

YAMAHA
MINI-CHAÎNE DSP HAUTE FIDÉLITÉ
Mini-chaîne haute fidélité 70 W, lecteur laser 3 disques, lecteur cassettes double auto-inversion, syntonisateur numérique avec mémoire de stations, correcteur graphique 7 bandes, 7 effets DSP incluant Surround, enceintes acoustiques 3 voies, télécommande.
799,92$ OU
33,33$ par mois SANS INTÉRÊT

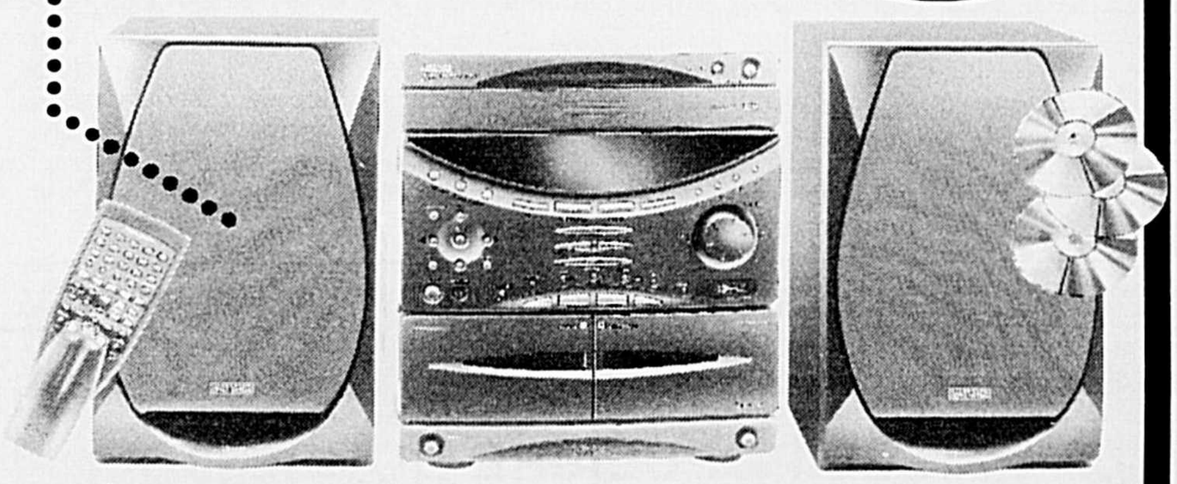

133 MHz

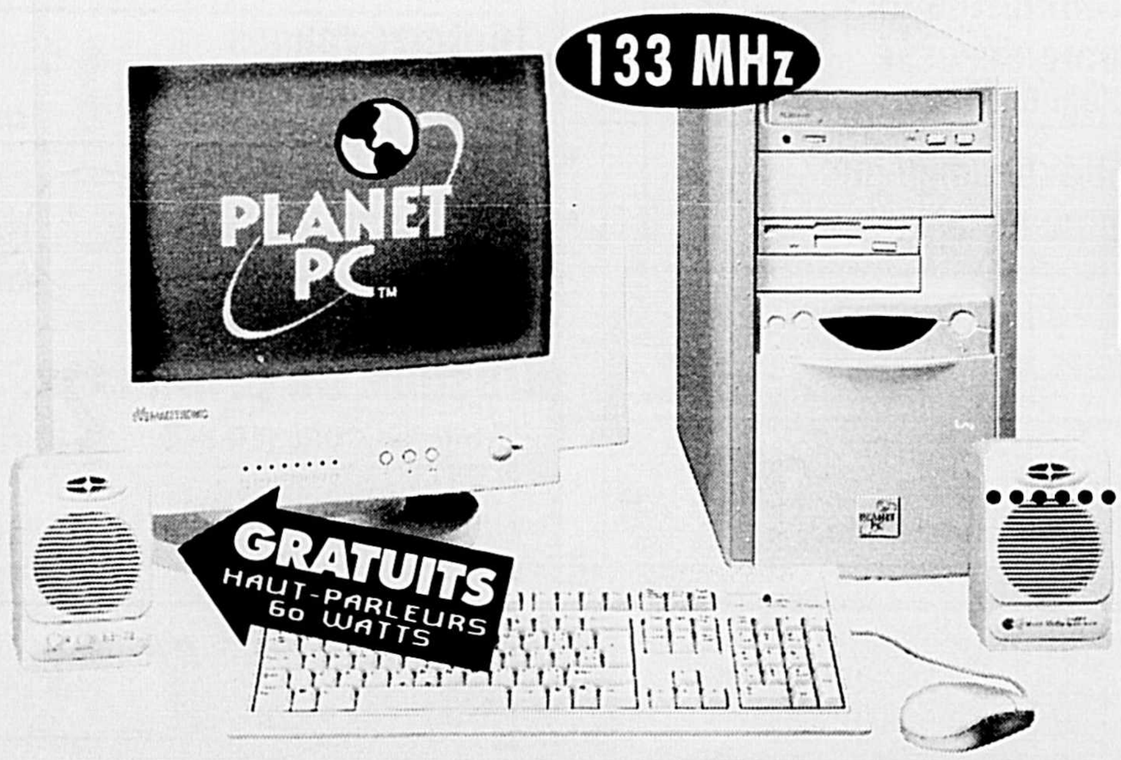

PLANET PC
ENSEMBLE MULTI-MÉDIA PENTIUM 133 MHz INTEL
intel inside pentium
Microsoft Windows 95
- 512 Ko de mémoire cache
- 16 Mo de mémoire RAM EDO
- Disque rigide de 1,2 Gig interface IDE
- Lecteur de disquettes 3.5 po, 1.44 Mo
- Clavier + souris Window 95
- Fan musicale
- Carte de son Sound blaster 16 bits stéréo
- CD ROM vitesse 8x
- Boîtier mini-tour
- Window 95 CD (français ou anglais)

GARANTIE 2 ANS PIÈCES ET MAIN-D'OEUVRE

Moniteur 14 po inclus

1899,84$ OU 79,16$ par mois SANS INTÉRÊT

60 MAGASINS AU QUÉBEC

STÉRÉO plus® AUDIO+VIDEO INFORMATIQUE

VISA

Financement sujet à l'acceptation du département de crédit, sur items sélectionnés. Photos à titre indicatif. Valide jusqu'à l'épuisement des stocks.

2145, RUE STE-ANNE ST-HYACINTHE
Voisin Caisse Populaire Bourg-Joli
774-0433

0239470

À l'École professionnelle de Saint-Hyacinthe

Professeur de mécanique automobile au banc des accusés

■ MARTIN BOURASSA

Tout ne tourne pas rond au département de mécanique automobile de l'École professionnelle de Saint-Hyacinthe. Une quinzaine d'étudiants accusent ouvertement un professeur d'incompétence et de négligence criminelle.

Des finissants de l'option mécanique automobile rattachée au pavillon Bouchard se sont rendus en grand nombre, le 25 février dernier, à la séance régulière du comité exécutif de la Commission scolaire Saint-Hyacinthe.

Un déplacement qui n'avait rien d'une simple visite de courtoisie.

À la surprise générale, ils ont profité de la période de questions habituelle pour dévoiler au grand jour les agissements d'un enseignant.

Au dire des étudiants, le mauvais caractère légendaire de l'enseignant et son peu de considération envers ses collègues et les élèves mineraient l'atmosphère du département et terniraient l'image de l'École professionnelle maskoutaine.

Les étudiants ne se gênent pas pour dire que la qualité de l'enseignement du professeur laisserait aussi grandement à désirer.

Ils jurent même avoir reçu des menaces d'échec de la part du professeur. Ce serait d'ailleurs pour éviter de possibles représailles à leur endroit qu'ils auraient demandé à la direction de l'École professionnelle de ne pas donner suite à leurs plaintes avant la tenue des examens du diplôme d'études professionnelles de février.

«Ce n'est pas d'hier que ça va mal si on se fie aux témoignages des étudiants qui nous ont précédés. Ça fait au moins trois ans et demi que ça dure. Nous nous sommes plaints souvent à l'interne et il n'y a jamais eu de suite, alors là on veut faire débloquer les choses. Nous le faisons pour nous et pour les élèves à venir», ont déclaré les étudiants qui reprochent à la direction de l'École professionnelle d'avoir menti aux étudiants et refusé de prendre ses responsabilités.

Les étudiants de mécanique automobile vont même plus loin et accusent l'enseignant d'avoir commis des actions qui vont à l'encontre des normes environnementales.

Si on se fie aux propos des élèves, le professeur aurait délibérément provoqué un déversement de gaz freon dans l'atmosphère en vidant une bonbonne servant à la récupération de gaz provenant de système de climatisation.

Un geste qui va à l'encontre du Règlement sur les substances appauvrissant la couche d'ozone adopté par le gouvernement du Québec en juin 1993 et qui pourrait coûter très cher à la Commission scolaire si cela devait être prouvé.

Des amendes variant de 2000 $ à 25 000 $ pour les individus et de 5000 $ à 500 000 $ pour les corporations sont en effet prévues en cas de non-conformité à ces nouvelles obligations.

Accusations contre un professeur

La Commission scolaire Saint-Hyacinthe fait enquête

(MB) - À la Commission scolaire Saint-Hyacinthe, on prend les accusations des élèves de mécanique automobile très au sérieux.

Le directeur général Jacques Dupré a d'ailleurs rencontré la direction de l'École professionnelle en compagnie de la conseillère en gestion de personnel pour élaborer un plan d'action pour faire la lumière sur toute cette histoire.

«Nous allons rencontrer les étudiants qui sont prêts à se faire entendre et nous allons tout mettre par écrit. Ils nous ont fait état d'un tas d'inconduites qu'il nous faudra vérifier. Il faudra surtout trouver des preuves formelles. Il est très important de pouvoir séparer les simples soupçons des faits réels. Nous devons être très prudents car il y a une carrière et une réputation en jeu. Ce sont des accusations très graves», a commenté du bout des lèvres le directeur général.

Si la grande majorité des commissaires présents à la rencontre du 25 février ont semblé tomber des nues devant la situation malsaine qui se vit présentement à l'intérieur du pavillon Bouchard, M. Dupré a déclaré qu'il avait eu vent de certains problèmes ces derniers temps au département de mécanique automobile.

«Il y a des faits connus dans le dossier, mais les étudiants ont apporté des faits nouveaux. La direction de l'École professionnelle était au courant, mais attendait la fin des examens avant d'agir. La Commission scolaire n'a pas à être au courant de tous les faits et gestes des enseignants, ça relève de la direction.»

L'enseignant aurait déjà fait l'objet de réprimandes et de sanctions par le passé, mais ces offenses auraient toutes été effacées de son dossier depuis.

«Lorsqu'un problème survient, il y a plusieurs étapes à suivre, ajoute Jacques Dupré. On offre d'abord de l'aide à l'enseignant. Ensuite on lui donne un avertissement verbal. Si ce n'est pas suffisant, il reçoit un avertissement écrit et ensuite une réprimande. Ce n'est qu'à l'étape de réprimande que le service de ressources humaines de la Commission scolaire est avisé. Après chaque étape, s'il n'y a pas récidive après un certain temps, on efface tout du dossier.»

NOMINATION

À LA CAISSE POPULAIRE BOURG-JOLI

La direction de la Caisse Populaire Bourg-Joli est heureuse d'annoncer la nomination de Monsieur Luc Lessard au poste de directeur des services aux membres et développement des affaires.

Monsieur Lessard possède seize années d'expérience dans le domaine des institutions financières. Ses qualités de gestionnaire, ses connaissances et sa constante préoccupation de satisfaire les membres constitueront des atouts pour le personnel et la clientèle de notre Caisse.

Grâce à ses deux sites, rue Ste-Anne et boul. Casavant, La Caisse Populaire Bourg-Joli répond aux besoins financiers de plus de 12 000 membres et affiche un actif de quelque 110 millions de dollars.

M. Luc Lessard

CAISSE POPULAIRE BOURG-JOLI
2121, avenue Ste-Anne, Saint-Hyacinthe
2480, boul. Casavant Ouest, Saint-Hyacinthe
Téléphone:
(514) 778-7421

0242560

Desjardins pour s'aider soi-même

Saluons le printemps aux Galeries St-Hyacinthe

Salon Printanier

– ENTRETIEN ET RÉNOVATION –

10 au 23 mars '97

Plusieurs spécialistes de la région sur place

EXPOSITION CANINE

Le samedi 15 mars
10 h 30 à 16 h

• Démonstration de conformation et d'obéissance.

Club Canin de l'Estrie inc.

GRATUIT
13 - 14 - 15 - 16 mars
Enfants accompagnés d'un adulte.

• Plus de 4 000 boutures de bégonia
(1 000 boutures chaque jour).
• Pot de plantation.
• Des instructions de plantation.

Kiosque du printemps
face au centre d'activités
Jeudi: 13 h - 14 h - 20 h Sam.: 12 h - 16 h
Vend.: 14 h - 15 h - 20 h Dim.: 12 h - 16 h

Serge sur place avec animation.
Activités:
De l'animation musicale
– Mercredi: 11 h à 16 h
– Jeudi: 11 h à 20 h 30
– Vendredi: 11 h à 20 h 30
– Samedi: 12 h à 16 h
– Dimanche: 12 h à 16 h

CD et cassettes disponibles *chez* Disques Lemaire Polysons

Galeries ST-HYACINTHE

ZELLERS • IGA • JEAN COUTU • HART
ET PLUS DE 70 MAGASINS ET BOUTIQUES

Saint-Barnabé-Sud:

La population se fait généreuse envers les Germain

(RL) - Lorsqu'un fil de haute tension électrique a provoqué l'incendie de leur résidence le 22 février dernier, la famille Germain de Saint-Barnabé-Sud a tout perdu.

Aujourd'hui, Denis Germain et son épouse Lucie Deslauriers ne sont pas relocalisés mais ils ont reçu un appui extraordinaire de la population.

«C'est épouvantable comment les gens ont bien répondu, a lancé Mme Deslauriers au COURRIER. Les gens de Saint-Barnabé sont vraiment généreux.»

Au lendemain de l'incendie qui a détruit leur demeure sur le rang Michaudville, l'épouse du chef des pompiers, Colombe Charbonneau, et Denis Blanchard, ont lancé un appel à travers la municipalité pour aider la famille Germain.

Le mouvement qui ne devait se limiter au départ qu'à l'école de la paroisse, a rapidement pris de l'ampleur. La municipalité a offert de distribuer une lettre à tous les foyers de Saint-Barnabé-Sud, puis les médias se sont mis de la partie. Résultat: les dons ne cessent d'affluer.

«On a reçu beaucoup de dons en vêtements, en literie, ainsi que des offres pour des meubles, de confier Mme Charbonneau. Nous avons même quelqu'un qui a offert un ameublement complet.»

Les Germain sont présentement à la recherche d'une résidence ou d'un logement, à Saint-Barnabé-Sud de préférence. Lucie Deslauriers n'a eu que des bons mots aussi pour la Croix-Rouge qui leur a offert un bon support les jours suivant le sinistre.

«Si on devait s'installer demain matin, on aurait une bonne partance», a-t-elle déclaré.

Mars, mois de la nutrition

(ML)- Pour les amants des sucreries et des gâteries, Mars est probablement synonyme de barre de chocolat au caramel. Mais pour les promoteurs de la saine bouffe, Mars est irrémédiablement lié au Mois de la nutrition. C'est donc officiellement samedi dernier que la version 1997 de cette activité a pris son envol avec, comme thème, «À chaque aliment, une place sur mesure».

«De nos jours, les gens sont de plus en plus déconcertés lorsque vient le temps de penser saine alimentation. Ce thème réitère l'importance d'acquérir de bonnes habitudes alimentaires durables, fondées sur l'équilibre et la modération», a rappelé Mme Ariane Fortier, diététiste et agente de liaison pour le Mois de la nutrition dans la région maskoutaine.

Outre son lancement, le jeudi 27 février dernier à l'épicerie IGA des Galeries Saint-Hyacinthe, les diététistes professionnelles de Saint-Hyacinthe ont organisé une série d'activités susceptibles d'intéresser la population.

La plus importante aura lieu le mercredi 26 mars, à 18 heures, au restaurant Le Lefty. À cette occasion, Mmes Caroline Benoit et Nathalie Goudreault, diététistes à Saint-Hyacinthe, organiseront un souper-conférence. Les billets sont en vente au restaurant Le Lefty et à la clinique diététique Harmonie Santé.

Par ailleurs, tous les mardis de mars, les gens pourront assister à des ateliers sur la nutrition, au Club Privé, à l'intérieur du Collège Antoine-Girouard.

De plus, les diététistes oeuvrant en clinique privée distribueront des brochures d'information sur différents sujets en rapport avec la nutrition.

Finalement, Mme Guylaine Chagnon, diététiste, profite de l'occasion pour promouvoir un recueil de recettes de collation-santé. Pour se le procurer, on peut téléphoner au Centre de Vision Pro-Santé au 778-3238.

Aféas de Saint-Damase: 30 ans d'existence

Pour souligner cet événement, deux cents personnes se sont donné rendez-vous au Relais de l'Arc-en-Ciel le 23 février dernier. À cette occasion, Mme Rita Laflamme Jodoin (à gauche) a remis une gerbe de fleurs à la doyenne régionale de Richelieu-Yamaska, Mme Lina Dupont (90 ans) de l'Aféas de Saint-Damase.

Développement commercial

Saint-Hyacinthe tiendra deux colloques au printemps

(RL) - La Ville de Saint-Hyacinthe prépare actuellement deux colloques sur le développement commercial, lesquels auront lieu au printemps.

Ces colloques porteront sur le développement commercial dans le secteur nord de la ville ainsi que sur la revitalisation commerciale du centre-ville.

«On veut faire le point avec tous les intervenants pour savoir où on s'en va pour les quatre prochaines années,» de confier le maire de Saint-Hyacinthe, Claude Bernier.

Le maire en avait fait une promesse lors de la dernière campagne électorale. L'an dernier, deux projets de zonage à la Ville avaient suscité de vifs débats parmi la population et les gens d'affaires: un premier qui limitait les salles de cinéma au centre-ville et un second pour permettre les commerces à grande surface sur la rue Martineau, du côté de Tringles Malar. Plusieurs hommes d'affaires ne s'étaient pas gênés à l'époque pour accuser les élus de favoriser l'étalement commercial.

En réunissant tous les intervenants, M. Bernier espère en arriver à de larges consensus sur le développement commercial pour les prochaines années.

Loteries

Lotto 6/49

Tirage du mercredi 26-02-97
05 06 21 26 42 48
Complémentaire 28

Gag.		Lots
6/6	2	1 149 548,00$
5/6+	9	76 636,50$
5/6	229	2 409,50$
4/6	13 933	75,90$
3/6	277 974	10,00$

Extra

822820 100 000,00$

Tirage du samedi 01-03-97
11 24 28 40 46 47
Complémentaire 39

Gag.		Lots
6/6	0	2 809 910,90$
5/6+	3	280 991,10$
5/6	263	2 564,10$
4/6	14 090	91,70$
3/6	285 065	10,00$

Extra

272825 100 000,00$

La Quotidienne

Du 25-02-97 au 03-03-97

Mardi	667	5106
Mercredi	814	8641
Jeudi	992	0446
Vendredi	156	1443
Samedi	831	6304
Dimanche	604	9456
Lundi	399	3900

La Mini

Tirage du 28-02-97

Numéros	Lots
763084	50 000,00$
63084	5 000,00$
3084	250,00$
084	25,00$
84	5,00$

Numéros	Lots
76308	1 000,00$
7630	100,00$
763	10,00$

Banco

Tirage du 25-02-97
01 08 09 10 11
15 18 25 26 30
33 40 41 46 50
52 58 60 66 70

Tirage du 26-02-97
01 12 19 20 22
26 28 33 35 38
42 47 49 50 53
55 61 62 66 69

Tirage du 27-02-97
01 02 03 08 10
16 26 30 33 35
40 44 46 48 55
56 59 60 62 69

Tirage du 28-02-97
03 06 10 11 14
15 21 25 26 30
31 38 39 40 44
55 57 60 62 64

Tirage du 01-03-97
07 09 10 11 12
17 29 31 34 35
38 41 42 43 45
48 49 55 56 62

Tirage du 02-03-97
05 07 10 22 24
25 27 29 32 42
52 53 56 59 61
63 64 65 66 69

Tirage du 03-03-97
07 13 16 19 23
28 30 32 33 37
39 40 41 49 51
53 55 62 63 66

Select 4/27

Tirage du samedi 01-03-97
07 09 11 17 25 26
Complémentaire 10

Gag.		Lots
6/6	0	1 000 000,00$
5/6+	1	9 999,60$
5/6	36	185,10$
4/6	1 416	21,90$
3/6	19 728	5,00$

MISE TOT
10 17 37 38

Gag.	Lots
29	1 724,10 $

Loto Super 7

Tirage du 28-02-97

08 09 16 20 30 39 43
Numéro complémentaire 42

Gagnants.		Lots
7/7	0	2 500 000,00$
6/7+	2	42 626,90$
6/7	27	2 762,80$
5/7	1 707	156,00$
4/7	36 649	10,00$
3/7+	33 423	10,00$
3/7	308 996	partic. gratuite

Ventes totales: 4 543 312,00 $
Prochain gros lot (approx.): 4 000 000,00 $
Prochain tirage: 07-03-97

Extra

Tirage du vendredi 28-02-97

Numéros	Lots
441578	100 000,00 $
41578	1 000,00 $
1578	250,00 $
578	50,00 $
78	10,00 $
8	2,00 $

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets.

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Grands prix du tourisme

Le Jardin Daniel A. Séguin en lice pour la Montérégie

(RL) - Le Jardin Daniel A. Séguin est en lice dans la catégorie Innovation touristique pour les Grands prix du tourisme pour la Montérégie.

Ce jardin botanique qui a ouvert ses portes à l'été 1995, en face de l'ITA, en est à sa première nomination de ce prestigieux concours du monde touristique.

Les lauréats régionaux seront connus le 10 avril prochain lors d'une soirée de gala à l'Hôtel Valleyfield et animée par l'humoriste Yvon Deschamps.

Dans la région périphérique, plusieurs entreprises et organismes sont également en nomination. Il s'agit du Centre d'interprétation de la pomme de Rougemont dans la catégorie Entreprise publique, de Fort Débrouillard de Roxton Falls dans la catégorie Innovation touristique, du Centre de conservation de la nature de Mont Saint-Hilaire dans les catégories Innovation touristique et Développement touristique, et de la Chambre de commerce de Rougemont dans la catégorie Promotion touristique.

Les lauréats régionaux sont automatiquement en lice pour le Grand Prix national du tourisme qui réunit toutes les régions du Québec.

Yvon Deschamps animera la soirée de gala des Grands prix du tourisme de la Montérégie le 10 avril prochain.

Les Arpents Verts
Fruits et légumes
Des choix unanimes
CÉLERI ET BROCOLI 97¢ ch.
LUZERNE ET RADIS CELLO 67¢ ch.
Du nouveau dans le frigo!
Le grand copain des salades
CONCOMBRES ANGLAIS pr. Ontario 97¢ ch.
PAMPLEMOUSSES ROUGES gr. 56 pr. Floride 4/97¢
Nos plus juteux et sucrés
LUNDI, MARDI, MERCREDI
JEUDI, VENDREDI, SAMEDI ET DIMANCHE
Ça rend personne indifférent
LAITUE ICEBERG pr. Californie 77¢ ch.
POIRES BARTLETT pr. Argentine - Nouvelle récolte - 77¢ lb 1re
C'est fou comme les gens l'adorent
BOULANGERIE • VRAC
ÉPICERIE D'IMPORTATION
SIMILI POULET ROND À L'ANCIENNE 1 99$ lb 4,39$ kg
TARTES AUX POMMES 2 99$ ch.
Cuites en magasin
CHARCUTERIE ET FROMAGE
ROULEAUX IMPERIAUX 69¢ ch.
PÂTÉS 1ère MOISSON 9 49$ chevreuil ou canard lb 20,92$ kg
MINI MUFFINS 2 29$ saveurs assorties 12x23 gr
6 49$ JAMBON ALPINA moins de 2% mg lb 14,31$ kg
5 99$ GRUYÈRE ou EMMENTHAL suisse lb 13,21$ kg
4 69$ FROMAGE EN GRAINS KINGSEY lb 10,34$ kg
CANTALOUP DEL MONTE pr. Costa Rica 97¢ ch.
Venez goûter Jeudi, Vendredi, Samedi
À juste titre le meilleur
SUPER SPÉCIAL 4 99$ HUILE EXTRA-VIERGE "Mastro" rég. 7.99$ ch. 500 ml
Pas de cholestérol Pressée à froid
BISCUITS A.G.P. saveurs assorties 600 gr 1 99$
Prix en vigueur du lundi 3 mars au 9 mars 97
3040, Choquette, Saint-Hyacinthe, 773-6969
coin boul. Casavant, entrée de vitesse et du Marché du store
HEURES D'OUVERTURE
Lundi au mercredi : 8h à 19h
Jeudi et vendredi : 8h à 21h
Samedi et dimanche : 8h à 17h30
0242929

La bannière de véhicules presque neufs

MÉGA PARC

ouvre ses portes à Saint-Hyacinthe

Ouverture dans 12 jours

Le 17 mars

Conception graphique: Rebel Communication inc.

Jean Chagnon C.A.
Associé directeur
773-2424

RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ
Société en nom collectif 0235603
LA FORCE DU CONSEIL
Comptables Agréés - Services conseils

Une conférence de Bernard Bougie pour acheteurs et marchands

(J.-M.F.) -M. Bernard Bougie, associé au bureau de Montréal chez Samson Bélair Deloitte & Touche, interviendra pour une deuxième fois en sol maskoutain dans l'intervalle de quelques semaines. Spécialiste du commerce de détail et membre du Groupe Canadian Trade, M. Bougie s'adressera aux membres de la Chambre de commerce ce mardi 11 mars, à compter de 18 h 30, à l'Auberge des Seigneurs.

«Les participants à la première rencontre de Profil achats ont été désolés de n'entendre qu'une infime partie de l'intervention de M. Bougie, puisque nous étions bousculés par le temps. M. Bougie a accepté de revenir s'adresser aux Maskoutains et nous lui accorderons du temps», a indiqué M. Roland Cordeau, président directeur-général de la Chambre.

M. Bernard Bougie compte vingt-deux années d'expérience en vérification et en conseil auprès d'une clientèle variée et en croissance. Il est également chef de projet principal des services à la clientèle. Amélioration efficiente de systèmes de gestion, conseils aux entrepreneurs dans le cadre de leur planification stratégique et arbitrage lors de négociations d'achat-vente d'entreprises, sont autant de secteurs dans lequel le conférencier est intervenu.

Président du conseil des gouverneurs de la Jeune Chambre de commerce de Montréal et trésorier de sa Fondation, M. Bernard Bougie est également membre du conseil d'administration de la Fondation HEC.

M. Bougie a analysé en profondeur l'enquête sur les habitudes d'achats des consommateurs de la région. C'est le fruit de cette analyse qu'il dévoilera ainsi que les perspectives d'avenir dans le commerce de détail.

En lever de rideau, M. Serge Cloutier, directeur général du cégep Saint-Hyacinthe et M. Mario De Tilly, directeur général de la Corporation de développement économique, dévoileront les grandes lignes d'un nouveau programme «Étudiants bien branchés», un programme de formation personnalisée s'adressant aux gestionnaires de la région.

Les personnes intéressées à prendre part à ce cinquième colloque de la saison doivent réserver dès maintenant en communiquant avec le secrétariat de la Chambre au 773-3474. Les non-membres seront exceptionnellement admis au même prix que les membres.

Bernard Bougie, spécialiste du commerce de détail, sera l'intervenant du prochain colloque de la Chambre de commerce ce mardi 11 mars, à l'Auberge des Seigneurs. (Photo Huguette Leduc)

Acquisition d'un immeuble

Les Orgues Létourneau ont le vent dans les voiles

■ JEAN-MARIE FONTAINE

«Je rentre de l'Angleterre où je suis à négocier de grands projets. D'ailleurs, des pourparlers sont en cours présentement pour deux projets extrêmement prestigieux sur la scène internationale et j'ai bon espoir de les réaliser. J'évalue nos chances actuellement à plus de 50 %, mais il est trop tôt pour sabler le champagne», confie d'entrée de jeu, M. Fernard Létourneau, président des Orgues Létourneau, entreprise fondée en 1979.

Les Orgues Létourneau a le vent dans les voiles puisqu'elle a fait l'acquisition d'un immeuble à l'intersection de la rue Saint-Maurice et de l'avenue Petitclerc dans le quartier Assomption qui était la propriété du Groupe Commerce. «Un immeuble sur deux étages, de 13 000 pieds carrés, que nous avons acquis l'automne dernier parce que nous étions trop à l'étroit à Saint-Joseph et qui a été converti en salle d'entreposage et en atelier de réparation d'orgues usagés, comme le stipule notre permis», précise le président.

Cette acquisition aura des effets bénéfiques sur la création d'emplois. «Nous avons créé deux postes présentement et dans un proche avenir, cinq ou six autres postes permanents seront ouverts et peut-être davantage. Nous faisons actuellement appel à 30 travailleurs spécialisés et ce qui est réconfortant pour tout le monde, c'est que nous avons des contrats pour deux ans et demi d'avance», soutient M. Létourneau.

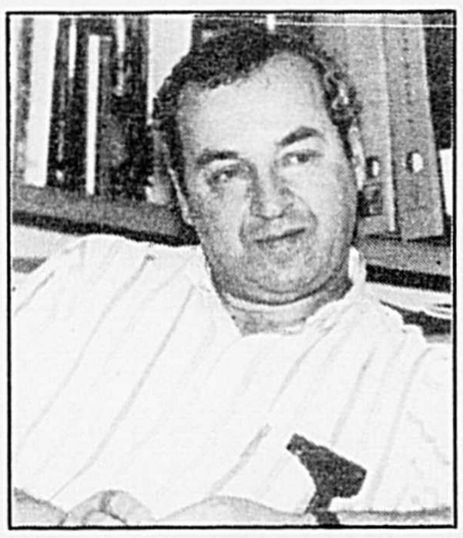

«Trop à l'étroit sur l'avenue Savoie, nous avons acquis un immeuble, converti en salle d'entreposage et de restauration», fait savoir M. Fernand Létourneau, président des Orgues Létourneau. (Photothèque Le Courrier)

Les employés s'affairent à la fabrication d'un orgue de 57 jeux mécaniques, d'une valeur de 1,2 million $, pour une salle de concert de Columbus, Georgie. «Nous venons de décrocher le contrat et nous le livrerons dans deux ans. Nous avons également des orgues de 54 jeux et de 46 jeux à fabriquer pour Kalamazoo. Nous avons également à restaurer un orgue à quatre claviers et de 58 jeux, de Saint Andrews, Australie. J'ose croire que nous avons une bonne renommée dans la restauration des orgues, car nous en avons de plus en plus», estime le président.

À l'instar de toutes les entreprises, les Orgues Létourneau fait appel à la nouvelle technologie, mais la spécificité de ce fleuron maskoutain requiert une main-d'oeuvre artisanale et qualifiée qui contribue à son rayonnement à travers la planète. «Depuis 18 ans, nous n'avons jamais rétrogradé et nous avons des projets partout et du travail pour jusqu'en 1999», conclut M. Fernand Létourneau.

Rendez-vous pour les propriétaires-dirigeants

Nouveau défi des organisations: Gérer le savoir!

■ JEAN-MARIE FONTAINE

«Les propriétaires-dirigeants qui veulent être un pas en avant seront à ce rendez-vous stratégique. C'est vital! Des gens ont joué à la guerre et l'ont perdue. Aujourd'hui, la guerre se fait sur tous les fronts, tels la nouvelle technologie et la communication, et les propriétaires-dirigeants qui veulent détenir une longueur d'avance, ont à apprendre à gérer le savoir», rappelle M. Léon Thériault, conseiller en développement industriel au ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie en Montérégie.

La direction régionale du MICST et le Groupe Innovation interpellent les chefs d'entreprises, les consultants, les gens de la formation, ainsi que tous ceux qui jouent un rôle d'influence, à une grande journée de formation, à l'Auberge des Seigneurs, le mardi 11 mars.

«Ce n'est pas très compliqué; c'est un changement de culture, afin que les entreprises soient plus concurrentielles. Les dirigeants ont des devoirs à faire», souligne M. Thériault à l'aube de ce grand rendez-vous.

Présentement, la planète est secouée par une mutation profonde qui se répercute au coeur même de toutes les organisations. Cette révolution n'est pas sans transformer en profondeur les façons de penser et de gérer.

«Le savoir et les connaissances doublent tous les 7 ans en moyenne, et en 2040, ils doubleront tous les 72 jours», Stan Davis... «La seule chose qui procure un avantage compétitif durable à une organisation est ce qu'elle sait, comment elle utilise ce qu'elle sait et la vitesse à laquelle elle acquiert de nouvelles connaissances», Laurence Prusak... «On ne peut pas forcer les gens à changer. Il faut créer un contexte qui fera en sorte qu'ils changeront volontairement», Christopher Bartlett... «Aujourd'hui, les managers doivent vivre les valeurs qu'ils adoptent, faire coïncider la parole et l'action», David Hurst... Quelques citations de gourous qui ont révolutionné le savoir!

Les gens d'affaires de la Montérégie comprendront mieux les enjeux de la révolution du savoir et ils découvriront les moyens d'en assurer une gestion éclairée en participant. Cet événement unique s'inscrit dans la volonté gouvernementale de faciliter la création de conditions favorables à la compétitivité des entreprises ainsi qu'à la consolidation et au développement de l'emploi au Québec.

Au programme: présentation multimédia futuriste et interactive, de même que des extraits d'entrevues exclusives réalisées avec des auteurs de renommée mondiale. Les participants pourront non seulement comparer leurs perceptions avec celles de ces spécialistes de l'économie du savoir, mais prendre connaissance de solutions concrètes.

Les entrepreneurs se sensibiliseront aux nouvelles tendances en gestion et ils s'outilleront pour faire face aux changements profonds qui s'opèrent dans la société. Renseignements et inscription auprès du MICST au 1-514-928-7456

Occupez-vous de vos affaires

Par Jean Chagnon C.A.
associé directeur — RCMP

Appel aux Québécois contre la pauvreté!

Dans un bulletin d'information daté du 26 novembre 1996, le ministre des Finances, M. Bernard Landry, a annoncé la constitution d'un fonds spécial de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail, pour donner suite à ce qui avait été convenu au Sommet sur l'économie et l'emploi.

Ce fonds de 250 millions de dollars sera financé en parts égales par les particuliers et les entreprises de la manière suivante:

Pour les particuliers:

- contribution égale à 0,3% de l'impôt à payer;
- contribution payable durant trois ans, à l'égard des revenus gagnés de 1997 à 1999 inclusivement.

Pour les sociétés:

- contribution égale à 2,8% de l'impôt à payer pour l'année;
- contribution payable pour toute année d'imposition ou partie d'année d'imposition comprise entre le 27 novembre 1996 et le 26 novembre 1999;
- Revenu Québec a déjà rendu disponible le formulaire CO-1186.2 pour effectuer le calcul de la contribution au fonds.

Pour les institutions financières:

- contribution additionnelle égale à 0,3% de la taxe sur le capital pour l'année;
- contribution payable pour toute année d'imposition ou partie d'année d'imposition comprise entre le 27 novembre 1996 et le 26 novembre 1999.

Les déductions à la source et les acomptes provisionnels doivent être ajustés afin de tenir compte de ces contributions depuis janvier 1997.

Il reste à espérer que les sommes recueillies seront dépensées à bon escient!

RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ
Société en nom collectif
773-2424 LA FORCE DU CONSEIL
Comptables Agréés - Services conseils

Centre de recherche et de développement sur les aliments

Yves Dumont, nouveau président du Conseil des gouverneurs

(J.-M.F.) -M. Yves Dumont, vice-président recherche et développement des Industries Lassonde, de Rougemont, succède à M. Eugène Cyr, président directeur général de Givaudan-Roure Canada, à la présidence du Conseil des gouverneurs du Centre de recherche et de développement sur les aliments de Saint-Hyacinthe.

Le premier Conseil des gouverneurs du CRDA a été initié en 1987, lorsque le Centre de recherche, totalement dédié à la transformation alimentaire, a vu le jour.

Sa priorité absolue: Appuyer la recherche et le développement industriel, et pour ce faire, le CRDA devait se brancher étroitement sur les besoins des entreprises alimentaires canadiennes. Dès lors, les douze membres du Conseil des gouverneurs se sont donné comme mandat d'informer et de conseiller la direction du Centre sur les attentes de l'industrie.

Le Conseil a suivi de près la création de sections de recherche ciblées sur les produits laitiers, les viandes, les bioingrédients et les technologies de conservation des aliments, ainsi que les projets de recherche en cours au CRDA. Pour assurer sa flexibilité dans ses activités de transfert de technologie, le Conseil a créé en 1992 la Fondation des gouverneurs qui poursuit sa mission d'encourager l'innovation dans le secteur alimentaire, ainsi que le partenariat industrie-gouvernement. Le Conseil a également été l'instigateur de la construction d'un pavillon qui abritera la nouvelle bibliothèque du Centre, dont l'ouverture est prévue pour septembre 1997.

La nouvelle équipe entend s'attarder sur la commercialisation des technologies développées au CRDA.

Vaut mieux en rire

RAPPEL

AVIS DE CONVOCATION

Prenez part à l'assemblée générale annuelle de votre caisse populaire de Saint-Hyacinthe

Date: Le lundi 10 mars 1997.
Heure: 19 h 00.
Lieu: Institut de Technologie agro-alimentaire de Saint-Hyacinthe (I.T.A.)
3230, rue Sicotte
Saint-Hyacinthe

Prix de présence et goûter.
Projet de ristourne: 250 000$.

Caisse Populaire de St-Hyacinthe
1697, Girouard Ouest
Saint-Hyacinthe
(514) 773-9751

0242925

AVIS DE NOMINATION

La direction de la caisse populaire de Saint-Hyacinthe est heureuse d'annoncer que Mmes Sonia Martin et Kathleen Robichaud, ainsi que M. Luc Turcotte viennent de se joindre à son équipe. Mme Martin occupe le poste de coordonnatrice service aux membres et Mme Robichaud celui de secrétaire exécutive, tandis que M. Turcotte est directeur administratif et support opérationnel.

Mme Sonia Martin

Diplômée de l'Université Laval, Mme Martin connaît bien le réseau des caisses populaires, y travaillant depuis plus de six ans. Animée d'une volonté d'adapter continuellement l'offre de service des caisses populaires afin de mieux répondre aux besoins des membres, elle est une gestionnaire dynamique et préoccupée du développement des ressources humaines. Mme Martin complète présentement un certificat universitaire en administration.

Mme Kathleen Robichaud

Au cours des quinze dernières années, Mme Robichaud a occupé des postes de secrétaire de direction pour d'importantes entreprises, notamment à Montréal et dans la région de Québec. Sa grande efficacité organisationnelle et son entregent notable constitueront de précieux atouts pour la caisse populaire. Mme Robichaud est actuellement à compléter un certificat universitaire en gestion des ressources humaines, ainsi qu'un autre en gestion d'entreprise.

M. Luc Turcotte

M. Turcotte est titulaire d'un baccalauréat en commerce de l'Université Concordia. À l'affût des innovations technologiques et reconnu pour sa capacité d'analyse, il jouera notamment un rôle de premier plan dans l'implantation de nombreux changements en vue de renforcer la qualité de service de la caisse et de simplifier la prestation des services aux membres. M. Turcotte était auparavant à l'emploi d'une caisse populaire de la région de Granby.

La caisse populaire de Saint-Hyacinthe répond aux besoins financiers de quelque 10 300 membres et affiche un actif de 152 millions de dollars.

la caisse populaire de Saint-Hyacinthe

Desjardins pour s'aider soi-même

Les quatre forces d'un réseau

La confiance, la complémentarité, la compatibilité et la chimie

■ JEAN-MARIE FONTAINE

«La confiance, la complémentarité, la compatibilité et la chimie s'avèrent les quatre forces d'un réseau. Par-dessus tout, c'est la confiance qui doit primer». C'est en ces termes que M. Louis Vadeboncoeur, du Réseau santé Richelieu-Yamaska, a décrit les chances d'un réseautage réussi, au programme de la dernière soirée du Club d'administration de Saint-Hyacinthe.

L'ingénieur nucléaire de formation a parlé d'une opération réseautage vécue en sol maskoutain, et qui a résulté d'abord en la fusion du Centre hospitalier Honoré-Mercier et de l'Hôtel-Dieu, avant de se répercuter sur l'ensemble des services du secteur. «Un réseau demande de l'énergie. C'est très actif au niveau du réseautage en Richelieu-Yamaska».

Saint-Hyacinthe a fait figure de proue sur la scène québécoise, puisque les autorités ont entrepris la démarche avant même que le ministre de la Santé l'impose. «Le fait d'avoir pris l'initiative nous a permis de prendre du temps pour faire des choix plus judicieux avec des mesures qui, à long terme, seront bénéfiques pour les populations que nous desservons.

«La démarche a été enclenchée dans un but précis, soit l'amélioration de l'accessibilité, de la qualité et de la continuité des services, et pour en dégager une marge de manoeuvre. Des principes directeurs ont été définis et ils ont aiguillonné les discussions jusqu'à la phase organisationnelle, où il a fallu harmoniser les deux missions, s'entendre sur les orientations et la philosophie de gestion et développer un plan de transition et de suivi. L'unification s'est faite rapidement, parce qu'il y avait une volonté de procéder en peu de temps. Très important, nous avons été transparents au niveau des communications», insiste le conférencier.

Selon ce dernier, la recherche d'une solution à une problématique est l'élément déclencheur. «Pourquoi se réseauter? Pour augmenter sa compétitivité, renforcer sa situation financière, améliorer sa technologie, sa recherche et son développement, acquérir de nouveaux savoir-faire, développer de nouveaux produits et créer de nouveaux débouchés».

M. Vadeboncoeur reconnait que la restructuration a été éprouvante pour des membres du personnel. «C'est un changement majeur pour des employés, mais des mécanismes conjoints ont été mis en place. Ça ne s'est pas fait d'une façon unilatérale».

Depuis décembre dernier, le Réseau santé privilégie une approche de gestion par client, un plus large éventail de partenaires et une équipe tandem, afin que les personnes âgées en perte d'autonomie, et à risque d'une hospitalisation, puissent demeurer à domicile.

Si le réseautage est informel entre le Réseau santé Richelieu-Yamaska, le Cégep, la Ville de Saint-Hyacinthe et la Commission scolaire, il n'en demeure pas moins que les premiers entretiens sont concluants. «Une préoccupation des quatre directeurs généraux sur les ressources est à la base des pourparlers. Jusqu'ici, deux projets communs ont été réalisés, soit un encan public et un programme d'aide aux employés. Il y a un plan d'action pour 1997 et déjà des pistes sont explorées».

Un réseautage réussi se traduit en bout de ligne par une plus grande efficience.

Le réseautage a été au programme du Club d'administration. Louis Vadeboncoeur, conférencier invité du Réseau santé, a échangé avec la présidente du Club, Louise Olsen, et Mireille Dansereau, de Développement des ressources humaines Canada, au début de la soirée. (Photo Patrick Deslandes/P.P.M.)

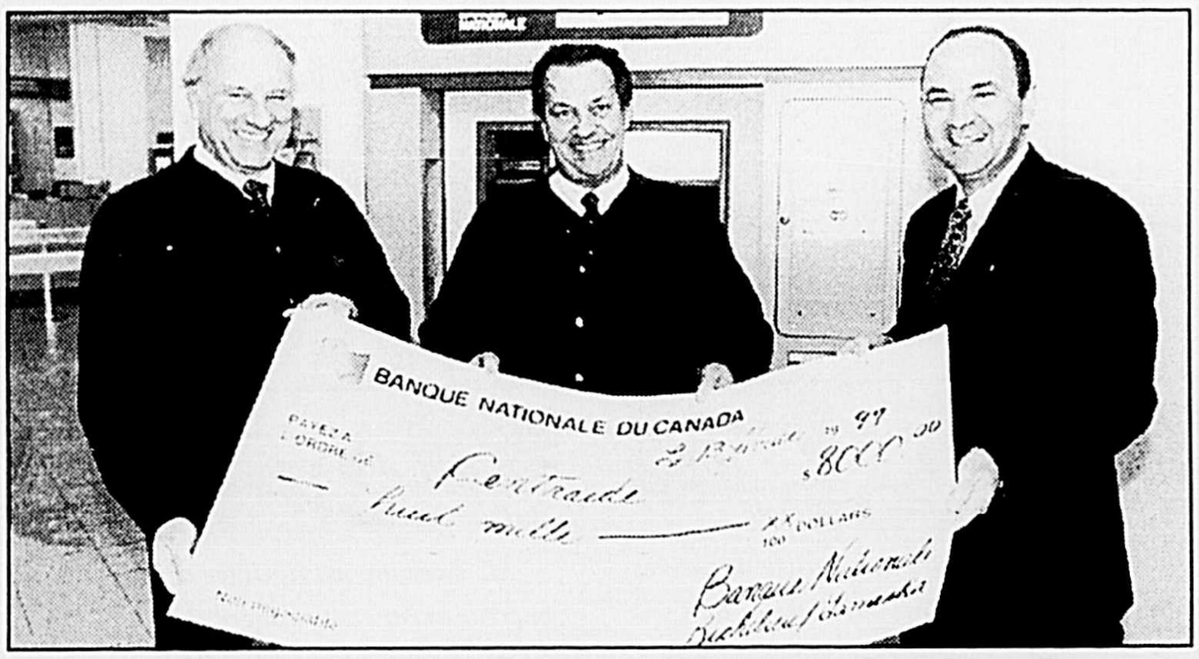

La Banque Nationale donne 8 000$ à Centraide Richelieu-Yamaska

M. Lévis Doucet (à droite), vice-président de la Banque Nationale, remettait dernièrement un don corporatif de 8 000$ à M. Réal Chagnon (à gauche) et à M. Jean-Claude Patenaude (au centre), représentants bénévoles de Centraide Richelieu-Yamaska. À ce montant s'ajoute la généreuse contribution des employés lors des campagnes en milieu de travail. La générosité de la Banque Nationale et de ses employés permettra à Centraide de poursuivre sa mission de bâtir une communauté dynamique via son réseau de 65 organismes. (Photo Patrick Deslandes/P.P.M.)

Mercuriades 1997

Les portes s'ouvrent...

(J.-M.F.) -«Les portes s'ouvrent devant nous», c'est le thème retenu par la Chambre de commerce du Québec pour son XVIIe concours des Mercuriades.

Ce concours d'excellence, initié pour honorer les réussites des entreprises québécoises, se veut une des traditions les plus solidement établies dans le monde québécois des affaires. Ce prestigieux concours s'adresse à toutes les entreprises privées du Québec, à but lucratif ou non, de tous les secteurs d'activités.

Développement de la main-d'oeuvre, entrepreneuriat, marchés extérieurs, marketing, performance énergétique, qualité, recherche et développement, et service à la clientèle, sont autant de catégories dans lesquelles les PME et les grandes entreprises peuvent s'inscrire.

Les questionnaires du concours sont disponibles au 1-800-361-5019. La date limite du retour des dossiers, c'est le 25 avril. Le couronnement des lauréats aura lieu le 18 juin au Palais des congrès de Montréal.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ET SPÉCIALE

AVIS DE CONVOCATION

Avis est donné qu'une assemblée générale annuelle, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1996, et qu'une assemblée générale spéciale des membres de Promutuel Verchères, société mutuelle d'assurance générale se tiendront

Le lundi 24 mars 1997 à 20h
à l'Érablière Maurice Jeannotte
200, chemin de la Savane, Saint-Marc-sur-Richelieu.

L'assemblée générale annuelle débutera à 20h et sera immédiatement suivie de l'assemblée générale spéciale. Cette dernière a pour but de modifier les articles concernant la répartition des sièges et la qualification des administrateurs et dirigeants ainsi que de modifier les règlements de la Société mutuelle en conformité avec les modifications apportées à la Loi sur les assurances en décembre dernier ainsi qu'avec le Code civil.

Un souper précédera l'assemblée à compter de 18h30

Les membres et leur conjoint peuvent se procurer des billets au coût de 5$, en se présentant au siège social ou en communiquant au numéro **584-2211 ou au 922-4979**

MISE EN CANDIDATURE

Ceux qui désirent soumettre leur candidature au poste d'administrateur doivent transmettre un bulletin de mise en candidature, dûment signé par trois (3) membres en règle de la Société dont la résidence principale ou, s'il s'agit d'une corporation ou société membre représentée par une personne physique, dont la principale place d'affaires est située sur le territoire désigné de ce siège. Les bulletins doivent être transmis au secrétaire de la Société au plus tard dix (10) jours avant la tenue de l'assemblée, soit le 7 mars 1997 à 16h30.

POSTES À COMBLER

Siège no 8	Territoire no 4	Saint-Mathieu-de-Beloeil Beloeil, McMasterville	Roger Brouard
Siège no 6	Territoire no 2	Contrecoeur, Saint-Joseph-de-Sorel, Saint-Roch	André Jeannotte

Donné à Saint-Marc-sur-Richelieu, ce 1er mars 1997
Huguette Vary Hébert, secrétaire

PROMUTUEL Verchères

48787-1-03SC

DOSSIER

Les comptoirs du partage

L'an dernier, les comptoirs du partage de Saint-Hyacinthe recevaient le Mérite municipal pour la Montérégie. Pourtant, le rôle de ces organismes reste méconnu dans le milieu, même s'ils offrent une aide précieuse aux plus démunis. Le COURRIER entreprend cette semaine une série de reportages sur ces organismes.

Les comptoirs du partage

L'entraide pour soulager la misère

Ce n'est pas d'hier que dans chaque paroisse, on lutte contre la pauvreté, en venant en aide aux plus démunis ou à ceux pour qui l'argent se fait rare.

Roger Lafrance

Six comptoirs du partage oeuvrent à Saint-Hyacinthe, dans les sous-sols d'église. On les connaît surtout pour leurs ventes de charité qu'ils organisent tous les mois. On connaît moins par contre leur rôle véritable dans la communauté, les services qu'ils mettent sur pied ou qu'ils financent.

Il s'agit d'organismes autonomes, indépendants les uns des autres: Le Vestiaire à la Paroisse Notre-Dame, l'Ave Maria des Filles d'Isabelle (Cathédrale), le Cercle Sainte-Claire d'Assise (Saint-Joseph), le Comptoir du Partage (Saint-Sacrement), les Protégés (La Providence) et le Bazar Assomption (Assomption).

Une seule activité les réunit: les ventes de charité où ils revendent les vêtements et divers objets qui leur sont donnés par des paroissiens. Les profits de ces ventes, à coup de 25 cents et de 1 $ chaque vêtement, leur permettent d'aider les plus démunis. Les Services récréatifs et communautaires de la Ville de Saint-Hyacinthe évaluent que les ventes de charité génèrent plus de 90 000 $ annuellement!

Où vont tous ces profits? Ils sont retournés dans le milieu, selon les priorités établies par chaque organisme. Au Vestiaire Notre-Dame et au comptoir de la paroisse Saint-Sacrement, on affecte ces sommes à divers organismes dont Centraide, la Maison L'Alcôve, la Clé sur la Porte, le Phare, la fondation Aline-Letendre ou des causes diocésaines. Au Bazar Assomption, les profits servent à supporter la Fabrique dans l'achat d'objets liturgiques ou pour certaines rénovations.

De la nourriture aux chaussures

Certaines paroisses vont cependant plus loin. À Saint-Joseph, les profits servent à financer une cuisine collective et à cuisiner des mets pour les plus démunis. À La Providence, on remet des bons en nourriture à l'épicerie de la paroisse.

«Ces temps-ci, on a près de 80 familles qui viennent se chercher des bons tous les mois», révèle Georgette Ménard à La Providence.

À la Cathédrale, on remet plutôt des bons pour des chaussures. L'an dernier, on en a distribué pour 18 000 $!

Selon Odette Lemieux du comptoir du partage à la Cathédrale, les besoins sont si criants qu'à chaque semaine, on réserve une journée où les assistés sociaux viennent chercher des vêtements. (Patrick Deslandes/Photo P.P.M.)

«Il y a d'autres vestiaires qui donnent de la nourriture ou des lunettes mais il n'y en avait pas qui offraient des chaussures. On en reçoit, mais pas assez pour fournir à la demande», explique sa responsable, Odette Lemieux.

À Saint-Sacrement, les bénévoles ont décidé d'aider les enfants de l'école du quartier, afin qu'ils ne manquent de rien durant leur année scolaire.

«C'est notre priorité cette année. C'est important de s'occuper des enfants et de faire en sorte qu'ils soient tous sur un pied d'égalité à l'école», explique Catherine Lebeau du comptoir du partage de la paroisse.

Répondre à des besoins pressants

Plusieurs comptoirs offrent aussi une aide directe aux plus démunis qui n'hésitent pas à cogner à leurs portes, éprouvant des besoins pressants. Ils offrent alors une aide d'urgence, discrète et personnalisée.

À la Cathédrale, il a fallu s'adapter à cette réalité. Chaque semaine, on réserve une journée où les assistés sociaux viennent choisir des vêtements. D'autre part, la veille de leurs ventes de charité, les bénévoles ouvrent leurs portes aux étudiants du Cégep qui peuvent ainsi se vêtir à un coût minime.

Or, les besoins sont sans cesse grandissants, en raison d'une économie chambranlante et des pertes d'emplois. Dans toutes les paroisses, les demandes d'aide ne cessent d'augmenter.

À l'église Saint-Sacrement, une partie des profits des ventes de charité servent à aider les élèves du quartier. «C'est notre priorité cette année», de confier sa responsable, Catherine Lebeau. (Patrick Deslandes/Photo P.P.M.)

«Les demandes ont doublé depuis une couple d'années. Même, à toutes les semaines, on a de nouveaux clients qui se présentent ici», confie Odette Lemieux.

(La semaine prochaine: les ventes de charité.)

Membre du réseau AssurExperts + de 35 bureaux au Québec

François Laurence

AssurExperts
Beauregard, Deslandes, Laurence, Vadnais inc.
ASSURANCES ET SERVICES FINANCIERS

UN CHOIX RASSURANT

Jean-Luc Vadnais

Pour tous vos besoins en assurances: automobile, habitation, commerciale • Assurances de personnes • Services financiers

774-6415 440 rue St-Joseph, St-Hyacinthe

0242080

GENS D'AFFAIRES

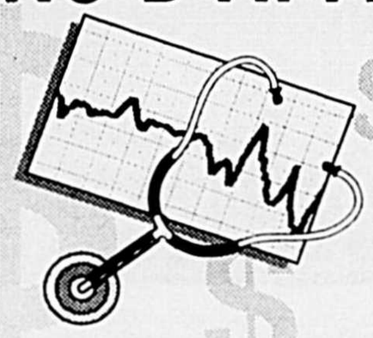

CIBLEZ VOTRE CLIENTÈLE AVEC LE COURRIER D'AFFAIRES

L'aspect de l'économie de la santé

Publication
19 mars 1997
Date limite pour réservations
7 mars 1997
Pour plus de détails, communiquez avec votre conseiller publicitaire ou composez le 773-6028
Mtl 875-1948 Fax 773-3115

17 000 copies

14 500 copies encartées dans votre journal Le Courrier de Saint-Hyacinthe.
Distribution postale auprès des membres de Chambre de Commerce de
• Saint-Hyacinthe
• Vallée du Richelieu
• Acton Vale
• Rougemont
• Saint-Césaire
• Marieville

Le Courrier d'affaires
Le Courrier

0242429

CLAUDE JOYAL INC.
En progression constante depuis 1962
Saint-Guillaume Tél.: (819) 396-2161
Saint-Denis Tél.: (514) 787-2105
Stanbridge Station Tél.: (514) 296-8201
CASE IH
0235604

Un profil de la MRC des Maskoutains

Influence insoupçonnée du secteur agricole sur l'économie!

■ JEAN-MARIE FONTAINE

«À toutes les fois que les décideurs ont signifié un intérêt pour l'étalement urbain, ça a eu un effet déstructurant sur l'agriculture. L'effet pervers est que ça amène l'agriculteur à devenir un spéculateur. Nous disons aux gens des MRC que l'agriculture a toujours été un pilier de l'économie, le meilleur levier pour le développement économique surtout dans un territoire comme le nôtre», fait valoir M. Yvon Pesant, géographe et conseiller en aménagement et en développement rural au bureau régional du MAPAQ.

Selon M. Pesant, les producteurs agricoles composent seulement 2 % de la population québécoise, mais leur présence dans un milieu est des plus significatives. «En amont, elle génère une gamme de services qui ont un lien direct avec le milieu bioalimentaire, alors qu'en aval, ce sont les entreprises de transformation».

Le personnel du bureau régional désire produire un profil et un inventaire du bioalimentaire dans la MRC des Maskoutains, afin de posséder un portrait réel de la situation. Le but avoué de l'exercice se situe au niveau de la création d'emplois, car le secteur agricole a une influence insoupçonnée. «Combien savent qu'à Saint-Marcel, nous avons deux usines de concombres et deux producteurs spécialisés dans les gazons qui font appel à beaucoup de main-d'oeuvre? Les décisions des élus municipaux et des planificateurs de schémas d'aménagement ne tiennent pas nécessairement compte de la protection du territoire agricole et très souvent, ce sont les meilleures terres qui sont touchées. On sous-estime les coûts. Le profil est une première étape qui nous permettra de connaître ce qui existe et les possibilités pour améliorer la situation. Nous projetons accoucher en décembre; le temps d'une grossesse», insiste M. Pesant.

Cette démarche s'inscrit dans une réflexion sur les défis à relever au tournant de ce vingtième siècle. «Nous visons rien de moins qu'à répertorier toutes les entreprises de transformation et qu'à développer des alliances stratégiques entre les producteurs d'abord, ainsi que ceux qui les approvisionnent et ceux qui transforment leurs produits. Nous avons des forces. Nous porterons un regard sur le financement et la problématique environnementale. Nous ne voulons surtout pas faire une grosse brique, épaisse comme ça, qui s'empoussiérera», poursuit le géographe.

Les MRC ne sont pas à l'abri des compressions budgétaires du gouvernement. Dans cette campagne de valorisation de l'agroalimentaire régional, la MRC est appelée à souscrire financièrement. «À chaque fois qu'une MRC investit 1 500$, le MAPAQ souscrit 3 500$. Le ministère a des budgets pour ce type de projets et nous puiserons dans ce fonds».

M. Yvon Pesant soutient que les brèches dans le territoire agricole sont toujours néfastes. «L'agriculture se met à végéter parce qu'il se fait beaucoup de spéculations, une gamme de services reliés au secteur disparaît et très souvent la recherche n'existe plus. En autorisant aveuglément les zones blanches, les risques de fermeture d'une industrie connexe au secteur agricole s'amplifient et plusieurs emplois sont ainsi perdus».

Au Québec, près du quart de la population n'est pas active (chômeurs ou prestataires du bien-être social) et il devient impérieux de voir à ce qu'elle soit autonome en termes de sécurité alimentaire. «Il y a un créneau pour les produits à valeur ajoutée, mais en bénéficiant d'une autonomie au niveau alimentaire, nous avons plus de chances d'avoir des produits à meilleurs prix», conclut M. Yvon Pesant.

Agriculture en bref

Calendrier d'activités agricoles

L'assemblée générale annuelle du Syndicat des producteurs de bovins de la région de Saint-Hyacinthe se tiendra le mercredi 12 mars, à 10 h, au Club de golf Sainte-Madeleine.

C'est également ce mercredi 12 mars, à compter de 9 h, que le premier colloque provincial sur les nouvelles technologies en agriculture, organisé par le Centre de télédétection en agroenvironnement se tient au Campus du Fort Saint-Jean, à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Le Syndicat de l'UPA Pré-Vert convoque ses membres à l'assemblée générale qui aura lieu le jeudi 13 mars, à 20 h, à l'Érablière Jetté.

L'internet en agriculture

De plus en plus de producteurs agricoles ont recours à l'autoroute de l'information pour avoir accès, entre autres, à la bourse des grains de Chicago, ce qui leur permet ainsi d'effectuer des transactions en étant mieux informés.

L'Institut de technologie agroalimentaire dispensera une formation de 18 heures (26 mars, 2 et 9 avril) qui porte sur l'installation du logiciel de communication, la réalisation d'une recherche d'information sur les différents réseaux, de même que l'accès à des bases de données agricoles, des bibliothèques et des documents indexés.

Les participants apprendront également comment poster et recevoir du courrier électronique.

Renseignements disponibles auprès de Johanne Saint-Onge, au 778-6504 poste 201.

Côté performance, côté prix, PROWL est le choix par excellence.

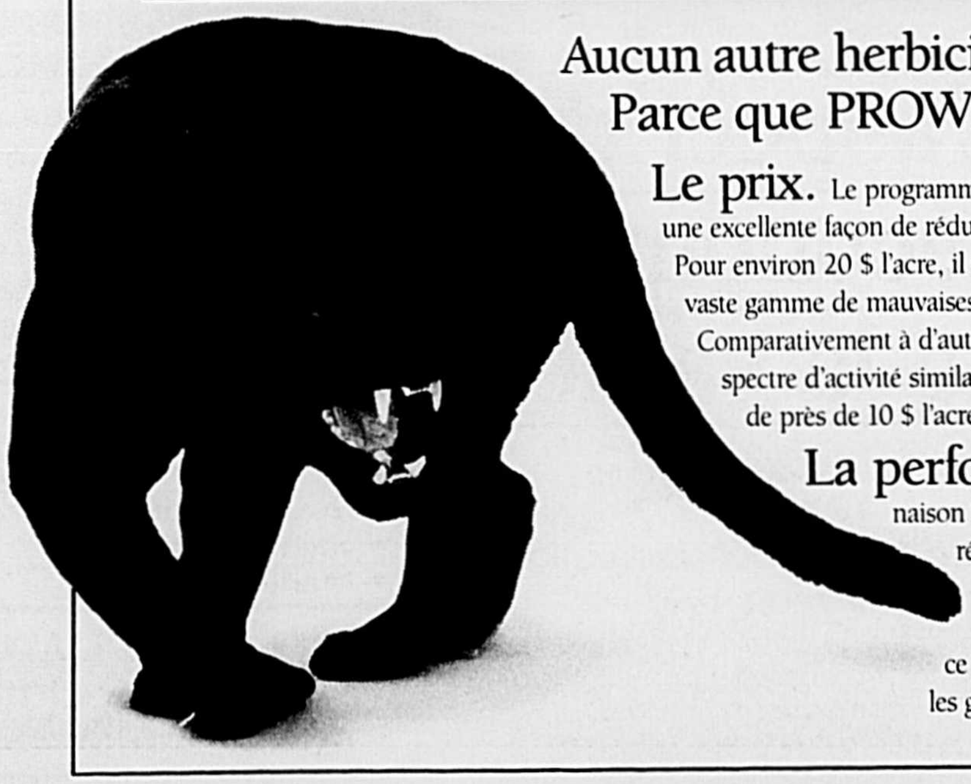

Aucun autre herbicide pour le maïs n'est aussi efficace que PROWL.
Parce que PROWL les bat tous sur le terrain du rapport qualité-prix.

Le prix. Le programme PROWL plus atrazine est une excellente façon de réduire vos coûts de désherbage. Pour environ 20 $ l'acre, il vous permet de maîtriser une vaste gamme de mauvaises herbes pendant toute la saison. Comparativement à d'autres programmes dotés d'un spectre d'activité similaire, il s'agit d'une économie de près de 10 $ l'acre.

La performance. La combinaison PROWL + atrazine assure une répression complète des mauvaises herbes, même les plus difficiles à éliminer. En une seule application, ce programme vous permet de maîtriser les graminées coriaces comme les sétaires et l'échinochloa pied-de-coq, de même que les feuilles larges comme l'herbe à poux, l'amarante et le chénopode blanc. De plus, il offre une excellente maîtrise des espèces résistantes à la triazine telles que le chénopode blanc et l'amarante.

PROWL. Quelle que soit la situation, aucun autre programme de désherbage du maïs ne vous offre un tel rapport qualité-prix. Pour de plus amples informations sur PROWL, communiquez avec votre détaillant ou composez le 1 800 886-9993.

PROWL

Pensez Prix. Pensez Performance. Pensez PROWL.

CYANAMID Prix selon Criterion Research 1996. ®PROWL est une marque déposée de American Cyanamid Company.

Possibilité de créer 6 000 emplois

La production porcine a des opportunités de croissance exceptionnelle

■ JEAN-MARIE FONTAINE

M. Luc Ménard reconnaît que la production porcine est contestée, mais il soutient qu'elle a des opportunités de croissance exceptionnelle. Appelé à partager la vision du futur de F. Ménard, le conférencier invité a également affirmé que le choix d'une société pourrait également faire en sorte que la production soit en décroissance.

«Ce n'est pas moi qui le dit, mais le sous-ministre du MAPAQ, Guy Vézina: Le Québec pourrait créer 6 000 emplois. Les abattoirs disposent des infrastructures nécessaires. La population mondiale augmente de 90 millions d'habitants par année et présentement, la viande de porc est la plus consommée à travers le monde (44 %). Dans le porc, la globalisation des marchés est déjà commencée. Le potentiel asiatique est énorme puisque sa croissance est foudroyante; il y aura 1 milliard de consommateurs de plus d'ici l'an 2000. Le Japon, la Russie et Hong Kong sont des marchés intéressants. Les barrières tarifaires de la Corée du Sud et des Philippines disparaîtront au cours de 1997, mais il n'y a pas que les Québécois qui veulent en profiter. Nous aurons intérêt à exploiter le marché de niche et non de masse. Les Chiliens sont habiles à produire des porcs et ils sont en mesure d'en faire plus», fait valoir le conférencier.

Évidemment chez F. Ménard, les stratèges veulent tout mettre en oeuvre pour prendre part à cette croissance. «Elle passera par le changement et par des stratégies de développement. Nous pensons que les plus grandes structures auront plus de chances de se positionner pour le XXIe siècle avec des outils technologiques. La croissance de la production passera également par l'environnement, les plans de fertilisation, la recherche et les services offerts par des organismes de gestion des surplus de lisiers. La haute technologie ne sera pas en reste puisque la production porcine repose sur une base de données. L'information est disponible, mais il faut l'implanter».

En 1996, le Canada a exporté de la viande de porc dans 71 pays et les ventes ont franchi le plateau de 1,1 milliard $.

Le soleil n'est toutefois pas qu'au beau fixe, et certains facteurs pourraient considérablement ralentir la croissance. «Les principaux acteurs susceptibles de contribuer à la décroissance sont l'assurance stabilisation, les citoyens en milieu rural qui exercent énormément de pression, les environnementalistes et l'indifférence des intervenants. Il est bien évident qu'un virage s'impose et qu'il aurait peut-être dû être fait avant, mais tous les intervenants ont à se prendre en mains pour arrêter les processus», prévient M. Luc Ménard.

Le ministère de l'Environnement et de la Faune, le MAPAQ et les décideurs municipaux sont très influencés par tous les moyens de pression. «J'admets que ce n'est pas un cadeau d'être maire dans une paroisse aujourd'hui, mais F. Ménard existe depuis 36 ans et n'a jamais eu de plainte de l'environnement. C'est avec l'engagement de chacun de vous, intervenants, que nous vendrons la production. La solution est de renseigner la population».

L'assurance stabilisation a suscité quelques réactions négatives, mais selon M. Luc Ménard, les consommateurs en ont profité en payant leur viande moins cher. «Dans le contexte, nous serons obligés d'être plus productifs, mais si jamais l'ASRA est modifiée, les producteurs, les distributeurs, les transformateurs et les consommateurs auront tous un petit bout de chemin à faire».

Croissance ou décroissance? Le choix de la société québécoise!

F. Ménard emploie 250 personnes

«Que nos ministres cessent de faire des déclarations chocs» - *Luc Ménard*

■ JEAN-MARIE FONTAINE

«Nous avons à redorer l'image de la production porcine. Le plan agroenvironnemental aidera à la compréhension des gens. Il est temps que le gouvernement adopte sa loi sur les plans de fertilisation, autant chimique qu'organique, et que nos ministres cessent de faire des déclarations chocs. Les producteurs ont à s'engager et nous en sommes bien conscients», plaide M. Luc Ménard, directeur des productions animales chez F. Ménard, devant plusieurs intervenants du secteur agricole, réunis dans le cadre d'Agri-rencontres.

Fondée en 1961 par M. Hervé Ménard, cette entreprise agricole spécialisée dans l'élevage porcin a son siège social à l'Ange-Gardien et emploie aujourd'hui 250 personnes.

Le Québec est le plus important producteur de porcs au Canada. F. Ménard, de concert avec quelque 200 éleveurs, met sur le marché plus de 10 % de la production porcine pour en faire un des chefs de file sur la scène canadienne. L'entreprise qui produisait 45 000 porcs pour l'abattage, à ses débuts, a atteint les 520 000 en 1996 et les projections pour la présente année sont de 600 000 porcs. La compagnie dispose d'un cheptel de près de 21 000 truies reproductrices, dont 15 000 sont partie intégrante d'un système de sevrage précoce qui favorise une productivité maximale. «71 % de nos cochons seront produits par sevrage hâtif en 1997. Notre cheptel de truies reproductrices est remarquable, car nous obtenons 25 porcelets sevrés par truie par année», précise M. Ménard qui a permis à son auditoire de découvrir l'entreprise de l'intérieur, grâce à la magie de la vidéo.

Responsabilité, honnêteté, débrouillardise et économie sont les grandes valeurs que véhicule l'entreprise. «F. Ménard s'est développée grâce à son équipe multidisciplinaire, une main-d'oeuvre instruite, proactive et fière, ses clients associés, l'innovation technologique, le perfectionnement de son personnel et le service à la clientèle, ainsi que par une préoccupation de diminuer ses coûts de production».

Puisque rien n'est laissé au hasard, F. Ménard dispose de deux centres de récolte de semences ultramodernes, l'insémination artificielle comportant des avantages génétiques majeurs, d'autant plus que l'entreprise applique depuis quelques années, le concept de porcherie assainie. Ces cheptels sont donc de qualité génétique et sanitaire supérieure. En bout de ligne, les porcs atteignent leur poids d'abattage 20 % plus rapidement et leur viande, plus maigre, est de qualité supérieure. «Les lois plus sévères en Amérique devraient nous être favorables au niveau des exportations».

Le gigantisme de l'exploitation fait qu'elle dispose également de deux meuneries qui fabriquent hebdomadairement 4 200 tonnes de moulée. L'an dernier, F. Ménard a produit 220 000 tonnes de moulée afin de garantir l'approvisionnement de tous ses élevages et pour répondre aux demandes des clientèles.

F. Ménard fait également dans la production avicole puisque ses quotas d'élevage sont de 2,5 millions de poulets à griller et de 150 000 dindons et elle possède 1 000 acres de terres agricoles où la rotation des cultures est privilégiée. «Tous nos employés adoptent la philosophie de F. Ménard», conclut le directeur des productions animales.

Luc Ménard, directeur des productions animales chez F. Ménard, a permis une incursion dans l'entreprise, fondée par son grand-père, M. Hervé Ménard, en 1961, grâce à la magie de la vidéo. Aujourd'hui, l'entreprise emploie 250 personnes. (Photo Patrick Deslandes/P.P.M.)

MOULIN À SCIE PORTATIF
MARCEL PROULX

0241977

472, 4e avenue, Sainte-Hélène de Bagot

(514) 791-2362

LE SOYA

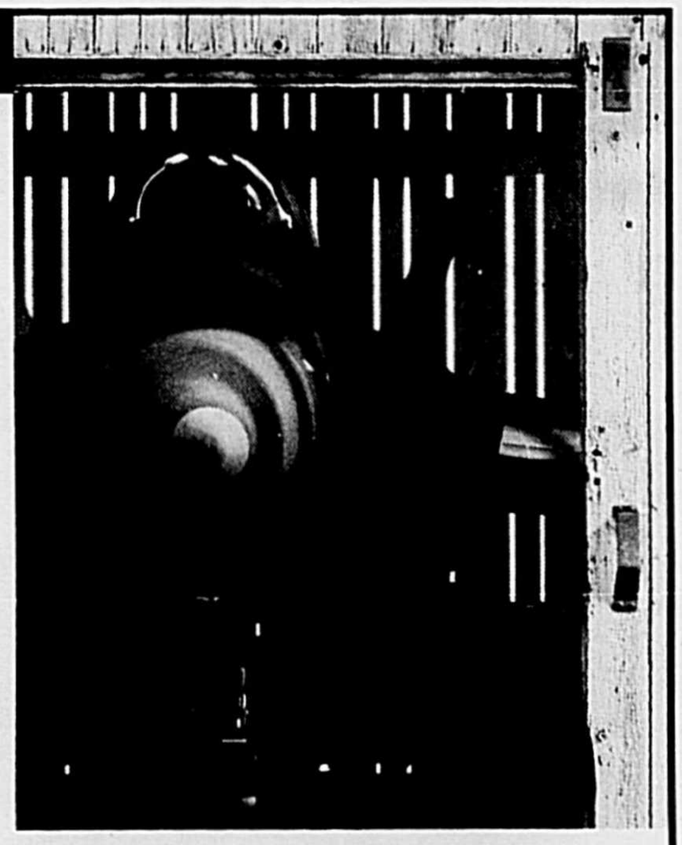

ÇA, C'EST DE LA
PERFORMANCE!

Contre les mauvaises herbes dans le soya, un seul nom : PURSUIT,® l'herbicide le plus puissant, le plus souple et le plus fiable sur le terrain.

PURSUIT peut s'appliquer quand bon vous semble. Sa période d'application s'étend sur sept semaines, du présemis hâtif à la postlevée.

PURSUIT agit du début à la fin de la saison. Absorbé par les racines et par les feuilles, il agit tout de suite par effet de contact et plus tard par son activité résiduelle.

PURSUIT s'attaque à toutes les mauvaises herbes du soya, même les plus coriaces. En toute sécurité pour votre culture, il détruit aussi bien les mauvaises herbes à feuilles larges comme l'herbe à poux que les graminées annuelles.

Pour un beau champ de soya et pour une bonne récolte, la performance, c'est PURSUIT.

Pour plus de renseignements, passez chez votre détaillant ou composez le **1 800 886-9993.**

Pursuit* herbicide

UNE MAÎTRISE À TOUTE ÉPREUVE

CYANAMID *PURSUIT est une marque déposée de American Cyanamid Company

Laurent Leblanc est plus convaincu que jamais

«Nos terres, des ressources incroyables pour les années à venir»

■ JEAN-MARIE FONTAINE

France, Belgique, Hollande, Argentine, Brésil, Australie et Nouvelle-Zélande sont autant de pays que l'Aquinois Laurent Leblanc a eu la chance de découvrir au fil des dernières années. Ces périples n'ont fait que renforcer ses convictions. «Nos terres agricoles seront des ressources incroyables pour les années à venir avec notamment la croissance de la population mondiale».

En apparence, l'agriculture pratiquée en cette fin de vingtième siècle semble plus facilement accessible avec tous les équipements, dont disposent les producteurs. Toutefois, il ne faut pas se leurrer. «Ce n'est pas plus facile aujourd'hui, bien au contraire, parce que c'est beaucoup plus technique. Et c'est sans compter les investissements», soutient le principal intéressé.

C'est en raison de tous ces facteurs que Laurent Leblanc a modifié ses pratiques agricoles au cours des dernières années. «Toutes nos terres sont drainées et depuis 1980, nous effectuons le contrôle de nos nappes d'eau. La température a une grande influence sur l'agriculture et cette pratique nous a permis en 1995, malgré la sécheresse, d'augmenter notre production de blé de 30 %. Nous privilégions également le travail minimum du sol, afin de préserver la vie dans nos sols. Les vers jouent un rôle capital puisqu'ils l'aérent. Je dirais que 65 % de nos superficies ne sont plus agressées. Il y a trois ans, notre matière organique était de 1,5 et nous l'avons depuis doublée».

C'est également par souci d'être mieux renseigné que les Leblanc ont adopté l'autoroute électronique. «Jocelyn et Pierre-Luc (ses fils) m'ont initié. Cette nouvelle technologie est un atout de plus pour les producteurs», concède-t-il. «C'est incontournable, parce que nous pouvons obtenir des informations pointues des quatre coins de la planète», rappliquent les fils.

La conversion à de nouvelles pratiques comporte des risques. Afin de les minimiser, ils explorent des avenues. «Nous effectuons des analyses de sol. Roger Rivest, conseiller au bureau régional du MAPAQ, nous inspire confiance. Gars de champ, dévoué et disponible, Roger fait nos plans de fertilisation. Cette année d'ailleurs, nous tenterons l'expérience du maïs sans herbicide sur une certaine partie de notre production», laisse entendre Laurent.

«À tous les ans, nous avons des parcelles d'essais et Roger observe. Il y a un coût relié aux herbicides et aux engrais. D'ailleurs, nos fumiers sont dans nos plans de fertilisation et les engrais verts servent également à la prévention de l'érosion de nos sols, tout en bâtissant la matière organique», poursuit Jocelyn.

Les Leblanc ont visiblement effectué le virage. La charrue est à vendre, parce que les labours sont du passé. Dans cette période de mutation, il est important d'être bien au fait de ce qui se passe. «Ça nous aide à planifier», estime Laurent.

À savoir si le prix des terres n'était pas démesuré, Laurent conclut: «Dans quelques années, nous dirons peut-être que le prix payé n'était pas si élevé».

AU SERVICE DE SES COMMUNAUTÉS RURALES

Le Canada est un pays commerçant. Ses exportations constituent 40 p. 100 du PIB. Des centaines de milliers d'emplois, dont un grand nombre dans les régions rurales du pays, en dépendent.
Le gouvernement du Canada aide les exportateurs au moyen de divers programmes...

Aide et financement en matière d'exportation

■ Si vous avez élaboré un plan d'exportation d'une durée d'un an ou deux et que vous avez besoin d'aide financière pour des activités telles que des visites à des marchés potentiels, l'accueil d'acheteurs étrangers, l'essai de produits pour leur certification sur le marché, la participation à des foires commerciales ou l'acquittement de frais d'avocat en vue d'accords de marketing à l'étranger, nous pouvons vous aider. En vertu du **Programme de développement des marchés d'exportation** (PDME), le gouvernement du Canada couvre la moitié des coûts que vous engagerez pour des activités semblables, jusqu'à concurrence de 50 000 $. Pour plus de renseignements sur ce programme, veuillez communiquer avec le **Centre de commerce international** de votre région au **1-800-322-4636.**

■ La **Stratégie de commercialisation des produits agroalimentaires** (AIMS) vise à aider les groupes du secteur agroalimentaire à obtenir de l'aide financière et technique pour qu'ils puissent concevoir et mettre en œuvre des stratégies adaptées aux marchés, gage de succès sur les marchés d'exportation. On obtiendra de plus amples renseignements auprès du **coordonnateur du Service de commercialisation agroalimentaire** du Canada pour le Québec, Charles Cantin, au (418) 648-4775.

■ Exporter est une entreprise qui rapporte, mais qui n'est pas sans risque. L'assurance-crédit à l'exportation vous permet de libérer des capitaux et de protéger votre placement. La **Société pour l'expansion des exportations** (SEE) offre divers services spécialisés pour la petite entreprise. Pour en savoir davantage sur ce sujet, on peut composer le **1-888-332-3320** ou visiter le site Internet de la SEE, à l'adresse suivante : **http://www.edc.ca**.

Analyse de marchés

■ Des experts canadiens peuvent vous fournir de l'information commerciale récente et pertinente sur l'agroalimentaire, les marchés étrangers et les exportations. **Info-Agro-Export** offre plus d'un millier de points d'accès aux entreprises agroalimentaires canadiennes désireuses de percer sur de nouveaux marchés d'exportation et de s'approprier des parts lucratives de marché. **Info Agro-Export** peut en outre leur fournir de l'information sur la douane. Pour obtenir plus de renseignements, communiquer avecle **coordonnateur du Service de commercialisation agroalimentaire** du Canada pour le Québec, Charles Cantin, qui peut être joint au (418) 648-4775, ou consulter l'Internet, à l'adresse **http://atn-riae.agr.ca**.

Possibilités d'emploi

Grâce au **Répertoire national des diplômés** du gouvernement du Canada, les étudiants ont accès à des employeurs partout au pays, tandis que les entreprises ont à leur disposition un réservoir national de candidats compétents. Gratuite, complète et fiable, cette base de données Internet, consultable et bilingue, permet aux employeurs de trouver des étudiants et diplômés qui sont à la recherche d'un emploi. Pour plus de renseignements, composer le **1-800-964-7763** ou consulter l'Internet à l'adresse **http://rnd.rescol.ca**.

Gouvernement du Canada Government of Canada

Canada

BOOMERANG SYSTÈME DE REPÉRAGE DE VÉHICULE VOLÉ
– réduction de prime d'assurance – "Exclusif"
Lebeau VITRES D'AUTOS
3070 Choquette, Saint-Hyacinthe
774-4844
0235606

Avec la nouvelle Classe M

Mercedes tente à son tour une percée dans le segment des utilitaires de luxe

En route

avec Philippe Laguë

Depuis le début des années 90, le marché nord-américain de l'automobile vit une profonde transformation. Parmi les causes de ce bouleversement, la popularité sans cesse grandissante des minifourgonnettes et des utilitaires sportives vient en tête de liste.

Aussi ne faut-il pas se surprendre que Mercedes-Benz plonge à son tour dans la mêlée, avec un nouvel utilitaire sport dévoilé il y a une quinzaine de jours à peine. En fait, il fallait s'y attendre; non seulement à cause de l'engouement que suscite ce type de véhicule, mais surtout parce que le constructeur germanique avait dévoilé l'an dernier le prototype AAV (*All-Activity Vehicle*), qui était une première ébauche de ce que serait le futur utilitaire sport de la Classe M.

Le nouveau-né fera son apparition sur les routes nord-américaines avant d'être lancé en Europe. C'est le monde à l'envers, d'autant plus que cette camionnette allemande sera assemblée aux États-Unis, soit à l'usine de Tuscaloosa, en Alabama. Les débuts de la nouvelle Classe M - qui portera le label 1998 - sont prévus pour l'automne, et au printemps suivant pour le Vieux-Continent.

D'autres diront que c'est le monde à l'envers parce que d'ordinaire, les Allemands innovent et les Japonais copient (fort bien, d'ailleurs); or, cette fois, Toyota, avec le Lexus LX 450, et Nissan, avec l'Infiniti QX4, ont devancé Mercedes d'un an en dévoilant leurs utilitaires de luxe l'automne dernier.

Toutefois, une précision s'impose ici: la Classe M est un tout nouveau véhicule, tandis que ses deux rivaux nippons sont des clones endimanchés du Toyota Land Cruiser (Lexus) et du Nissan Pathfinder (Infiniti). Cette "opération-maquillage" pourra en duper quelques-uns, mais les consommateurs les plus avertis ne s'y tromperont pas.

Avec la Classe M, Mercedes-Benz s'attaque pour la première fois aux Jeep Grand Cherokee, Ford Explorer et autres Nissan Pathfinder. Un utilitaire sport qui, étoile d'argent oblige, n'aura rien à envier à personne en matière de luxe, technologie et sécurité.

La sécurité avant tout

(PL) Restons dans les chevaux, mais de bataille cette fois: l'un d'eux a pour nom, chez Mercedes, sécurité. Plus qu'un cheval de bataille, on peut même parler d'une vache sacrée, tant cet aspect est partie intégrante de la philosophie de ce manufacturier. Il fut, rappelons-le, le premier à proposer les freins ABS, entre autres.

Avec une liste longue comme le bras d'accessoires de sécurité passive et active, la Classe M se montre à la hauteur de la réputation enviable de sa famille. Mentionnons seulement les ceintures à enroulement par inertie réglables en hauteur, avec rétracteurs de tension et limiteurs de force à l'avant; ainsi que la présence de coussins gonflables latéraux dans les portières avant, qui s'ajoutent à ceux de la planche de bord.

Une combinaison dite "intelligente" de la carrosserie et du châssis est à la base même du concept sécuritaire de la Classe M. En cas de collision, par exemple, des structures déformables, tant au niveau de la carrosserie que du châssis, permettent de mieux conserver l'intégrité de l'habitacle, augmentant ainsi la protection des occupants.

Haute technologie et sécurité vont aussi de pair chez Mercedes, comme en témoignent les dispositifs ESP et 4ETS évoqués précédemment, auxquels il faut ajouter le désormais incontournable système ABS. Le freinage est assuré par quatre disques.

Autre particularité de la Classe M, sa suspension à quatre roues indépendantes, un choix qui lui assure l'exclusivité dans sa catégorie. Ses rivaux utilisent tantôt des essieux rigides (Land Rover Discovery et Range Rover, Lexus LX450), tantôt une configuration mixte, c'est-à-dire indépendante à l'avant et essieu rigide à l'arrière. C'est le cas des utilitaires sport américains (Blazer/Jimmy, Grand Cherokee, Explorer) et japonais (Nissan Pathfinder et Toyota 4Runner).

COMPAREZ LA QUALITÉ DE NOS VOITURES
GARANTIE DE SATISFACTION "TOTALE"
2 MÉCANICIENS SUR PLACE
LES AUTOMOBILES INTER-ACTION INC.
0242727
306, BOUL. LAURIER, SAINT-HYACINTHE
Tél.: 774-2227 (secteur Douville)
3455, BOUL. LAFRAMBOISE, SAINT-HYACINTHE,
Tél.: 774-2229 (voisin Brasserie Maska)

HONDA CIVIC COUPÉ 1994
5 vitesses, 70 000 km

MAZDA PROTÉGÉ SE 1994
automatique, 80 000 km

SUZUKI SIDEKICK 1993
5 vitesses, 43 000 km, mauve

HONDA DEL SOL 1993
noir ou rouge, 66 000 km et 85 000 km

HONDA CIVIC '92-'93-'94
2 portes, 4 portes, 14 en inventaire

GÉO MÉTRO 1993
5 vitesses, 4 portes

NISSAN MAXIMA 1991
automatique, complètement équipée

DODGE COLT 200 GT 1990
5 vitesses, 112 000 km

Une vitrine technologique

(PL) Fidèle à la tradition Mercedes (ainsi qu'à celle de l'industrie automobile allemande en général), la Classe M montre une fiche technique des plus étoffées, où technologie et sécurité sont les mots clés.

Technologie parce que cette "limousine des bois" est dotée de certaines solutions dernier cri, telles un V6 18 soupapes (vous avez bien lu) et l'entraînement aux quatre roues avec contrôle électronique.

Ce système, qui porte la désignation 4ETS, a été spécialement mis au point par Mercedes-Benz pour la Classe M, sur laquelle il est offert en série. Bien que mécanique, ledit système fait appel à une gestion électronique de la traction à faible démultiplication, et permet d'accroître la puissance de traction du véhicule dans des conditions plus difficiles. Pour l'engager, il suffit d'appuyer sur un simple bouton-poussoir, situé sur la planche de bord.

On peut également bénéficier d'un maximum de stabilité en optant - moyennant supplément, cette fois - pour le Programme de stabilité électronique (ESP), une autre innovation des ingénieurs de Stuttgart. À l'aide d'un freinage supplémentaire ou d'une réduction du régime-moteur, ce dispositif permet de stabiliser davantage le véhicule dans les situations critiques.

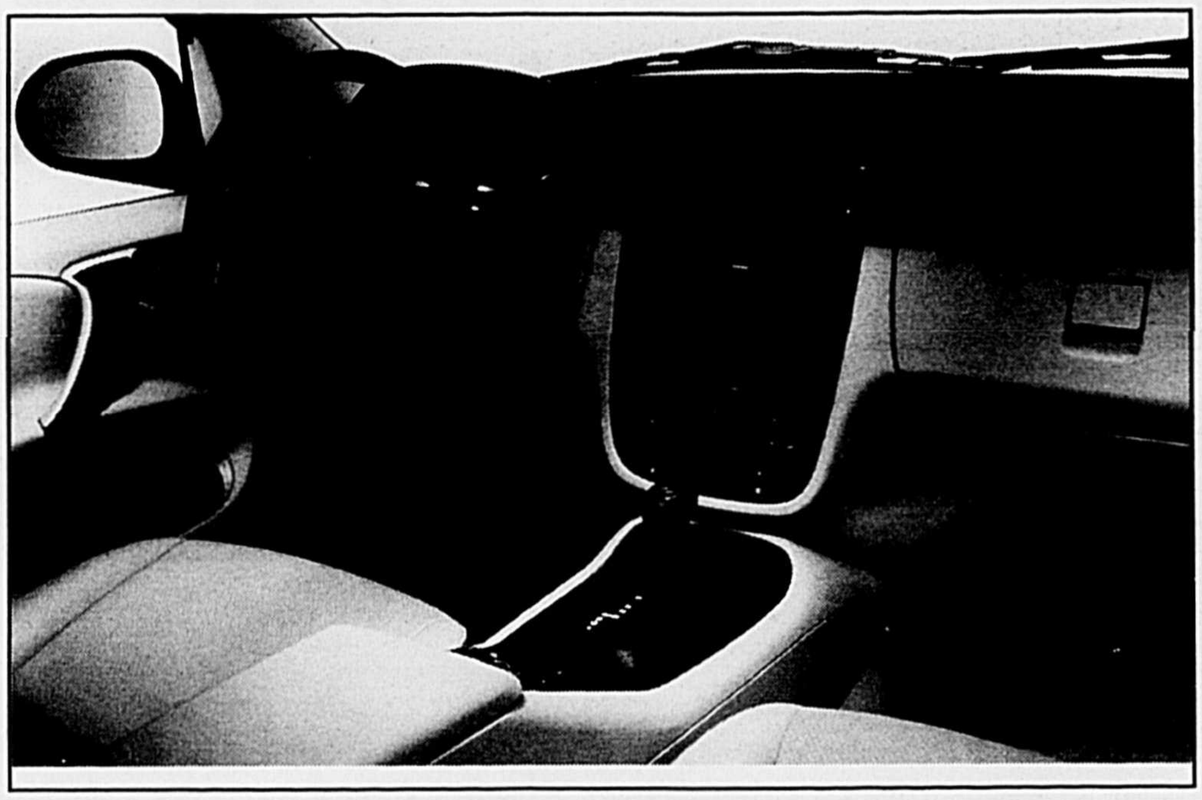

Configuration de l'habitacle, commodité, sécurité et confort: sur la Classe M, tout cela est similaire aux voitures de tourisme de la prestigieuse marque germanique. Les coussins gonflables latéraux, réservés aux seules portières avant, seront offerts en équipement de série.

Nouveau modèle, nouveau moteur

La Classe M aura droit au dernier-né des V6 de la firme à l'Étoile d'argent, qui comporte trois soupapes par cylindre et bénéficie du double allumage. Seule une boîte automatique à 5 rapports pourra lui être jumelée, du moins sur les modèles réservés au marché nord-américain.

Il prendra également place, par la suite, sous le capot de la berline E 320, modèle d'entrée de la Classe E, qui se veut la gamme intermédiaire de ce constructeur. (Pour les non-initié(e)s, précisons que les modèles de la Classe S représentent le haut de gamme, tandis que ceux de la Classe C se veulent moins élitistes, parce que moins volumineux et plus accessibles - cet épithète étant relatif dans le cas d'une Mercedes...)

Le communiqué de presse ne fait aucune mention de la puissance et du couple de ce nouveau moteur, mais mentionnons que l'actuel six cylindres en ligne de 3,2 litres de la berline E 320 développe 217 chevaux. A titre de comparaison, le V6 du duo Blazer/Jimmy de GM délivre 190 chevaux; le nouveau V6 du Ford Explorer, 200 chevaux; et le V8 du Jeep Grand Cherokee, 220 chevaux. Ces chiffres peuvent ainsi donner un indice de l'éventuelle puissance du V6 de leur futur concurrent germanique: on peut s'attendre à quelque chose oscillant autour de 200 chevaux.

De l'espace, de l'espace

(PL) Le nouvel utilitaire de luxe de Mercedes est aussi l'un des rares à offrir, au choix, une configuration cinq ou sept passagers, puisqu'une troisième rangée de sièges, sur laquelle peuvent prendre place deux passagers supplémentaires, est offerte en option.

Ces mêmes sièges proposent un agencement varié: chacun des trois sièges de la deuxième rangée possède un dossier rabattable, facilitant ainsi le transport d'équipement de sport et autres objets encombrants. Chez Mercedes, on affirme que l'espace de chargement de la Classe M est supérieur à celui d'un Explorer ou d'un Grand Cherokee, et que leur véhicule peut transporter deux vélos de montagne à l'intérieur.

Terminons avec l'habitacle en soulignant que les habitués de la marque ne s'y sentiront pas dépaysés puisque la présentation d'ensemble, notamment le tableau de bord, est identique à celle des berlines de cette prestigieuse firme. Dans la même veine, on peut donc s'attendre à ce que les modèles de Classe M proposent un équipement de série des plus relevés, avec climatisation, chaîne-stéréo de qualité supérieure et tous les accessoires électriques habituels. Sans oublier les sièges et les miroirs extérieures chauffants.

Du reste, pareilles suppositions ne sont guère risquées, compte tenu du niveau de luxe habituel des véhicules de la marque. Même si on s'est fait discret chez Mercedes, on peut présumer que le prix demandé devrait se situer entre 45 et 55 000 dollars.

Une dernière précision avant de terminer. Les connaisseurs diront que la firme allemande n'en est pas à son premier véhicule utilitaire. Ils ont raison et tort à la fois. Mercedes possède effectivement une longue expérience dans le secteur des camions, des utilitaires jusqu'aux poids lourds. Mais la Classe M est une première incursion dans le segment dit des "utilitaires sport", les précédentes réalisations de ce constructeur en matière de 4X4 étant des véhicules avant tout utilitaires... tout court. Genre Jeep TJ ou Land Rover Defender.

Avec la Classe M, le constructeur germanique entend bien mettre fin à la chasse-gardée de ses concurrents américains et asiatiques sur le lucratif marché nord-américain. Pas pour rien qu'en plus de le construire de ce côté-ci de l'Atlantique, il en réserve l'exclusivité aux acheteurs d'ici avant même de le proposer au marché qui est le sien, soit l'Europe.

La Classe M descend directement du prototype AAV (photo), qui avait à la fois charmé et étonné par son design audacieux et son allure agressive. Son héritier adopte toutefois un look plus sage...

LE VRAI
CENTRE DES VÉHICULES LÉGÈREMENT UTILISÉS

*FORD RANGER 1995
Garantie Ford
36 mois 289,27$ par mois

PROBE SE 1995
320,21$ par mois
Tout équipé, garantie 36 mois

*FORD T-BIRD 1994
Super charge
Tout équipé
399$ par mois
24mois, Prog. Plus

*MERCURY VILLAGER 1995

Tout équipé 7 passagers
380,38$ par mois
36 mois
VILLAGER 96 LS
entièrement équipé
365,09$ par mois
60 mois

EXPLORER 94 - 95 - 96
4X4 - 6 ou 8 cyl. 5000 km
SUPER SPÉCIAL

*F-150 1997
8 cyl. automatique, air, cassette, boîte longue
322,06$ par mois
60 mois

GRAND MARQUIS LS 1991
tout équipé
Prix spécial
Faut voir !

MAZDA 626 91 OU MAZDA PROTEGE 92
SPÉCIAL 6995$

YAMASKA AUTOMOBILE
2000, Boul. Casavant Ouest St-Hyacinthe
(sortie 130, autoroute 20)
Extérieur: 1-800-667-2220

Il dirigera les Gaulois du Collège Antoine-Girouard

«La direction de l'équipe m'a démontré que j'étais leur homme»

■ MICHEL LAMARCHE

Tel que les rumeurs les plus persistantes le laissaient entendre, Simon Désautels sera le premier homme à occuper l'espace derrière le banc des Gaulois du Collège Antoine-Girouard. Le vice-président hockey de la nouvelle concession de la Ligue midget AAA, Gaétan Pion, a confirmé, mardi matin, la nomination de Désautels, 33 ans, au poste d'entraîneur-chef de l'équipe.

«Il était notre homme, a lancé Pion. Tout d'abord, c'est un Maskoutain. En plus, il rejoint tous les critères que nous avions établis. Il est discipliné, fonceur, il sait gagner, et il est capable d'enseigner. Le fait qu'il travaille déjà au Collège Antoine-Girouard sera un atout additionnel, car il sera au courant de tout ce qui se passe à l'intérieur de l'institution. Il ne lui restait qu'à s'entendre avec la direction du Collège, afin de concilier ses tâches d'entraîneur à celles de professeur d'éducation physique. Aussi, il fallait que sa candidature soit acceptée par la ligue, ce qui a été fait la semaine dernière», a-t-il aussi indiqué.

Si Désautels a fini par se lancer dans cette belle et grande aventure, c'est beaucoup à cause de Pion, un ami de très longue date, et de Yves Chabot.

Se sentant appuyé par la direction de l'équipe, Simon Désautels a accepté un gros défi: le poste d'entraîneur-chef des Gaulois du Collège Antoine-Girouard, dans la Ligue midget AAA. (Photothèque: Le Courrier).

«Au départ, a-t-il confié, je me voyais travailler à titre d'adjoint de Gaétan, pour mieux connaître les rodages de la ligue. Toutefois, il y a environ deux mois, nous nous sommes rencontrés et immédiatement, Gaétan et Yves m'ont démontré que j'étais leur homme derrière le banc, si ça m'intéressait. Ça m'a surpris, et il m'a fallu y réfléchir longtemps. Il fallait que je pense aux répercussions sur mon emploi au Collège, au niveau du Club Privé, sans oublier Marie-Claude (ma conjointe). Quand tu as 22 ans, tu peux te lancer dans toutes sortes de galère, mais à 33 ans, les préoccupations sont différentes. Si j'ai finalement accepté, c'est à cause de Gaétan et Yves. Surtout Gaétan, *que je connais depuis plus longtemps que* Yves. C'est un gagnant et un homme ordonné. Si lui et Yves n'avaient pas été là, je n'aurais pas accepté le poste.»

Fondateur des options Éducation-physique et Hockey au Collège, Désautels réalise qu'il s'apprête à vivre une autre expérience très enrichissante.

«C'est un autre défi très intéressant. Au fil des ans, j'ai amené au Collège des projets qui soulevaient des questions et qui ne faisaient pas toujours l'unanimité. J'ai toujours réussi à passer au travers et je compte faire de même au sein de notre équipe de hockey», a affirmé Désautels, dont les tâches de professeur d'éducation physique incluront, dorénavant, ses fonctions d'entraîneur-chef des Gaulois.

- Simon Désautels

Désautels est évidemment conscient qu'il n'a pas une grande expérience derrière le banc d'une équipe de hockey.

«Mais j'ai confiance en mes moyens et je crois en mes possibilités. De plus, je me sens déjà appuyé. Si jamais je ressens le besoin de demander du support, je saurai qui aller voir», a-t-il dit, en faisant allusion à MM. Pion et Chabot.

«Par ailleurs, la 'game' n'a pas tellement changé. C'est de marquer des buts, de ne pas en donner, de s'impliquer et de donner des mises en échec. Et ce qui va faciliter les choses, c'est le fait que les joueurs veulent travailler et ont de l'ambition.»

L'identité des adjoints de Désautels devrait être connue avant la fin du mois de mars. À ce sujet, l'entraîneur-chef des Gaulois s'est abstenu de tout commentaire, rappelant que les candidats pressentis devront être acceptés par la ligue.

Jeux mondiaux des policiers et pompiers à Calgary

Les policiers-pompiers de Saint-Hyacinthe représenteront le Québec

(ML)- Les policiers-pompiers de Saint-Hyacinthe ont dévoilé la liste des activités qu'ils entendent réaliser afin d'amasser les fonds nécessaires pour permettre à douze de leurs membres de représenter le Québec aux Jeux mondiaux des policiers et pompiers qui prendront place du 27 juin au 4 juillet prochain, à Calgary.

Cette annonce a été faite dans le cadre d'une conférence de presse tenue au restaurant la Cage aux Sports de Saint-Hyacinthe, le lundi 3 mars, en présence de M. Richard Morency, vice-président des Expos de Montréal. Ce dernier a accepté la présidence d'honneur de la campagne de financement, via laquelle les policiers maskoutains espèrent recueillir 35 000$.

Les policiers-pompiers de Saint-Hyacinthe se sont taillé une place à ces Jeux mondiaux inspirés du modèle des Jeux Olympiques, grâce à leur conquête du Championnat provincial des policiers du Québec, catégorie balle donnée, à Beloeil, en août dernier.

Ces policiers-pompiers sont Pierre Allaire, Richard Bellemare, Michel Bouchard, Denis Chauvin, Dominique Langelier, Pierre Laflamme, Jean Martel, Joël Paquin, Alain Phaneuf, Martin Pineault, François Raby et Martin Thibault.

La première activité d'autofinancement aura lieu le 23 avril. Il s'agira d'un souper-bénéfice à la Cage aux Sports, avec une participation spéciale des policiers-pompiers de Saint-Hyacinthe.

De gauche à droite, on reconnaît M. Pierre Allaire, de l'équipe de balle-donnée des policiers-pompiers de Saint-Hyacinthe, M. Jean Bédard, président de Sportscene, M. Richard Morency, vice-président des Expos de Montréal et président d'honneur de la campagne de financement, et M. Daniel Godbout, vice-président Transport chez Air Transat. (Photo: P.P.M./Patrick Deslandes).

Ces derniers vendront au coût de 5$ des billets pour une joute de baseball opposant les Expos aux Dodgers de Los Angeles, le 17 mai, au Stade olympique. On lance une invitation toute spéciale aux entreprises et aux organismes afin qu'ils mettent sur pied une soirée avec leurs employés.

Le 30 mai, le Club La Providence sera le site d'un tournoi de golf tandis que le 23 ou 24 juin, à un endroit encore non déterminé, une partie de balle opposera les policiers-pompiers de Saint-Hyacinthe et l'équipe de CKOI-FM. Cette formation est composée, entre autres, de Stéphane Richer, Patrice Brisebois et du magicien Alain Choquette.

Jeux du Québec

Un record provincial pour Francis Plourde

(ML)- L'haltérophile maskoutain Francis Plourde a été la grande vedette de la première fin de semaine de la Finale provinciale des Jeux du Québec, dans la MRC des Chutes-de-la-Chaudière, sur la Rive-Sud du Québec, récoltant trois médailles et éditant un record des Jeux.

Évoluant chez les plus de 91 kg, Plourde a soulevé 137.5 kg à l'épaulé-jeté pour inscrire son nom dans le livre des records des Jeux. Il va de soi qu'il est monté sur la première marche du podium.

De plus, sa performance de 110 kg à l'arraché, qui lui a valu une deuxième position dans cette épreuve, lui a par ailleurs permis de récolter l'or au classement cumulatif.

Avec douze, l'haltérophilie a contribué la moitié des médailles de la délégation Richelieu-Yamaska. Chez les 54 kg, Jonathan Forand s'est classé premier à l'arraché (77.5 kg) , troisième à l'épaulé-jeté (92.5 kg) et premier au total.

Chez les 70 kg, Carl Dumas a pris la deuxième position à l'arraché (92 kg), à l'épaulé-jeté (120 kg) ainsi qu'au combiné. Francis Lajeunesse, chez les 76 kg, a fait de même, avec des performances de 100 kg à l'arraché et 125 kg à l'épaulé-jeté.

Le judo a procuré quatre médailles à la région, dont celle de bronze de Mélina Fournier, de Saint-Thomas-d'Aquin, chez les moins de 66 kg.

En tennis de table, notons la médaille d'argent du Maskoutain Sylvain Gadbois chez les moustiques, et la médaille de bronze de sa compatriote Mylène Lecours, chez les cadettes.

En patinage artistique, Kevin Bisson, d'Acton Vale, et sa compagne Karine Meilleur, de Saint-Constant, sont montés sur la deuxième marche du podium, en danse.

Enfin, en badminton, Audrey Hadd, de Saint-Hyacinthe, a mérité une médaille de bronze, en simple cadet.

AVANT D'ACHETER, CONSULTEZ mes PRIX et le CHOIX des véhicules USAGES

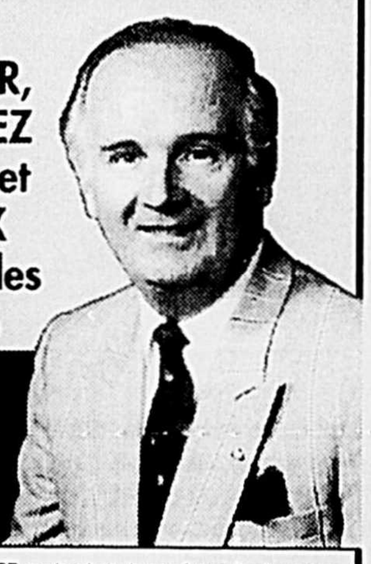

Alain Dumais
773-6657
OUVERT LE SOIR

1996 DODGE CARAVAN SE, couleur bois de rose foncé, 6 cyl. automatique, SF-SD, volant inclinable, régulateur de vitesse, vitres + portes à commande électrique, radiocassette, porte gauche coulissante, air conditionné, 24,000 km, balance de garantie Chrysler.

1996 HONDA CIVIC LX, 4 portes, vert, transmission manuelle 5 vitesses, radiocassette, freins ABS, servo-direction, air conditionné, banquette arrière rabattable, 40,000 km, balance de garantie Honda.

1996 DODGE NÉON, haut de gamme, 4 portes, couleur rouge fraise, 4 cyl. automatique, SF-SD, radio AM/FM cassette, air conditionné, 24,000 km seulement, balance de garantie Chrysler.

1996 DODGE STRATUS, 4 portes, vert, 4 cyl. automatique, SF-SD, volant inclinable, régulateur de vitesse, vitres-portes et miroirs électriques, radiocassette, air conditionné, 22,000 km, balance de garantie Chrysler.

1995 DODGE CARAVAN SE, vert émeraude, moteur 3.3 L, v-6 automatique 4 vitesses, volant inclinable, régulateur de vitesse, vitres-portes et siège conducteur électriques, console au plafond avec mini ordinateur, 4 sièges baquets, radiocassette, air conditionné, balance de garantie Chrysler.

1995 GRAND CHEROKEE LTÉE rouge, 4 portes, 8 cyl. automatique, SF-SD, volant inclinable, régulateur de vitesse, vitres-portes et sièges électriques, radio CD, air conditionné, coupe-démarreur à clavier, 27,000 km seulement, balance de garantie Chrysler.

1995 CHRYSLER LE BARON GTS convertible, rouge, moteur V-6 3.0 L automatique, volant inclinable, régulateur de vitesse, vitres-portes et siège conducteur électriques, radiocassette, air conditionné, 22,000 km, balance de garantie Chrysler.

1995 PONTIAC SUNFIRE 4 portes, sedan, vert pâle, 4 cyl. automatique, SF-SD, radiocassette, air conditionné, 45,000 km seulement, balance de garantie GM.

1992 PLYMOUTH GRAND VOYAGER bleu, 6 cyl. automatique, SF-SD, volant inclinable, régulateur de vitesse, barrures de portes à commande électrique, radiocassette, balance de garantie Chrysler.

1991 HONDA CIVIC DX 4 portes, blanc, transmission manuelle 5 vitesses, radiocassette, bas millage, garantie.

CHRYSLER DODGE JEEP CAMION DODGE

SIMARD

Dodge Jeep CHRYSLER

LES AUTOMOBILES SIMARD INC.

5655, rue Trudeau, Saint-Hyacinthe 773-6657

0241875

Godin en exclusivité

La présente édition du COURRIER de Saint-Hyacinthe innove. En effet, en page A-31, il est possible de lire une nouvelle chronique, intitulée «Ma course».

«Ma course», c'est le compte rendu de chaque étape de la saison de formule Atlantique de Bertrand Godin, racontée par... Bertrand Godin lui-même, avec la collaboration fort appréciée de M. Paul Foisy, de la Société d'histoire de Saint-Hyacinthe.

Cette semaine, il vous énumère les faits saillants des essais libres, de la journée de qualification et de la première course de la saison, disputée samedi dernier sur le circuit de Homestead, en Floride.

Plus important encore, il confiera ses états d'âme, avant, pendant et après sa prestation sur les différents circuits de formule Atlantique.

Il va de soi que nous sommes très fiers de pouvoir vous livrer, chaque mercredi suivant ses courses, les exploits d'un Maskoutain qui devrait représenter dignement la grande région de Saint-Hyacinthe, grâce à sa chaleureuse personnalité et son grand talent.

La prochaine chronique «Ma course» vous sera livrée le mercredi 16 avril.

La rédaction

La judoka maskoutaine **Luce Baillargeon** a repris la compétition de brillante façon, le 2 mars dernier, remportant les grands honneurs chez les moins de 52 kg de la **Coupe de Hongrie**, une compétition de niveau «A» de l'Union européenne de judo. Mlle Baillargeon a remporté ses quatre combats, dont trois par ippon. Lors de la grande finale, elle n'a eu besoin de moins que trente secondes pour expédier une Allemande au plancher.

***

Pour Mlle Baillargeon, cette victoire très importante lui permet de rencontrer les critères exigés au Canada pour participer au **Championnat du monde**. En fin de semaine, elle sera en **République Tchèque**, pour y disputer la Coupe Tchéco avant de rentrer au pays le 10 mars.

***

Toujours dans le domaine des sports de combats, **l'École de karaté Guy Brodeur** enverra 23 karatékas à la **Coupe des Juniors de Karaté Québec**, le 9 mars, à Montréal-Nord. L'âge des participants varie de 5 à 14 ans.

***

Le gymnase du **cégep de Saint-Hyacinthe** sera le théâtre, en fin de semaine, d'un tournoi de **basketball juvénile AA**. Dix équipes masculines et douze formations féminines seront de la partie. La ville de Saint-Hyacinthe sera représentée par le **Collège Saint-Maurice**. «Ce sera un tournoi très relevé chez les filles», a d'ailleurs déclaré l'entraîneur de cette équipe, **Guylain Lapointe**. Le Collège jouera son premier match samedi matin, à 9 heures, contre la polyvalente Deux-Montagnes.

***

Le nageur maskoutain **Philippe Rousseau** a obtenu la confirmation qu'il fera partie de l'équipe du Québec qui prendra part aux **Jeux du Canada**, en août prochain, à Brandon, Manitoba. Lors d'une importante compétition, à Halifax, Rousseau a réalisé un record personnel de 56.62 au 100 mètres papillon. Il a également réussi son meilleur chrono à vie au 200 mètres QNI, soit 2:09.54. Enfin, avec sa performance de 2:04.55 au 200 mètres papillon, Rousseau se classe maintenant **7e au Canada** dans cette épreuve, au niveau senior.

***

Michel Lamarche

Le jeune quilleur maskoutain **Vincent Graveline** a remporté le **Tournoi junior du Québec**, en fin de semaine dernière, à Laval. En cinq parties, il a présenté un pointage cumulatif de **1082**, pour une moyenne de 216. Au classement général de la saison, Vincent s'est classé deuxième de sa catégorie dans la province. Voilà un jeune voué à un bel avenir.

Période de repos...

Champions à Saint-Hubert

Les Citoyens de Saint-Hyacinthe pee-wee «B» ont remporté les grands honneurs du récent tournoi pee-wee de Saint-Hubert, défaisant les Jets de Saint-Hubert 2-1 en grande finale. Un grand moment de fierté pour les joueurs, les entraîneurs, les membres de la direction, les parents et même la mascotte!

Aérobie, Step reebok, Workout

du 17 mars au 9 mai 1997

Aérobie sans sauts Étirements, musculation, routines, travail cardiovasculaire au son de musique populaire	HORAIRE : **Lundi,** 17h à 18h • **Mardi,** 19h à 20h **Jeudi,** 19h à 20h
Step reebok Travail cardiovasculaire, étirements et musculation au son de musique populaire	HORAIRE : **Lundi,** 19h à 20h • **Mardi,** 17h à 18h **Mercredi,** 19h à 20h • **Jeudi,** 17h à 18h
Workout Raffermissement, musculation et travail cardiovasculaire au son de musique populaire	HORAIRE : **Mercredi,** 17h à 18h

COÛT (taxes en sus)

1 cours/semaine : 31 $ **2 cours/semaine : 51 $** **3 cours/semaine : 61 $**

INSCRIPTION au Service à la vie étudiante (D-1309)

DU LUNDI AU VENDREDI : de 8h30 à 12h et de 13h à 15h30

CÉGEP DE SAINT-HYACINTHE
3000, rue Boullé
773-6800 • 875-4445 poste 370

SUR PRÉSENTATION DE CE COUPON
vous pourrez assister **gratuitement**
à l'un des trois cours offerts
durant la semaine du 17 au 21 mars 1997

COURS de GOLF

À L'INTÉRIEUR
CEGEP DE SAINT-HYACINTHE
Session débutant en mars '97
Coût: 90$ – 5 cours de 75 minutes
8 personnes par groupe
Analyse de votre élan sur vidéo
COURS EN SOIRÉE
du lundi au vendredi
COURS DE JOUR
les fins de semaine

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS 771-1371
Professionnels: Tom Bissegger, Marc Brodeur
CAPS
Centre d'Activités Physiques et Sportives
du Cégep de Saint-Hyacinthe 0241681

À coups de points

Hockey mineur

Ligue Élite Richelieu AA

Séries éliminatoires
Tournoi à la ronde
Atome
Résultats
2 mars
Laser 6 Dynamiques 4
3 mars
Remparts 5 Laser 2
Pee-wee
Résultats
28 février
Laser 0 Remparts 3
2 mars
Laser 4 Dynamiques 6
Bantam
Résultats
2 mars
Laser 5 Dynamiques 4
Midget
Résultats
28 février
Laser 2 Remparts 1
2 mars
Laser 4 Dynamiques 1
Calendrier
9 mars
Remparts vs Laser

Ligue Élite Richelieu BB

Séries éliminatoires
Tournoi à la ronde
Atome
Résultats
18 février
Mousq. 1 Haut-Rich. 3
24 février
Mousq. 3 Longueuil 2
25 février
Mousq. 0 Pirates 3
27 février
Mousq. 1 St-Hubert 5
1er mars
Montag. 2 Mousq. 2
2 mars
Sorel 2 Mousq. 3
Pee-wee
Résultats
18 février
Mousq. 3 Haut-Rich. 1
24 février
Mousq. 1 Longueuil 0
27 février
Mousq. 2 St-Hubert 3
1er mars
Montag. 2 Mousq. 2
2 mars
Sorel 1 Mousq. 3
Bantam
Résultats
22 février
Bouch. 1 Mousq. 1
24 février
Mousq. 4 Longueuil 0
25 février
Mousq. 7 Pirates 2
27 février
Mousq. 6 St-Hubert 1
1er mars
Montag. 0 Mousq. 3
2 mars
Sorel 1 Mousq. 5
Midget
Résultats
24 février
Mousq. 5 Longueuil 1
27 février
Mousq. 2 St-Hubert 4
1er mars
Montag. 3 Mousq. 6
2 mars
Boucherville 3 Mousq. 1

Ligue Élite Richelieu CC

Séries éliminatoires
Tournoi à la ronde
Atome
Résultats
1er mars
Mousq. 3 Montag. 0
Bantam
Résultats
25 février
Mousq. 5 Haut-Rich. 2
26 février
Brossard 2 Mousq. 3
Midget
Résultats
25 février
Mousq. 1 Haut-Rich. 0
26 février
Brossard 1 Mousq. 3

Hockey

Condor

Séries éliminatoires
Résultats
23 février
Vita Dist. 6 H. Extrême 5
Bouc. Char. 4 Rest. Lus. 4
Classement final

Clubs	G	P	N	BP	BC	PTS
Vita Dist.	1	0	0	6	5	6
Rest. Lus.	0	0	1	4	4	4
Bouc. Charron	0	0	1	4	4	4
H. Extrême	0	1	0	5	6	2

Pointeurs	B	P	PTS
B. Bousquet (HE)	3	1	4
P. Raymond (VD)	2	2	4
M. Fournier (VD)	2	1	3

Sept joueurs égaux avec deux points

Dépression

Résultats
24 février
Parent. Jr 6 Car. St-Dom. 9
Autos F.M. 2 Robin Const. 7
Calendrier
3 mars
Autos F.M. vs Car. St-Dom.
Parent. Jr vs Robin Const.
Classement

Équipes	G	P	N	BP	BC	PTS
Robin Const.	12	8	2	144	121	100
Parenteau jr	12	7	3	144	134	95
Car. St-Dom.	9	11	2	143	151	85
Autos F.M.	7	14	1	133	158	72

Compteurs	B	P	PTS
M. Bazinet (CSD)	35	34	69
C. Dussault (CSD)	20	42	62
J. Grégoire (PJ)	30	26	56
N. Matte (CSD)	27	29	56
M. Gagné (RC)	30	24	54
É. Lussier (AFM)	20	34	54

Inter-Commerciale

Tournoi à la ronde
Résultats
25 février
Boisl./Poir. 4 Four. Doris 3
26 février
Béd./Mag./Den. 3 La Québé. 6
Valentine 7 C. aux Sports 4
Calendrier
4 mars
Béd./Mag./Den. vs Valentine
5 mars
Four. Doris vs C. aux Sports
Boisl./Poir. vs La Québé.
Classement final

Équipes	G	P	N	BP	BC	PTS
Valentine	1	0	0	7	4	7
La Québécoise	1	0	0	6	3	7
Voy. Boisl./Poirier	1	0	0	4	3	6
Four. Doris	0	1	0	3	4	2
Béd./Mag./Den.	0	1	0	3	6	1
Cage aux Sports	0	1	0	4	7	0

Inter-comté Molson

Classement

Équipes	G	P	N	BP	BC	PTS
Dut./Falro	18	2	1	147	59	37
Const. Bazinet	11	9	1	125	103	23
Métro	9	11	1	118	129	19
Vieux St-Simon	8	12	1	66	96	17
MG Performance	4	15	2	78	153	10

Compteurs	B	P	PTS
P. Vézina (Fal.)	37	30	67
S. Martin (Baz.)	27	27	54
E. Deslandes (Fal.)	21	26	47
Y. Dostie (Fal.)	20	25	45

Quatre joueurs égaux avec 40 points

Les 4 As

Résultats
22 février
Tim Horton's 5 Rest. Lussier 4
Boîte à Chan. 9 Boisc./Blier 3
1er mars
Const. Duquette 2 Boîte à Chan. 2
Rest. Lussier 6 Boisc./Blier 5
(Fin de la saison régulière)
Séries éliminatoires
Double-élimination
Calendrier
8 mars
Rest. Lussier vs Boisc./Blier
Boîte à Chan. vs Tim Horton's
Classement

Équipes	G	P	N	BP	BC	PTS
Duquette	13	4	4	105	87	30
Rest. Lussier	10	6	5	109	82	25
Boîte à Chan.	10	7	4	108	75	24
Tim Horton's	5	12	4	83	118	14
Boisc./Blier	4	14	3	75	116	11

Pointeurs	B	P	PTS
A. Daudelin (BC)	15	25	40
É. Chicoine (CD)	26	12	38
D. Lussier (CD)	15	23	38
J. Auger (TH)	19	13	32
P. Senécal (BB)	15	17	32
D. Lévesque (BC)	13	19	32

Ligue semi-professionnelle

Séries éliminatoires
Huitième de finale 3 de 5
Résultats
Mardi 25 février
Acton Vale 5 Windsor 4 (prol.)
(Acton Vale mène la série 2-0)
Jeudi 27 février
Windsor 3 Acton Vale 5
(Acton Vale gagne la série 3-0)
Quart de finale 3 de 5
Calendrier
Samedi 8 mars
St-Lin/Laurentides à Acton Vale (20 h 30)
Dimanche 9 mars
Acton Vale St-Lin/Laurentides (19 h 30)

Hockey à pied

Hockey à pied

Éliminatoires
Tournoi à la ronde
Résultats
20 février
Parent. jr 1 Imp. La Prov. 4
Cage aux Sp. 4 Réf. Leblanc 1
27 février
Parent. jr 4 Réf. Leblanc 1
Cage aux Sp. 4 Imp. La Prov. 2
Calendrier
6 mars
Cage aux Sp. vs Parent. jr
Imp. La Prov. vs Réf. Leblanc
Classement

Équipes	G	P	N	BP	BC	PTS
Parent. jr	2	1	0	9	6	16
Cage aux Sports	2	1	0	9	6	16
Imp. La Prov.	2	1	0	8	6	13
Réf. Leblanc	0	3	0	3	11	3

Compteurs	B	P	PTS
M. Pineault (PJ)	3	5	8
D. Cournoyer (PJ)	3	4	7
P. Gauthier (PJ)	2	5	7
A. Gravel (ILP)	4	1	5
S. Bisson (CS)	3	2	5
M. Labrecque (CS)	0	5	5

Basketball

Benjamin féminin A

Classement
Section 2

Équipes	PJ	PG	PP	MOY.
L'Envolée	11	10	1	.909
St-Maurice	**9**	**6**	**3**	**.667**
Poudrière	10	6	4	.600
P. Drummond.	11	3	8	.273
Beloeil	11	1	10	.091

Benjamin masculin A

Classement

Équipes	PJ	PG	PP	MOY.
Salésien	9	7	2	.778
Le Triolet	9	6	3	.667
Montignac	12	7	5	.583
Poudrière	8	4	4	.500
St-Joseph	**10**	**0**	**10**	**.000**

Cadet AA féminin

Résultats
1er mars
Poudrière 39 St-Maurice 47
Classement
Section 3

Équipes	PJ	PG	PP	MOY.
F.-Lefebvre	13	10	3	.769
J.-Mance	13	7	6	.538
St-Maurice	**13**	**5**	**8**	**.385**
Poudrière	14	1	13	.071

Cadet A féminin

Classement
Section 3

Équipes	PJ	PG	PP	MOY.
B.-Garièpy	9	9	0	1.000
ESC Granby	8	5	3	.625
Ozias-Leduc	6	3	3	.500
L'Envolée	9	2	7	.222
St-Joseph	**10**	**2**	**8**	**.200**

Cadet masculin A

Classement
Section 2

Équipes	PJ	PG	PP	MOY.
St-Joseph	**12**	**12**	**0**	**1.000**
P.-G.-Ostiguy	10	8	2	.800
ESC Granby	10	5	5	.500
Verbe-Divin	11	5	6	.455
Marie-Rivier	11	8	3	.727
L'Envolée	10	4	6	.400
Casavant	**10**	**2**	**8**	**.200**
B.-Garièpy	9	0	9	.000

Collégial féminin

Résultats
28 février
St-Hyacinthe 61 Drummondville 73
Classement
Section 2

Équipes	PJ	PG	PP	MOY.
Trois-Rivières	10	9	1	.900
Granby	11	9	2	.818
Shawinigan	11	7	4	.636
Champlain	11	6	5	.545
Drummondville	12	6	6	.500
St-Hyacinthe	**11**	**1**	**10**	**.091**
Sorel	12	1	11	.083

Collégial masculin

Résultats
28 février
St-Hyacinthe 80Drummondville 99
Classement
Section 2

Équipes	PJ	PG	PP	MOY.
Trois-Rivières	10	10	0	1.000
Granby	11	9	2	.818
Sém. Sherbrooke	11	7	4	.636
Drummondville	12	5	7	.417
Shawinigan	11	4	7	.364
St-Hyacinthe	**11**	**4**	**7**	**.364**
Victoriaville	12	0	12	.000

Juvénile féminin AA

Résultats
2 mars
F.-Lefebvre 60 St-Maurice 63
Classement
Section 2

Équipes	PJ	PG	PP	MOY.
St-Maurice	**15**	**13**	**2**	**.867**
F.-Lefebvre	13	10	3	.769
Marie-Rivier	14	7	7	.500
J.-Raimbault	11	5	6	.455
Poudrière	11	2	9	.182
Beloeil	13	1	12	.077

Juvénile féminin A

Classement
Section 2

Équipes	PJ	PG	PP	MOY.
St-Hilaire	10	9	1	.900
Prés.-de-Marie	10	8	2	.800
J.-H.-Leclerc	10	7	3	.700
P. H.-D.	**10**	**4**	**6**	**.400**
Verbe-Divin	10	2	8	.200
Beloeil	10	0	10	.000

Juvénile masculin A

Classement
Section 2

Équipes	PJ	PG	PP	MOY.
P.-G.-Ostiguy	11	8	3	.727
Marie-Rivier	11	8	3	.727
St-Joseph	**12**	**8**	**4**	**.667**
P. H.-D.	**12**	**6**	**6**	**.500**
Verbe-Divin	11	5	6	.455
Poudrière	11	3	8	.273
C. Arthabasca	12	2	10	.167

Badminton

Ligue St-Hyacinthe

Classement individuel

Rad. St-Hyac.	PG	PP	Moy.
P. Chartier	49	41	.544
J. Martin	48	42	.533
C. Parenteau	29	43	.403
B. Bouchard	63	24	.724
L. Lanoie	73	33	.689
G. Laroche	29	43	.403
R. Lapierre	48	34	.585
N. Perreault	64	38	.627
Obj. Plus	**PG**	**PP**	**Moy.**
Y. Forcier	40	52	.435
J. Vallières	45	39	.536
J. Guévin	40	53	.430
J. Nichols	40	34	.541
P. Brousseau	35	54	.393
A. Drouin	40	40	.500
J.-M. Rauber	46	37	.554
M. Campbell	13	16	.448
Lalime Sport	**PG**	**PP**	**Moy.**
R. Borduas	52	42	.553
A. McDuff	32	57	.360
M. Saucier	41	44	.482
M. Duchesne	38	51	.427
C. Guévin	28	31	.475
J. Giroux	42	33	.560
J. Bonin	36	60	.375
Tav. Copains	**PG**	**PP**	**Moy.**
C. Gadbois	20	30	.400
J.-J. Girard	40	32	.556
A. Lanoie	48	36	.571
J.-G. Lanoie	52	41	.559
R. Gaudette	33	63	.344
P. St-Germain	42	37	.532
C. Savard	51	33	.607
S. Plante	42	49	.462

Classement

Radiateur St.-Hya.	212
Tav. Copains	199
Lalime Sports	180
Objectif Plus	176

Volleyball

Collégiale AA masculin

Résultats
27 février
St-Hyac. 0 Victoriaville 5
(1-15, 4-15, 2-15, 5-15, 11-15)

Régionale étudiant

Classement final
Cadet féminin AA
Section Cantons

Clubs	PTS
Pens. Drum. I	28
La Samare	28
Coll. St.-Maurice	**25**
Coll. St-Bern. II	20
Sacré-Coeur	18
Ste-Anne	16
Mon.-Proulx	11
Pens. Drum. II	10
Coll. St-Bern. I	6

Régionale étudiant

Classement final
Juvénile féminin A
Section Cantons

Clubs	PTS
St.-Joseph	**39**
Ste-Anne	37
Coll. St-Hilaire	30
Coll. St-Bern.	29
P.H.D.	**24**
Jean-Raimbault	19
J.-H.-Leclerc	17
Fern.-Lefebvre	13
La Poudrière	8

Ligue sénior

Div. Hommes B

Équipes	SG	SP	PP	PC
La Québé.	57	67	940	590
Mét. Mt-S.-H.	34	30	818	793
Copie Fax	31	33	787	819
M.S. Audio	27	37	756	856
Méd. Vét.	24	40	744	869
Tab. Soleil	19	45	722	840

Div. Agropur

Équipes	SG	SP	PP	PC
Sablage P.A.	58	6	950	405
Motel Laliberté	49	15	884	646
Blier Sport	47	17	882	658
Sal. Électr.	41	23	824	703
William Houde	38	26	814	676
Gr. Commerce	25	39	715	836
The Young Men	14	54	602	901
Le St-Hub.	11	57	602	978
Poly Profs	5	55	418	888

Div. Femmes A

Équipes	SG	SP	PP	PC
Broli Sport	42	22	863	712
Sal. Quilles 2000	38	26	815	785
Les Bêtes	33	31	788	766
Fotoclik	31	33	790	782
Prem. Plan	26	38	801	829
La P'tite gang	22	42	668	851

Division Femmes B

Équipes	SG	SP	PP	PC
Gr. Lacasse	55	9	907	491
Caisse Douville	50	14	877	567
Bouf. Resto pub	25	39	661	815
Lév./Beaub./Geof.	21	43	682	850
Gr. Commerce	9	55	484	888

Quilles

Beaux-Champs

Équipes	
Bar Ste-Madeleine	474
Distribution L.M.	399.5
Golf Poirier	399.5
Billard D.M.	383.5
Le Gueuleton	381
Golf Madeleine	354.5
Ferme Beauregard	332.0
Sexastifait	252
Plus haut simple masculin	
A. Laduraantaye	238
J. Remy	224
Y. Tessier	223
Plus haut simple féminin	
H. Raymond	234
L. Beauregard	227
D. Poirier	217
Plus haut triple masculin	
Y. Tessier	657
A. Ladurantaye	594
N. Poirier	589
Plus haut triple féminin	
H. Raymond	656
L. Beauregard	573
R. Levasseur	572

Brasserie Casavant

Équipes	
Bar La Tasserie	136.0
Chez Cora Déj.	126.0
Bras. Casavant	125.0
Au Vieux Duluth	116.0
Casa Flora	112.0
Kimberly Clark	112.0
Collibri	112.0
Café Gourmet	108.0
Fix Auto	108.0
Pneus Langelier	102.0
Loisirs Data Enr.	102.0
Blier Sports	102.0
Roul. A.S. Lévesque	100.0
CFEI FM	97.0
Conc. Automobile	86.0
Trophée St-Hyac.	84.0
Meilleur simple féminin	
C. Hains	194
D. Gagné	192
S. Lepage	189
Meilleur simple masculin	
R. Gagné	287
M. Joyal	268
J. Nguyen	233
Meilleur triple féminin	
D. Gagné	539
M. St-Onge	521
S. Lepage	495
Meilleur triple masculin	
R. Gagné	659
G. Brassard	617
J. Nguyen	613

Café de la gare

Équipes	
Cent. Rén. A.L.	226
Bar Grand-Tronc	206
Centre viandes St-Hyac.	200
Caminet	188
Ult. Diane P. Racine	141
Natrel	131
Boul. Gadoua	130
Agropur	118
Esthét. Athéna	114
Aspiratex	106
Étoiles féminines	
A. Archambault	220-187-180 = 587
N. Chagnon	*125-227-231 = 583*
L. Lemay	187-193-202 = 582
M. Chagnon	210-161-175 = 546
Étoiles masculines	
P.-G. Lajoie	222-170-223 = 615
V. Brisson	174-201-210 = 585
N. Gervais	171-217-187 = 575
N. Chagnon	176-212-177 = 565
Triple plus féminin	
S. Brisson	99
Triple plus masculin	
P.-G. Lajoie	96
Simple plus féminin	
D. Racine	68
Simple plus masculin	
M. Chagnon	72

Chicoine et St-Onge

Équipes	
Centre de la Couleur	114
Libr. Daigneault	100
Boiseries M.G.	98
Pharm. N. Brouillard	96
Restaur. Lussier	92
Albany Tétreault	90
Serv. d'Ent. Expert	90
Pétr. Courchesne	88
Meilleur simple féminin	
F. Girardeau	226
M. Dion	219
L. Rodier	191
Meilleur simple masculin	
R. Côté	289
Y. Grégoire	256
G. Chicoine	241
Meilleur triple féminin	
F. Girardeau	569
C. Leclerc	499
M. Dion	477
Meilleur triple masculin	
R. Côté	703
Y. Grégoire	662
G. Chicoine	653

Mixte anciens du Patro

Classement

Rest. McDonald	236
Ti-Père B.B.Q.	234
Anciens Patro	229
Pavages Maska	227
Cloutier Transport	220
Marché Bernier	211
Librairie Maskoutaine	196
Nettoyeur des Galeries	178
Marché Lacroix	161
Camping Laliberté	153
Meilleur simple masculin	
M. Guertin	257
J. Campeau	240
Meilleur simple féminin	
Y. Pelletier	234
M.-J. Phaneuf	225
Meilleur triple masculin	
M. Guertin	708
A. Pronovost	638
Meilleur triple féminin	
Y. Pelletier	641
M.-J. Phaneuf	608
Vedettes plus masculin	
M. Guertin	+165
M. Vachon	+97
Vedettes plus féminin	
Y. Pelletier	+113
M.-J. Phaneuf	+98

Saint-Simon

Classement

Pierre Morin	127
Yvon St-Maurice	118
Martin Paillé	115
Linda Langelier	114.5
Gilles Bergeron	113
Benoit Girard	109
Lise Bergeron	93
Marcel Cloutier	85
Michel Brouillard	84
Marcel Bédard	61.5
Meilleur simple masculin	
P. Bouthot	258
G. Bergeron	243
Meilleur simple féminin	
S. Lachance	224
J. Claing	204
Meilleur triple masculin	
P. Bouthot	696
M. Brouillard	606
G. Bergeron	606
Meilleur triple féminin	
S. Lachance	590
N. Cloutier	541
M. Therrien	541
Vedettes plus masculin	
P. Bouthot	+144
G. Bergeron	+90
Vedettes plus féminin	
D. Bélanger	+79
J. Claing	+78

Taverne des Copains

Classement

Banque Royale	518.5
Gar. Thuot & Fr.	500
R. Gaudreau S.A.	492.5
Ent. D. Cournoyer	468
Dépan. 24 hres	464
Acoust. J.-Y. Grenier	453
Restaur. Lussier	429
Cant. frites en nord	419
Meilleur triple féminin	
P. Lamoureux	570
L. Graveline	549
H. Cournoyer	523
Meilleur triple masculin	
J.-C. St-Georges	671
D. Cournoyer	612
M. Lepage	607
Meilleur simple féminin	
L. Martin	226
H. Cournoyer	219
L. Graveline	204
Meilleur simple masculin	
D. Cournoyer	244
M. Lepage	236
G. Brouillette	235

J.-P. Gladu

Classement

M.B. Impôts	130
Rest. s. qui.	112
Par. Junior	86
Salle quilles	72

Étoiles de la semaine

D. Grondin	187-197-2238 = 622
C. Ménard	228-173-182 = 583
Y. Cadieux	198-278-224 = 700
S. Cadieux	257-218-186 = 661

DRAGONS

Résultats
Jeudi 27 février
Dragons 5 Coaticook 6 (fus.)
Vendredi 28 février
Longueuil 4 Dragons 3 (prol.)
Fin du calendrier régulier

Classement final
(Les 12 premiers passent aux séries)

Équipes	PJ	G	P	DP	BP	BC	PTS
**Saint-Jérôme	48	37	10	1	277	180	75
**Longueuil	48	35	9	4	248	168	74
**Joliette	48	31	16	1	190	151	63
**Valleyfield	48	30	16	2	228	191	62
**Montréal	48	29	19	0	219	186	58
**Contrecoeur	48	26	19	3	218	216	55
Dragons	**48**	**23**	**19**	**6**	**219**	**191**	**52**
Coaticook	48	21	22	5	204	199	47
Warwick	48	21	26	1	188	244	43
La Plaine	48	17	29	2	220	279	36
Lachine	48	14	27	7	189	234	35
Cowansville	48	14	28	6	173	257	34
*Charlesbourg	48	14	27	7	185	262	35

*Équipe dissoute
**Laissez-passer en quart-de-finale

Tournoi à la ronde - Résultats
Vendredi 28 février
Lachine 3 Dragons 2

Calendrier
Mardi 4 mars
Dragons vs Lachine
Mercredi 5 mars
Cowansville vs Dragons (19 h 30)
Vendredi 7 mars
Dragons à Cowansville (20 h 30)

Classement - Tournoi à la ronde
(Le meneur sera 7e au classement général)

Équipes	PJ	G	P	BP	BC	PTS
Lachine	2	2	0	7	4	4
Dragons	**1**	**0**	**1**	**2**	**3**	**0**
Cowansville	1	0	1	2	4	0

Pointeurs des Dragons (saison régulière)

Joueurs	PJ	B	A	PTS	PUN
Hugo Giguère	48	36	36	72	14
Marc Breton	45	19	31	50	114
Julien Blanchet	46	19	29	48	32
Marc-André Lapointe	45	19	27	46	32
Patrick Chapdelaine	45	19	23	42	48
Marco Robidoux	46	7	35	42	22
David Lizotte	48	9	19	28	61
Maxime Bugeaud	48	4	23	27	18
Dominic Chénier	43	5	19	24	206
Pascal Boucher	20	9	13	22	22
Tommy Groleau	46	2	16	18	39
Martin Legault	36	10	7	17	53
Steven Dussault	46	5	12	17	51
Joey Palladini	36	5	10	15	104
Dany Laflamme	48	4	9	13	122
Jason Legault	34	4	8	12	20
Alexandre Vincent	29	2	3	5	45
Sébastien Roy	1	0	0	0	0
Patrick Vézina	2	0	0	0	0
Patrick Léveillé	3	0	0	0	0
Yannick Dostie	3	0	0	0	0
Alexandre Beaulieu	3	0	0	0	0
Sacha Paquette	4	0	0	0	0

Gardiens de buts

Joueurs	MIN.	BC	JB	MOY.
Miguel Fortin	1517	90	2	3.56
Steve Mongrain	469	30	1	3.84

Broli Sports
1,00$ RABAIS
1,00$*
sur un aiguisage de patins
Prix régulier: 3,00$ 1,00$
*Sur présentation de cette annonce.
Galeries ST-HYACINTHE 774-1104
0240253

Hockey mineur

Cinq équipes des Mousquetaires en demi-finale

(ML)- Des huit équipes membres de l'organisation des Mousquetaires de Saint-Hyacinthe, cinq se sont taillé une place en demi-finale des séries éliminatoires de la Ligue élite Richelieu.

En classe BB, les Mousquetaires pee-wee et bantam ont toutes deux terminé au premier rang à l'issue du tournoi à la ronde. La formation pee-wee a terminé ce tournoi avec sept victoires et une défaite et affrontera Boucherville dans une série 2 de 3 qui devrait commencer samedi.

D'ailleurs, les troupiers de Stéphane Donais connaissent une excellente séquence, n'ayant perdu qu'une seule de leurs 15 dernières parties. En cours de route, ils ont remporté les grands honneurs des tournois de Montmagny et Waterloo.

Le bantam BB a également été dominant, décrochant six victoires et deux parties nulles en huit rencontres. Au moment de mettre sous presse, on ne connaissait pas encore l'identité de leurs adversaires en demi-finale.

En classe CC, les Mousquetaires seront représentés par leurs formations atome, pee-wee et bantam.

L'atome a connu un tournoi à la ronde presque parfait, récoltant cinq gains et deux verdicts nuls en sept matchs. Le pee-wee a également gagné cinq de ses sept matchs, ne subissant qu'une seule défaite en cours de route. De son côté, le bantam a terminé le tournoi à la ronde avec la très respectable fiche de cinq triomphes et deux échecs.

SPORTS

Revers de 3-2 lors du premier match du tournoi à la ronde

Il manque trop de ressources aux Dragons...

■ MICHEL LAMARCHE

Il y a des feelings qui ne mentent pas. Comme celui qu'on pouvait ressentir dans le vestiaire des joueurs des Dragons de Saint-Hyacinthe, quelques minutes après leur défaite de 3-2, dimanche soir, face aux Maroons de Lachine. Il ne s'agissait que de la première partie de quatre du ridicule tournoi à la ronde de la Ligue junior «A» du Québec, mais le verdict final a eu le même effet qu'un revers lors du match décisif d'une série éliminatoire.

Les entraîneurs Jean-Pierre Comtois et Carl Pépin avaient beau leur lancer les plus belles paroles d'encouragement, les patineurs maskoutains avaient tous les yeux rivés vers le plancher et la mine déconfite.

Comtois et Pépin avaient beau leur rappeler qu'ils retrouveraient Lachine mardi soir (hier) et qu'ils reviendraient à domicile mercredi (ce soir), contre l'Eskimod de Cowansville, le désarroi persistait.

Dans leur château fort, les Dragons ont laissé filer un match qu'ils ne pouvaient pas perdre. Compte tenu du fait que les Maroons sont revenus à la charge avec une victoire de 4-2, lundi, à Cowansville, la rencontre retour d'hier, à Lachine, revêtait une importance capitale pour les hommes de Jean-Pierre Comtois.

Ça se résume à ceci: s'ils ont perdu (au moment où vous lirez ces lignes, vous connaîtrez le résultat de ce match), c'est fini. Ainsi, les deux joutes contre Cowansville, ce soir, à Saint-Hyacinthe, et vendredi, sur la glace de l'Eskimod, n'auront aucune signification pour les Dragons.

Le gardien Miguel Fortin a été tenu très occupé en deuxième période, recevant 23 tirs. Ses nombreux arrêts clés ont gardé les Dragons dans le match. Ces derniers ont néanmoins perdu la première partie du tournoi à la ronde, 3-2, face aux Maroons de Lachine. (Photo: P.P.M./Robert Gosselin).

«Les gars vont se relever, j'en suis convaincu. Ils l'ont fait toute l'année. Ils ont trop de caractère pour ne pas rebondir», a rappelé Jean-Pierre Comtois, dans son bureau, dimanche soir.

Admettons qu'ils ont du caractère. Mais le problème n'est pas là. C'en est plutôt un de ressources.

Dimanche soir, les Dragons avaient 18 joueurs en uniforme. Du nombre, il faut inclure Steve Mongrain, le deuxième gardien, et le défenseur Alexandre Vincent. Toutefois, ce dernier ne pouvait pas sauter sur la glace, car il n'est pas encore remis d'une sévère blessure à la clavicule, subie le 2 février dernier.

Dans le fond, Comtois et Pépin comptaient sur 16 patineurs. Ce nombre est passé à 15 lorsque Julien Blanchet a été expulsé du match pour un plaquage par derrière, avec moins de sept minutes à jouer en deuxième période.

«Cette punition nous a enlevé une importante paire de mains», ont convenu les co-entraîneurs des Dragons, après la joute.

La deuxième période s'est également avérée un point tournant. Profitant de trois jeux de puissance, les Maroons ont complètement dominé l'engagement, avec 23 tirs contre dix. N'eut été du travail du gardien Miguel Fortin, le pointage aurait été bien plus élevé que 2-1 en faveur de Lachine.

«On ne peut pas dire que nous avons mal joué en deuxième période. Lachine a dominé à cause de nos punitions. En fait, les gars n'ont rien à se reprocher. Ils ont joué un excellent match. Il va falloir battre Lachine mardi soir, et je sais que nous en sommes capables», de renchérir Comtois.

Les Dragons ont marqué leurs deux buts en avantage numérique. Marc-André Lapointe a ouvert la marque en première période et Marc Breton a créé l'égalité très tôt en troisième période.

Mais c'est le but de Marcel Séguin à 11:10 de la troisième période qui a fait la différence. Peut-être même qu'il a mené les Dragons sur la route de vacances hâtives...

Deux autres défaites en prolongation

Un mois de février désastreux

(ML)- Le mois de décembre avait donné l'impression aux joueurs et aux membres de l'organisation des Dragons de flotter dans les nuages; février, par contre, les a carrément ramenés sur terre!

En huit matchs, les Dragons n'ont pu faire mieux qu'une récolte de cinq points, résultat d'une victoire et trois défaites en prolongation. En fait, après un gain par jeu blanc contre Joliette, 2-0, le 2 février, ils ont perdu leurs sept dernières joutes, incluant les deux jouées la semaine dernière.

Jeudi soir, à Coaticook, les hommes de Jean-Pierre Comtois se sont inclinés 6-5, en fusillade. Du même coup, ils venaient de voir leurs derniers espoirs de finir au sixième rang s'estomper.

«Lors de la fusillade, nous avons marqué les deux premiers buts, mais nous avons été stoppés lors des trois autres essais. Les Frontaliers ont marqué à leurs trois dernières tentatives», a résumé Jean-Pierre Comtois.

Vendredi, à leur dernière sortie locale avant les éliminatoires, les Dragons ont plié l'échine, 4-3, face au Collège Français de Longueuil, en prolongation. Hugo Sirois a déjoué la vigilance de Steve Mongrain à mi-chemin de la période de surtemps. Martin Legault a connu un fort match pour les Dragons, avec un doublé et une aide.

Soit dit en passant, Longueuil est le club que les patineurs maskoutains affronteront s'ils terminent au premier rang du tournoi à la ronde actuellement en cours.

Banquet Méritas

Des honneurs pour les Dragons

(ML)- À défaut de vaincre leurs adversaires sur la glace, les Dragons ont gagné... des prix, lors du Banquet Méritas de la Ligue junior «A» du Québec, dimanche, à l'Auberge Universel de Montréal.

Le plus bel honneur est allé à Alain Primeau, nommé directeur-gérant de l'année.

«C'est un titre que je tiens à partager avec tout le personnel hockey et mon entourage. C'est vrai que les transactions que nous avons effectuées ont rapporté, mais il fallait des gens pour faire fonctionner ces joueurs. Sans eux, je n'aurais même pas été en nomination», a-t-il affirmé, dimanche soir.

Les Dragons ont failli être l'organisation de l'année, mais ont dû céder le titre aux Panthères de Saint-Jérôme. De plus, Serge Gladu, de l'organisation maskoutaine, a été finaliste au titre de Bénévole de l'année.

Sur la glace, Maxime Bugeaud a reçu le Trophée Patrick-Tremblay, remis à la recrue défensive de l'année.

Enfin, Primeau, à titre de directeur-gérant, Carl Pépin, au poste d'entraîneur-adjoint, et le défenseur David Lizotte ont été nommés sur l'équipe d'étoiles de la division Yvon-Lafortune.

Commentaires

La colère annuelle...

Michel Lamarche

À tous les ans, un joueur des Expos pique une sainte colère à West Palm Beach. Dans le passé, il y a eu Moïses Alou, Mel Rojas et Pedro Martinez. Cette année, c'est au tour de Mark Grudzielanek.

Le talentueux joueur d'arrêt-court a appris à ses dépens que la politique salariale des Expos était aussi rigide que le mât du Stade olympique. Grudzielanek s'est aussi rendu compte qu'une grève d'un jour pouvait s'avérer très coûteuse.

On sera d'accord pour dire que Grudzielanek, même s'il se classe parmi les joueurs les moins payés de tout le baseball, ne devrait pas se plaindre de son sort. Après tout, son porte-feuille est un peu mieux garni que le vôtre et le mien.

Il reste que la direction des Expos pourrait être plus conciliante avec ses joueurs clés. Elle semble oublier que ce club a failli se tailler une place dans les séries éliminatoires l'an dernier. L'un des grands responsables de ce superbe rendement a été Grudzielanek et ses 201 coups sûrs.

De tous les athlètes professionnels, on dirait que ceux qui, un jour, portent l'uniforme des Expos ont une meilleure mémoire que tous les autres. Serait-ce qu'ils savent lire le «Je me souviens» inscrit sur les plaques d'immatriculation des voitures québécoises?

Une chose est certaine, Alou est parti, Rojas aussi. Ce dernier a quitté sans même donner la chance à Jim Beattie de lui présenter une contre-offre. Ce n'est pas l'effet du hasard, comme il y a une raison qui incite Pedro Martinez à ne pas vouloir signer d'entente à long terme, du moins pour l'instant.

Les dirigeants de la formation montréalaise devraient manifester juste un peu plus de souplesse lorsqu'ils ont le gros bout du bâton dans les discussions de contrats avec leurs joueurs. Ainsi, peut-être que ces derniers écouteraient plus longuement les offres de l'équipe lorsque l'heure du gros lot a sonné...

Enflammez-vous pour vos DRAGONS Junior "A"

FÉLICITATIONS
À TOUS LES MEMBRES
DES DRAGONS HONORÉS
LORS DU BANQUET MÉRITAS

TOURNOI
À LA RONDE
Le 5 mars 1997
19h30
Les Dragons reçoivent
l'Eskimod de
Cowansville

0239998

Week-end d'étude

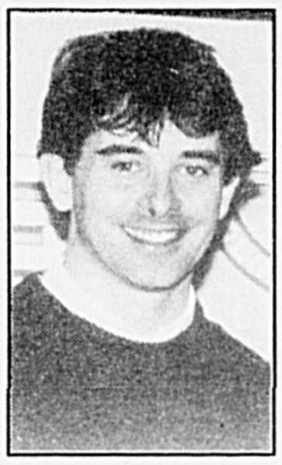

Bertrand Godin

Cette première compétition a permis de comparer notre jeune équipe, formée en novembre 1996, à des formations beaucoup plus expérimentées. Dans les circonstances, une 5e place est très satisfaisante et démontre certains signes de notre compétitivité.

Les premiers essais libres ont débuté jeudi. J'ai été très rapide et, à la fin de cette demi-journée, nous avons terminé parmi les trois premiers.

Le lendemain, j'ai connu de petits ennuis. L'équipe avait fixé de nouveaux ailerons à la voiture afin d'être plus rapide en ligne droite. Malheureusement, au dernier tour, lors d'un changement de vitesses, une fêlure du métal occasionne la rupture du bras de vitesses. Ma séance d'essais s'est terminée ainsi, sans pouvoir tester les nouveaux réglages.

À la séance de qualifications, je faisais partie du premier groupe avec mon coéquipier Alexandre Tagliani. Lors des 4e et 5e tours, j'ai utilisé ma voiture pour lui faire écran. Bénéficiant de l'effet d'aspiration, il m'a dépassé et réalisé un très bon temps. Alors que je m'approchais de lui, afin de profiter à mon tour de l'aspiration, il part en tête-à-queue; un autre concurrent le tamponne. Je fais alors cavalier seul pour le reste de la session. Ne pouvant plus compter sur Alexandre pour augmenter ma vitesse, j'inscrivais un temps de 42.805 secondes, bon pour la 8e place.

Le samedi après-midi, c'était enfin le temps de la course. Je connais un mauvais départ et me retrouve en 9e ou 10e position. Peu après, une sortie de piste provoque un drapeau jaune. À la relance de l'épreuve, après un départ moyen, j'ai commencé à gagner des positions sur les lignes droites, grâce à l'effet d'aspiration des voitures qui me précédaient. Tout allait bien. Puis, au fil des tours, la voiture devenait de plus en plus instable au virage numéro deux. Au passage de cette courbe, que l'on prenait à 224 km/h, la voiture se dandinait de l'arrière, provoquant une dégradation des pneus arrières. J'ai dû y aller plus progressivement avec l'accélérateur, et la voiture devenait moins efficace en ligne droite.

Malgré tout, j'ai éprouvé beaucoup de plaisir. À un moment donné, une bagarre avec un concurrent m'a procuré de très bonnes sensations. Nous avions une bonne voiture et je me suis bien amusé. À la prochaine, à Long Beach, le 12 avril.

Propos recueillis
par Paul Foisy

Le Nova affrontera Saint-Lin/Laurentides à compter de samedi

«Ce sera une série très physique»

- Michel Dorais

(ML)- S'ils veulent passer à la grande finale de la Ligue de hockey semi-professionnelle, les joueurs du Nova d'Acton Vale auront besoin, semble-t-il, de sortir leurs armes. Non seulement à cause du nom de l'équipe qu'ils affronteront en quart de finale, mais aussi parce que les Gladiateurs de Saint-Lin/Laurentides représentent l'une des formations les plus rudes du circuit Deguise.

Saint-Lin/Laurentides, qui a abouti dans la section Estrie après la dissolution des Jets de Louiseville, a causé une certaine surprise en disposant du 94 de Waterloo en quatre rencontres, en huitième de finale.

«*Ils ont gagné grâce à l'intimidation*, et on s'attend à ce qu'ils adoptent le même style de jeu contre nous. Nous devrons nous servir de notre finesse et notre rapidité et éviter d'entrer dans leur jeu. Si notre jeu de puissance fonctionne bien, les Gladiateurs risquent d'être malchanceux!», a lancé le directeur-gérant du Nova, Michel Dorais.

La première rencontre de cette série 3 de 5 aura lieu au Centre sportif d'Acton Vale, à 20 h 30, ce samedi. Le lendemain, à 19 h 30, les deux clubs auront rendez-vous à Saint-Lin, pour le deuxième match. La troisième joute devrait avoir lieu à Acton Vale, le jeudi 13 mars, à 20 h 30.

Le Nova et les Gladiateurs ont croisé le fer deux fois cette saison. Le 16 février, à Saint-Lin, le Nova l'avait emporté 6-4. Deux semaines plus tôt, Saint-Lin avait surpris le Nova, l'emportant 3-2 à Acton Vale.

Si la formation valoise remporte cette série, elle passera automatiquement à la grande finale, en vertu de sa conquête du championnat de la saison régulière.

Rapide mais pas facile

Lors de la ronde huitième de finale, le Nova s'est rapidement défait des Papetiers de Windsor, balayant la série 3 de 5 face à ses rivaux de la section Estrie.

Néanmoins, rapidité n'est pas synonyme de facilité. Après avoir remporté le match initial en deuxième période de prolongation, le Nova a de nouveau eu besoin d'une période supplémentaire pour gagner la deuxième joute, le 25 février.

Alain Charland a fait scintiller la lumière rouge derrière Yannick Gagnon à 39 secondes du début du surtemps pour procurer au Nova un gain de 5-4.

La série a pris 48 heures plus tard, à Acton Vale. Devant 700 personnes, Dominic Côté a marqué deux buts et ajouté une passe, pour s'avérer le pilier d'un gain de 5-3. François Paquette a également connu un bon match offensif, avec trois mentions d'assistance.

Boxe olympique

Sylvain Carrier a flanqué la frousse au 2e au monde

(ML)- Le Maskoutain Sylvain Carrier est venu à un cheveu de causer une énorme surprise lors des Championnats canadiens juniors de boxe, en fin de semaine, à Thunder Bay. Confronté à Andrew Cooner, deuxième au monde de cette catégorie, Carrier s'est incliné aux points, 7-4 lors de la grande finale, mais pas avant d'avoir envoyé son rival au tapis, tard au troisième et dernier assaut.

«Sylvain a perdu une décision serrée, mais Cooner a tout de même été sauvé par la cloche au troisième round», a fait savoir le relationniste du Club de boxe de Saint-Hyacinthe, Ralph Gabriel.

«Je peux vous dire que Sylvain a livré toute une bataille. À la fin du combat, Cooner a arraché sa médaille d'autour de son cou et l'a lancée au bout de ses bras. Il n'était pas content du tout de ce qui venait de se passer dans l'arène», a confié, de son côté, l'entraineur du Club de boxe de Saint-Hyacinthe, Marc Seyer.

L'ancien médaillé de bronze aux Championnats canadiens de 1994, 1995 et 1996 a non seulement quitté Thunder Bay avec de la fierté accrue, mais aussi une médaille d'argent.

Pendant ce temps, au Cap-de-la-Madeleine, un autre porte-couleurs du Club de boxe de Saint-Hyacinthe, Christopher Gabriel a obtenu son laissez-passer pour représenter le Québec aux Championnats canadiens juvéniles, du 10 au 13 avril, en Saskatchewan.

Évoluant chez les moins de 125 livres, Gabriel, invaincu à ses six premiers combats, a causé une belle surprise en remportant chacune des trois rondes de la finale l'opposant au favori local Maxime Boisvert. Celui-ci n'est pas le dernier venu, puisqu'il comptait 26 combats en carrière.

HONDA Casavant
vous garantit le meilleur prix

Tous nos véhicules sont inspectés et garantis

HONDA Casavant

2400 boul. Casavant
Saint-Hyacinthe

Toujours + pour votre échange

Tél.: 774-1724
Tél.: 875-6655

0242719

De plus en plus présent

Brouillette Automobile Inc.

JEEP GR CHEROKEE

435$/mois*

ENSEMBLE 26E
Moteur 4 litres.
Climatiseur.
Groupe électrique.
Roues en alliage.
Vitres teintées à filtre UV.
Ensemble remorquage.

Comptant 2 500$ ou échange équivalent.

DODGE RAM 1500

299$/mois*

ENSEMBLE 24A
Moteur 5.2 litres.
Caisse 8 pi.
Peinture 2 tons.
Pont arrière autobloquant.
Roues en fonte chromées.
Ensemble décor ST.

Comptant 2 550$ ou échange équivalent.

PLYMOUTH NEON EXPRESSO

209$/mois*

ENSEMBLE 24G
Moteur 150 ch.
Climatiseur.
Transmission automatique.
Phare antibrouillard.
Aileron.
Intérieur flash décor.

Comptant 2 200$ ou échange équivalent.

PLYMOUTH VOYAGER

299$/mois*

ENSEMBLE 24W
Moteur 6 cylindres.
Climatiseur.
Support bagages.
7 passagers.
Barrures électriques.
Radiocassette.
Vitres teintées à filtre UV.
Miroirs électriques.
Régulateur de vitesse.
Porte coulissante de gauche.

Comptant 2 550$ ou échange équivalent.

PLYMOUTH BREEZE

277$/mois*

ENSEMBLE 24A
Moteur 2.4 litres.
Régulateur de vitesse.
Transmission automatique.

Comptant 2 350$ ou échange équivalent.

CHRYSLER INTREPID

359$/mois*

ENSEMBLE 22C
Moteur 6 cyl.
Climatiseur.
Équipements électriques.
Roues

Comptant 2 150$ ou échange équivalent.

CHRYSLER
Plymouth
Camions Dodge

Brouillette Automobile Inc.

Lafontaine
Dessaulles
Choquette

2750, LAFONTAINE, ST-HYACINTHE, QUÉ. TÉL.: 773-8551 FAX: 773-3404

32